



La Naissance de L'Aficion Aux Paluds..... 5

De 1900 à 1959	5
<i>En 1912,</i>	6
<i>En 1926,.....</i>	7
<i>Le 11 Mai 1926,</i>	7
<i>En 1930,.....</i>	7
<i>En 1931,</i>	8
<i>En 1935,.....</i>	8
<i>En 1945,.....</i>	8
<i>En 1946,.....</i>	9
<i>Le 3 juillet 1949,.....</i>	9
<i>les années 1950,</i>	9
<i>En 1955,.....</i>	10

La Renaissance du Club Taurin 11

De 1959 à 1989	11
1959,	12
1960,	13
1961,.....	13
1962,	13
1963,	14
1964,	14
1965,	15
1966,	15
1967,.....	16
1968,	16
1969,	17
1970,	17
1971,	18
1972,.....	18
1973,.....	18
1974,.....	19
1975,.....	20
1976,.....	20
1977,.....	21
1978,	22
1979,.....	23
1980,.....	25
1981,.....	26
1982,	26
1983,	27
1984,	27
1985,	27
1986,	28
1987,	28
1988,.....	28

L'Après Chaine Une ère Nouvelle 29

De 1989 à 1998	29
1989,	30
1990,	31
1991,.....	31
1992,	32
1993,	35
1994,	36
1995,	38
1996,	39

1997.....	40
1998.....	41
Les Années Tumultueuses	43
De 1997 à 2007	43
1999.....	44
2000.....	45
2001.....	46
2002.....	49
2003.....	50
2004.....	50
2005.....	52
2006.....	54
2007.....	57
La Jeunesse au Pouvoir	59
De 2008 à nos jours	59
2008.....	60
2009.....	61
2010.....	62
2011.....	63
2012.....	65
2013.....	66
2014.....	68
2015.....	69



La Naissance de L'Afición
Aux Paluds

De 1900 à 1959

La tradition orale fait remonter l'apparition des premières courses de taureaux aux Paluds-de-Noves à la fin **du XIX^{ème} siècle**.

Ce qui est certain, c'est que dès l'aube du XX^{ème} siècle, le village se dote d'un plan formé de



Arènes en arrière-plan en 1907

poutres en bois derrière lesquelles sont placées une estrade et des charrettes, des poteaux couchés sur des pierres dressées délimitent la piste.

Les premières courses sont données à l'occasion de la traditionnelle fête votive du 15 Août. Les organisateurs sont des commerçants aficionados des Paluds.

Les manadiers DURAND (père) de Tarascon, puis LESCOT, SAUREL, VIRET, AUBERT, fournissent les courses.

Un raseteur semble avoir laissé quelques souvenirs aux environs de 1905, il se nommait « Le Marseillais ».

En 1912, LESCOT triomphe avec « Le Londres. Plus tard, la veuve du manadier VIRET amène aux Paluds son célèbre cocardier « Le Valdemore ».



Croquis des Arènes en 1926

PALUDS de NOVES
Course de toros du grand ganadero Pouly, de l'Etouri eau, avec les meilleurs produits choisis dans sa nombreuse manade. 2.000 francs de Cocardes.

14 Juillet 1928

Nous somme **en 1920**, et devant tant de passion, le propriétaire du Plan, M. Léon VACHER, sans doute aidé par une bonne partie de la population édifie un mur d'enceinte entouré sur 3 côtés de gradins, le quatrième coté EST étant muni d'échelles à la provençale.

En 1926, les arènes deviennent, propriété de Monsieur Etienne CHAINE (Père de Francis CHAINE).

Le 11 Mai 1926, l'inauguration des arènes rénovées donne lieu à une grande fête.

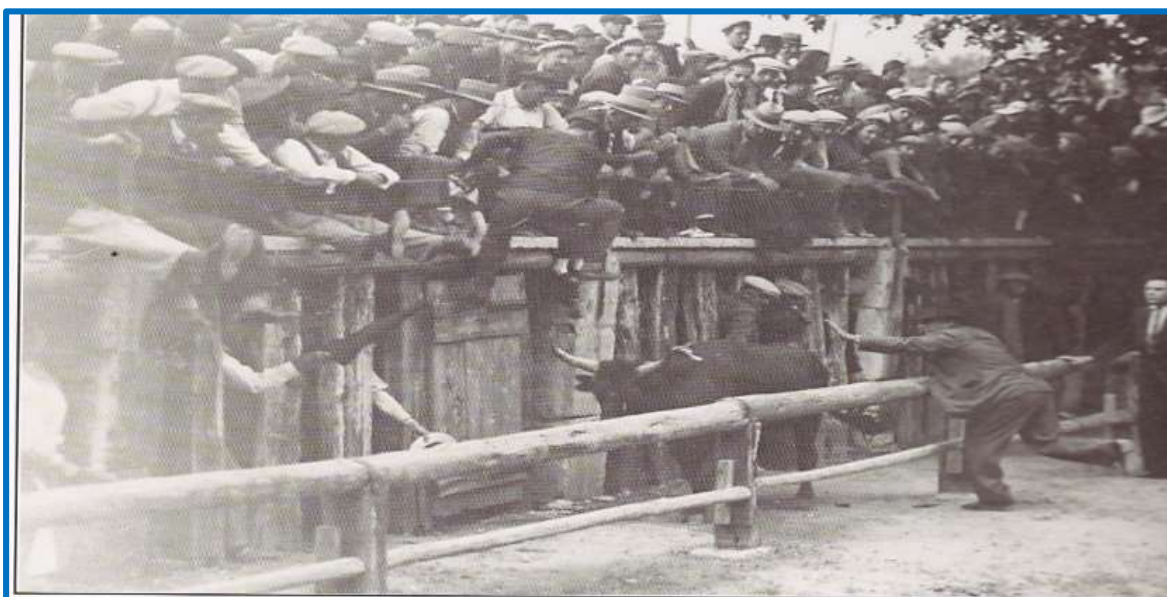
En 1930, Monsieur Léon VACHER, ancien propriétaire du Débit de Tabac situé à l'emplacement du bar des arènes relate dans un courrier :

« Peu de distractions si ce n'est les boules, les cartes et les courses de taureaux. Pour satisfaire cet amour de la bouvine, mon prédécesseur a construit des arènes démontables dont les clôtures étaient faites de traverses de chemin de fer réformées. Un plancher destiné au public, ou les femmes les plus acharnées disputaient les places aux hommes. Qui ne se souvient de la fameuse Bourgine pour la fête du Hameau ou le taureau lâché dans l'unique rue faussait compagnie au public pour aller dans les champs de salade laitue. J'ai refait l'arène en béton permettant ainsi des courses à la cocarde avec les meilleurs taureaux des manades requises. »

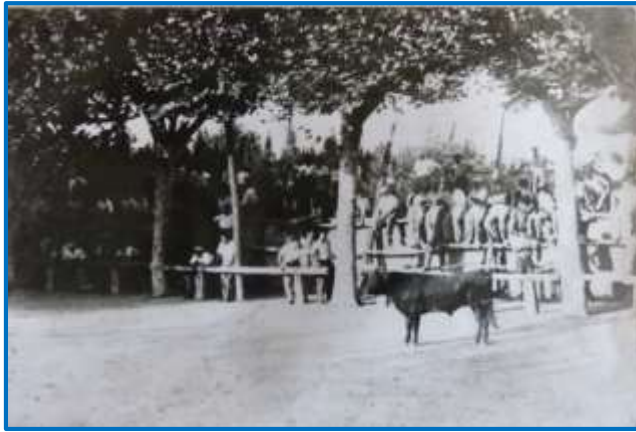
PALUDS de NOVES
La course annoncée pour le dimanche 17 juin s'annonce très bien. Voici les noms des toros de la manade Augustin Lescot :
Un toro neuf, 50 francs à la tête ;
Le Tigre, 75 francs à la tête, 75 frs au garrot ;
Le Provence, 100 francs à la tête, 100 francs au garrot ;
L'Albinos, 100 francs à la tête, 100 francs au garrot ;
Le Maréchal, 75 francs à la tête, 75 francs au garrot ;
Un toro neuf, 50 francs à la tête ;
qui seront razetés par Régnier, Gustou et ses collègues.
La Direction en profite pour vous annoncer la Course Royale de la manade Aubert pour la Fête Votive du 12 août 1928.
MARTIN.

Course du 17 Juin 1928

Les courses à l'occasion de la fête votive vont continuer à s'y dérouler. LESCOT, POULY, DURAND, SAUREL, GRANON, AUBERT, amènent leurs taureaux et la nombreuse assemblée de spectateurs applaudit aux exploits de NAVARITO, MELETTE, RESQUILLETTE, ROGNURE, BOUTERIN, GUSTOU, REGNIER, GLEIZES.



Aux Paluds de Noves en 1930



Les Arènes en 1930

En 1931, les aficionados palunais décident de créer un Club Taurin avec comme président, Marius RICARD. Le 1 Janvier 1931 les statuts (**Annexe 1**) sont déposés à la Sous- préfecture d'Arles.

En 1935, le Club Taurin est mis en sommeil, mais les taureaux sont toujours présents dans les arènes et pas les moindres.



Marius RICARD
1931/1936

PALUDS de NOVES

Les 12 et 13 juin 1932, fête annuelle du Club Taurin, sous la présidence de M. Reynaud, président d'honneur de la Société, organisée au bénéfice du Bureau de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels.

Dimanche 12 juin, à 15 h. 30, grande course de toros provenant de la célèbre manade Fernand Granon, du Caillar, qui auront à défendre 3.500 frs de cocardes et primes.

Ordre de la course :

1. *Cartouche*, 250 frs, 100 frs tête, 2 glands de 75 frs.
2. *Le Bajan*, 300 frs, 100 frs tête, 2 glands de 100 frs.
3. *Le Vaillant*, 400 frs, 100 frs tête, 2 glands de 100 frs, 100 frs garrot
4. *Le Boumian*, 400 frs, 100 frs tête, 2 glands de 100 frs, 100 frs garrot
5. *Le Lancier*, 500 frs, 200 frs tête, 2 glands de 150 frs.
6. *Le Murciano*, 250 frs, 100 frs tête, 2 glands de 75 frs.

Pour ce gala taurin, le Club s'est assuré le concours des meilleurs razeurs, Granito, Gustou, etc., etc...

Lundi 13 juin, à midi, Banquet au Café des Arènes.

A 15 h. 30, grande course de vaches fortement primées, provenant de la réputée manade Féraud, de Fos-sur-Mer.

Programme 12 & 13 juin 1932



Club des Philosophes
organisateur en 1935/1940

En 1945, lors de la grande royale de BLATIERE, un taureau est présenté en supplément, il se nommera plus tard GANDAR. Dans cette période, les organisateurs sont, soit des sociétés palunaises (Secours Mutuel, Club des Philosophes) soit le propriétaire du Bar des Arènes.



Arènes abandonnées en 1945

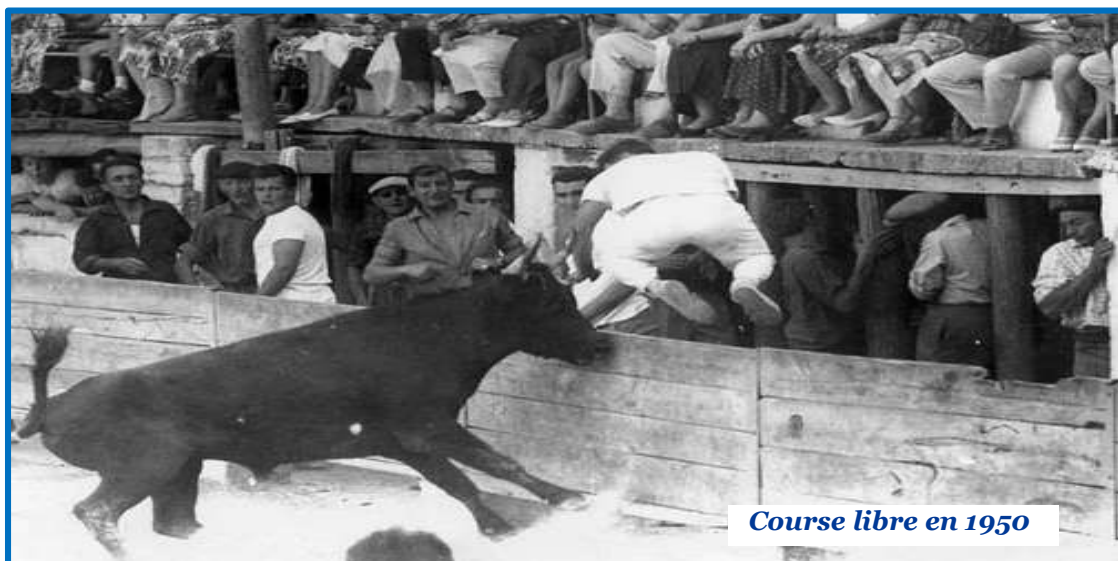
En 1946, Le Club Taurin reprend encore vie et Joseph REVIS en assure la présidence, de nombreuses courses et spectacles sont organisés, pendant cette période « Le Pescaluno » de LAFONT laisse un souvenir éblouissant avec le raseteur SIMIAN comme partenaire.

Le 3 juillet 1949, Monsieur Jean LAFONT, pour remercier le Club Taurin des PALUDS offre sa Royale, il s'ensuit une discussion virulente entre ceux qui voulaient l'organiser dans les Arènes des Paluds et d'autres qui, pour rentabiliser, préféraient la produire dans les Arènes de Châteaurenard. Finalement, cette course se déroulera à Châteaurenard avec un grand succès populaire et un bénéfice conséquent mais malgré tout, le mal est fait, les uns et les autres ne se réconcilieront pas et malgré 40 000 Francs (valeur 65 000 € en 2014) en caisse, la société taurine est de nouveau mise en sommeil.



*Joseph REVIS
Président de
1946 à 1949*

les années 1950, le propriétaire du Bar organise des courses de vachettes et de taureaux, les arènes sont malgré tout tenues en état.



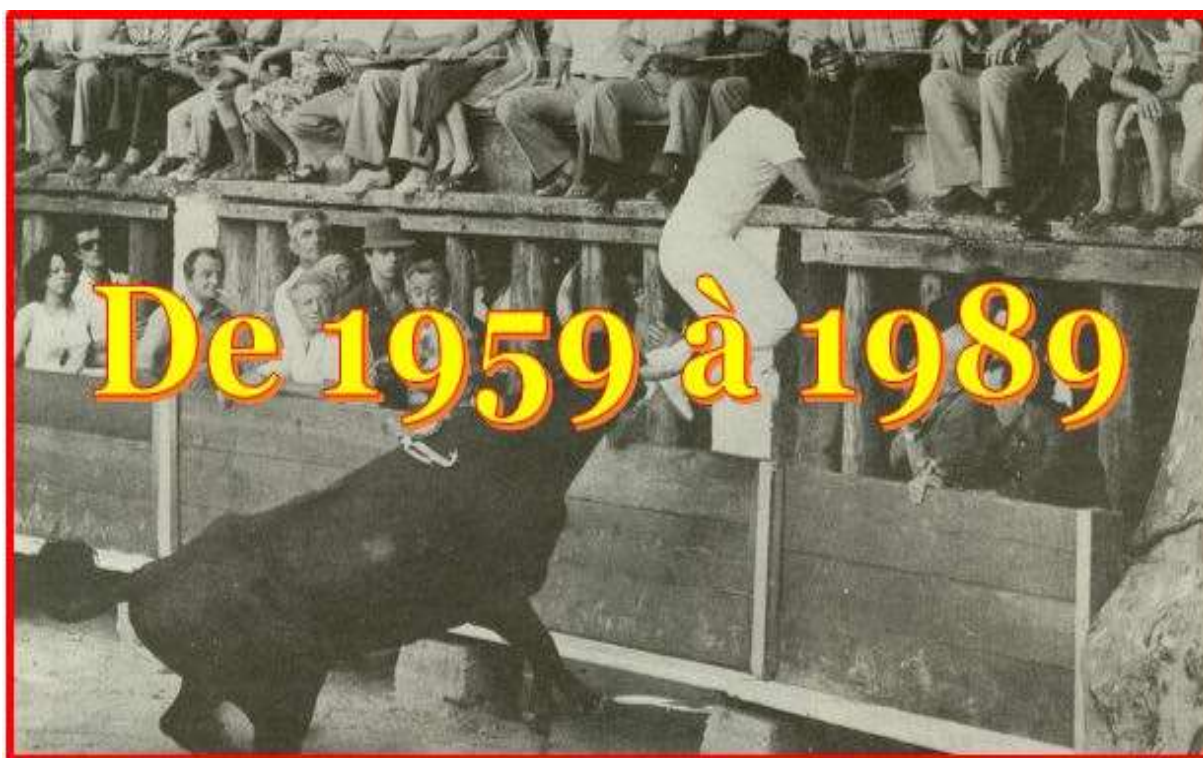
Course libre en 1950

En 1955, avec des aficionados, ils suppriment quelques platanes qui commencent à être trop imposant.

Pendant ces années, hors saison, les Arènes servent de dépôt de ferraille et de stockage de tomates pour la conserve.

Arrachage des Platanes en 1955





La Renaissance du Club Taurín

De 1959 à 1989

1959, Le Dimanche 22 Mars, un groupe de 25 afficionados avec à sa tête Francis CHAINE se réunirent au Bar des Arènes pour remettre en activité le club Taurin des PALUDS de NOVES. Avant cette réunion, La première idée est de créer une nouvelle société, car toutes les démarches faites auprès de personnes susceptibles de fournir quelques renseignements sont restées vaines.

A ce jour, nous savons que le Club a été créé en 1931 et que la sous-préfecture d'Arles doit nous faire parvenir les Statuts. En outre, M CHAUVET Léopold, ancien trésorier détient environ 40 000 Frs provenant du reliquat de la caisse du club avant sa mise en sommeil en 1949. Devant cet état de fait, il ne sera pas créé de nouvelle société, les membres présents décident de fixer les cotisations, à savoir : 300 Frs (valeur 490 € en 2014) pour les membres honoraires et à 500 Frs pour les membres actifs.

Les participants à cette première réunion sont : René AJOUC, Emile & Henry SALADIN, Albert PECOUT, Marius RICARD, René FERRIER, Aimé GRET, Gabriel CLEMENT, Francis & Andrée CHAINE, Régis PAULEAU, Fernand GENIS, Robert BEZERT, Yves GRET, Auguste FAUQUE, Marcelin ALAZAIS, Marius TRIADON, Aimé RAFFIN, Jean DELCORO, Justin LAUGIER, Joseph BACCI, Joseph CALAIS, René GRET, Guy FILLIOL, Emile PAULEAU.
Le bureau est formé de la façon suivante.

Président d'Honneur : René AJOUC.

Président : Francis CHAINE.

Vice-Président : Joseph CALAIS Marius RICARD.

Trésorier : Albert PECOUT.

Secrétaire : Justin LAUGIER. René FERRIER.

Commissaires : Emile SALADIN, Aimé GRET, René GRET, Fernand GENIS.

Pour cette première année, 6 courses seront organisées (26 Avril, 7 Juin, 14 Juillet, 14 15 16 Aout & 5 Octobre) avec les manades BLATIERE, DURAND, LAFONT, RAYNAUD, LAURENT. Il faudra ajouter l'organisation de la fête du club taurin les 6 & 7 juin avec vaches et bal payant le 7 en matinée et soirée.

Il est convenu que les attributs levés par les raseteurs seraient payés après la course, mais si problèmes, le règlement des attributs se fera à la rentrée de chaque taureau par le trésorier : en outre les engagements des raseteurs se régleront sous enveloppe pour ne pas créer d'incidents.

Après la course du 26 Avril, les pertes sont très importantes : le président Francis CHAINE demande quelles sont les dispositions à prendre en vue de l'organisation de futurs spectacles. A l'unanimité le bureau décide de continuer et si de nouvelles pertes se renouvellent au cours des prochaines courses, elles seront remboursées intégralement par les membres du conseil



Francis & Emile



Gobelet J. Lafont A. Soler 16 08 59

afin de renflouer les caisses.

En cette année 1959 le club compte 81 membres (**Annexe2**) et 7000 Frs de dons divers.

1960, Après cette première année, le bilan est tiré et il est décidé de continuer, mais d'organiser moins de courses car 4 courses sur 6 ont été déficitaires et seules seront conservées le 14 juillet, la fête votive du 15 août et la fête des vendanges.

Suite aux tragiques sinistres du Var (Rupture du barrage de Malpasset) la société versera 10 000 frs.

Une carte d'entrée gratuite annuelle pour les courses sera remise à chaque membre.

Il sera décidé de verser à M SIVIERI André, propriétaire du Bar des Arènes, la somme annuelle de 100 Nouveaux Francs pour l'entretien des Arènes.

Un compte sera ouvert au Crédit Agricole.

Suite au décès de M Irénée PELEGRIN, membre fondateur en 1931, une délégation avec gerbe se rendra à ses obsèques.

En cette année 1960 le club compte 93 membres.



Le Bureau en 1960 Chez Fabre Mailhan

1961, La caisse du Club taurin laisse ressortir un solde de 442 NF, mais la situation est moins florissante qu'en 1959. Pour renflouer la caisse nous organiserons une loterie avec comme lot un Veau.

A l'occasion du grand prix cycliste organisé par l'Union Sportive Palunaise il leur sera fait un don de 70 NF.

Parallèlement à ces courses, le Club organise de mémorables soirées avec El GALLO, des vedettes de variétés (Gloria LASSO) et des combats de catch (L'ange Blanc).

Un loto sera organisé le jour de Noël.

Il est décidé que chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale, une quête sera faite et l'argent récolté sera envoyé aux soldats sous les drapeaux membres du Club Taurin.

1962, L'année se déroule sans incident mais l'absence de nombreux membres aux réunions est préjudiciable ; le bilan financier est encourageant mais néanmoins les moyens dont nous disposons sont insuffisants et encore une fois, nous devons improviser pour l'établissement

des programmes, en conséquence, seules quelques dates seront prévues : 1 mai, 3 juin, 14 juillet, 12 août, 15 août. Une ferrade sera organisée.

Nous décidons d'un rapprochement amical et taurin avec Le Club Taurin de St CHRISTOL, ses membres étant présents à toutes nos manifestations.

1963, Le Club Taurin adhère à la Fédération de la course libre et nous participons à la souscription pour l'érection de la statue du CLAIRON à Beaucaire.

Jean Pierre GAILLARDET, nouveau trésorier mais trop souvent absent sera remplacé par Yvon REYNAUD.

L'année précédente, nous avons organisé une loterie avec un veau comme lot et devant le succès financier, nous rééditerons l'opération pour la fête votive. Il est en projet d'acquérir un drapeau emblème du Club Taurin.

M.SIVIERI, propriétaire des arènes voudrait les améliorer, il nous demande donc une participation financière ou de lui verser les arriérés de loyers des années précédentes.

La demande est acceptée et les loyers en retard seront honorés.

Nous organisons la fête du Club Taurin le 26 Mai avec course de la manade Arc en Ciel le dimanche et bal avec l'orchestre « Les Dragons ». Nous décidons de créer une compétition de taureaux et vaches emboulés pour les raseteurs amateurs sous le nom de « Challenge du jeune raseteurs ».

La ferrade se fera à la manade CHAUVET-CHAPELLE.

Un gros problème se profile pour notre société, suite à un différend entre la municipalité et Mr SIEVERI, ce dernier en guise de représailles refuse de mettre à disposition les arènes lors des fêtes officielles de la municipalité.

Après quelques échanges et quelques jours de réflexions, M SIVIERI enlève son veto afin de ne pas gêner le Club Taurin qui n'est pas impliqué dans ce différend.

Cette année encore des films ont été réalisés lors des ferrades et autres manifestations, la question est de savoir à qui appartiennent ces films.

Il en résulte qu, payés par la société, ces films ne peuvent être que la propriété du Club, à charge à un membre de la commission d'en assurer la garde et la conservation, en l'occurrence le président.

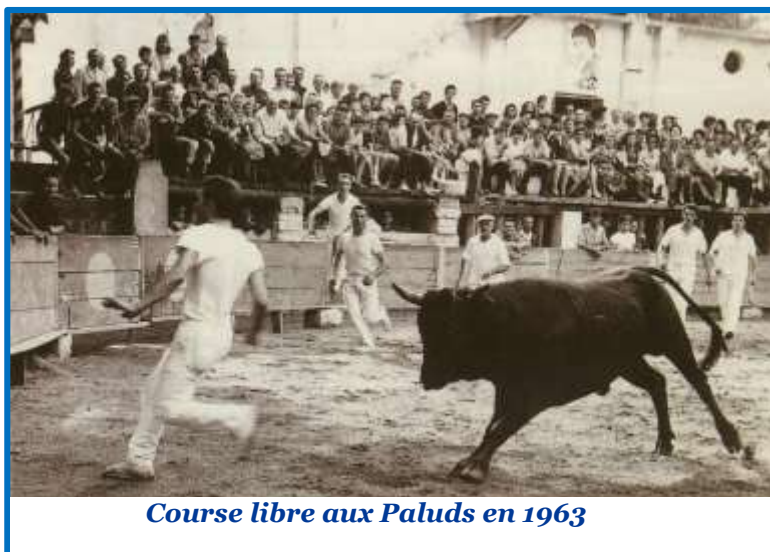
Cette année sera excédentaire grâce au succès des courses de taureaux emboulés.

M Paul FABRE est élu secrétaire. Trois nouveaux membres nous rejoignent, à savoir : Aimé RAFFIN, Pierre ROSTAGNO et Gérard FAUQUE.

1964, Suite à la très bonne saison précédente, nous démarrons l'année avec d'importants projets, le premier sera l'achat d'une sonorisation.

Devant le succès du 1^{er} « Grand prix des jeunes raseteurs », nous avons l'intention de poursuivre cette compétition et essayer de la rendre plus importante en sollicitant les commerçants locaux et en la nommant « Trophée des commerçants ». Elle ne serait réservée qu'aux taureaux jeunes.

Changement au Bar des Arènes, M SIEVIERI a vendu son fonds de commerce à M et Mme DAUMAS, ces derniers nous demandent d'organiser des courses de vachettes en nocturne en partenariat avec le Club Taurin (Frais d'organisation et recettes seraient partagés) les



Course libre aux Paluds en 1963

membres sont d'accord.

Suite au départ de M SIEVIERI, le poste de speaker est vacant. M. Yvon REYNAUD et Gérard FAUQUE rempliront en alternance cette fonction.

La ferrade aura lieu le 11 juin à la Manade Jean LAFONT.

Des places numérotées seront mises à la vente pour la fête votive.

Une deuxième ferrade aura lieu le 23 Août à la Manade FABRE MAILHAN.

La finale du Trophée des commerçants et une Aïoli seront organisées en septembre.

Le bureau du club Taurin envisage d'allouer une somme à M DAUMAS pour le dédommager des frais d'entretien des Arènes.

Emile SALADIN ne pouvant plus fournir son moteur d'arrosage, M René AJOUC président d'Honneur offre une pompe électrique.

La commission du Club Taurin souhaitera proposer les PALUDS pour organiser en 1966 le Congrès des Fédérations Taurines.

1965, M et Mme DAUMAS, propriétaires des arènes, mettent gratuitement celles-ci à la disposition du Club qui s'engage à les entretenir et à les améliorer s'il y a lieu.

M Joseph CALLET démissionnaire, du poste de Vice-président est remplacé par M Gérard FAUQUE.

Des cartes d'invitations annuelles seront données aux Présidents des sociétés locales, maire et adjoint spécial, présidents des clubs taurins voisins et à certaines personnes œuvrant à l'avantage du club.

Cinq courses en pointes seront organisées, dont la coupe des chroniqueurs taurins le 30 mai. Viendront s'ajouter plusieurs courses pour le trophée des commerçants ainsi qu'une ferrade et une aïoli pour la fête du club.

Au congrès de VAUVERT, le Club Taurin est officiellement candidat à l'organisation du Congrès des fédérations taurines de France en 1966.

1966, Le 27 Mars sera une journée mémorable avec l'organisation par un petit Club du congrès taurin.

Une lourde tâche de préparation, invitations diverses, course de taureaux, réception des officiels, parking, service d'ordre, banquet etc...

Trois manades participeront à la course (Fabre Mailhan, Tardieu Espelly, Chauvet Chapelle) et c'est une première, elle sera payante

(jusqu'alors la course du congrès était gratuite).

Il en résulte que cette organisation qui, à première vue, paraissait quelque peu prétentieuse au vu de la modeste importance de notre village, s'est en définitive avérée un triomphe, cette réussite parfaite a pu être obtenue grâce à la collaboration totale et généreuse de la population.

En plus de la course du congrès, quatre autres courses en pointes sont prévues pour le 14



juillet et la fête votive, auxquelles s'ajoutent les courses de taureaux emboulés comptant pour le trophée des commerçants, ferrade chez Jean LAFONT, l'aïoli et le loto de Noel.

Le bilan financier s'avère satisfaisant malgré les frais engagés pour l'organisation du congrès, cette année encore les courses du trophée des commerçants s'avèrent les plus rentables.

Trois nouveaux membres nous rejoignent au bureau du Club : M. Marius TRIADON, M. Georges GONFOND, M. Pierre CHAIX

1967, Cette année verra la suppression du Bal qui est très largement déficitaire pour la fête du Club, il sera remplacé par un repas réservé aux membres du club et à leurs proches.

Les amis de St CHRISTOL venant de plus en plus nombreux pour le 15 Aout, il est décidé de leurs offrir l'entrée aux arènes, les primes qu'ils nous donnent étant supérieures au montant des entrées et avec l'ambiance en plus.

Il est décidé d'ouvrir un compte à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Noves pour faciliter les mouvements de fonds utiles au fonctionnement du club.

Le bilan des manifestations pour cette temporada est très important, 16 courses de taureaux ou vachettes, un banquet, une ferrade et une aïoli, une conférence taurine animée par M. Marcel MAILHAN et un loto le 20 décembre.

L'année sera encore positive autant par le nombre des manifestations que financièrement et montre la vitalité de notre société.

Pour la première fois, à l'initiative du club Taurin, le LOTO s'est déroulé en duplex entre le Bar des Arènes et le Café du Siècle, le résultat a été excellent.

M. René GRET et Pierre ROSTAGNO étant démissionnaires, M. Gismonde BONACA et Louis Pierre FABRE rejoigne le Bureau du Club Taurin.

1968, Le Club Taurin décide d'adhérer au Comité du Trident d'Or, cette association dirigée par des personnes compétentes et ayant une profonde aficion ne peut que nous amener des avantages.

Un ancien raseteur, M Sanchez sera contacté pour conseiller les jeunes raseteurs lors des courses de taureaux emboulés comptant pour le trophée des commerçants.

La fête du Club est fixée au dimanche 23 juin, cette année marquant les 10 ans du renouveau du Club Taurin, la commission décide de prévoir un programme beaucoup plus conséquent : messe en plein air dans les Arènes avec gardians et provençales, défilé des gardians, Apéritif concert avec l'orchestre Paul ALAIN, l'après-midi jeux de gardians, danses provençales, course de taureaux emboulés, Caballero, Banquet et Bal avec Paul ALAIN.



Finale Trophée des commerçants 1966



Les Arènes en 1967

A cette occasion le Club Taurin décide d'élire sa reine; Mireille NOIR est désignée, Simone LAFORET et Mireille REY seront les demoiselles d'honneur.

Le comité des fêtes de VERQUIERES désire organiser, sous l'égide du Club Taurin, une course de taureaux dans nos arènes à l'occasion de sa fête votive, c'est avec grand plaisir que la commission y est favorable.

La finale du trophée des commerçants aura lieu le 20 Octobre.

En hommage à M. Fernand GENIS membre de la commission et administrateur dévoué, décédé en cours de saison, nous décidons de laisser sa place vacante pour l'année en cours. En raison des dépenses engagées pour la réfection du toril et du déficit enregistré par suite du mauvais temps lors de la fête du club, le résultat financier se trouve « nettement déficitaire » : il en résulte que devant les difficultés actuelles une politique de sagesse dans l'organisation s'impose

1969, La réunion plénière du comité du trident d'or sera organisée aux Paluds le 9 Février. Le trophée des commerçants qui perd peu à peu de son attrait sera mis en sommeil cette année, en contrepartie nous organiserons le 22 juin la coupe révélation du Trident D'or avec 6 manades.

Quatre courses seulement sont prévues, une ferrade chez Tardieu Espelly et le Loto. Cette année, un car sera mis à disposition pour se rendre chez nos amis de St CHRISTOL à l'occasion de leur fête annuelle.

Deux administrateurs, M. Marius RICARD et M Fernand GENIS sont décédés, deux autres ont démissionné, ils seront remplacés par M. Claude BONNAFOUS, Maurice CHAINE, Régis JAUFRET, Louis RAFFIN.

Malgré peu de manifestations, cette année sera bénéficiaire de 1555 Frs.

Suite au renouvellement de quelques administrateurs, des changements ont lieu. M Paul FABRE est élu Vice-Président et sera remplacé au poste de secrétaire par son fils M Louis Pierre FABRE

1970, Cette année le Club Taurin décide de présenter une grande fête provençale, dans le style de celle organisé en 1968, qui fut fâcheusement contrariée par le temps.

Cette fête se déroulera le 7 juin avec au programme, Messe dans les Arènes, défilé de Gardians, dépôt de gerbe au monument aux morts, apéritif concert, Banquet, Vachettes et le soir Grand bal avec l'orchestre Pol ALAIN.

La fête du Club n'a pas été satisfaisante, peu de monde n'ayant participé aux diverses animations et seulement quelques personnes étaient présentes au bal, suite à un



Ferrade en 1970

différend avec les propriétaires du Bar des Arènes (Celui-ci ayant coupé l'éclairage des Arènes avant la fin du bal) beaucoup de discussions naissent au sujet de l'avenir du Club Taurin. Le Club traverse une très importante crise, le bilan financier est déplorable avec un déficit de 3115 Fr, déficit dû essentiellement au fiasco de la fête, car nous n'avons organisé que quatre courses (dont deux très largement bénéficiaires) et une ferrade. Heureusement le Comité des Fêtes est venu, fort opportunément, renflouer les finances et la municipalité a alloué une

subvention de 1000 Frs, ce qui permettra au Club de redémarrer l'année.

La commission ne cache pas son désappointement devant le manque d'aficion visible et regrettable de la population locale, mais aussi des difficultés d'entente entre le Club Taurin et le propriétaire des Arènes ; beaucoup de membres sont prêts à renoncer. Après un vote à bulletin secret, il est décidé de continuer envers et contre tous, d'autant plus que les réserves sont de 7006.95 Frs.

Suite à la démission de M Yvon REYNAUD de son poste de trésorier, c'est M René FERRIER qui assumera cette fonction avec Régis JAUFFRET comme adjoint.

1971, Le programme sera revu à la baisse ; nous n'organiserons que trois courses, un quart de finale du trident d'OR le 14 juillet et une complète de Fabre MAILHAN et J LAFONT pour la fête votive. Une ferrade chez TARDIEU ESPELLY et un LOTO sera reprogrammé. Jusqu'à ce jour, les guichetiers (Frères COSTE) étaient rémunérés ; dorénavant, les membres de la commission officieront à ce poste.

Deux courses de taureaux emboulés seront ajoutées au programme ainsi qu'une Enciero, cela pour attirer un peu plus de monde le jour de la course du 17 août.

1972, Le manadier Jean LAFONT offre au Club Taurin des PALUDS la tête naturalisée de PALUNEN, illustre cocardier de la manade.

La saison a été financièrement très satisfaisante avec un bénéfice de 3472 Fr dû en grande partie au Loto (1250 Fr).

Gilbert GRET et Pierre ROSTAGNO rejoignent la commission en remplacement de Paul FABRE décédé en cours d'année et Pierre CHAIX.

Temporada très calme avec un minimum de manifestations et seulement 3 courses : 14 juillet, trident d'Or ; 13 et 15 Aout pour la fête votive et une ferrade chez FABRE MAILHAN ainsi qu'un Loto.

Pour ne pas dépasser un certain chiffre d'affaires, volontairement, peu de spectacles ont été organisés cette année afin de ne plus être assujetti à la TVA sur le bénéfice brut.

A partir de l'année suivante, nous serons donc au forfait, ce qui sera beaucoup plus avantageux.

Le club Taurin adhère à L' AJAC (Association des jeunes aficionados camarguais) dont Gérard FAUQUE est le Vice-Président.

1973, Messieurs Denis DAVID et Gilbert ENGLAN viennent renforcer le conseil d'administration du Club.

5 courses sont prévues cette année, le 14 juillet, le 29 juillet la coupe de L' AJAC avec 6 manades et 3 pour la fête votive avec les royales des manades Fabre MAILHAN, Jean LAFONT et Régis CHAUVET.

Les arènes doivent impérativement être remises en état car elles se trouvent dans un délabrement avancé, les membres du club s'attèleront à la tâche.



Enciero en 1971



Taureaux de Thibault Jacky SIMEON

Les frères DOULLOUD ont loué les Arènes à M. DAUMAS pour organiser une course le 11 novembre avec comme têtes d'affiche les frs SIMEON, nouvelles coqueluches du Gard et de l'Hérault ; n'ayant aucun pouvoir sur l'utilisation des Arènes, nous demandons seulement qu'il soit signalé que nous n'en sommes pas l'organisateur.

M André DELEGUE, nouvel Adjoint spécial pour notre hameau, est désigné à la majorité des voix Président d'Honneur du Club, il rejoint donc René AJOUC à ce poste honorifique.

1974, 3 nouveaux membres rejoignent notre petite famille, il s'agit de M. Alain DEVILLE, Guy GIRARD et Agnel BONO.

Année charnière pour le club, après 15 années comme président, Francis CHAINE donne sa démission. Les raisons qui ont certainement dicté son attitude trouvent leur source dans une certaine nonchalance des membres du conseil d'administration et de certaines personnes qui préfèrent la critique à l'action.

Après plusieurs tours de scrutin et de palabres sans fin, Gérard FAUQUE est élu Président, Francis CHAINE Vice-Président.

Louis Pierre FABRE secrétaire, René FERRIER trésorier.

Successivement plusieurs membres du bureau démissionnent, M. Pierre ROSTAGNO, Gilbert ENGLAN et Georges GONFOND.



Gérard FAUQUE
Président de
1974 à 1976



Conseil d'Administration en 1974

En Haut : Aimé RAFFIN, René GRET, Alain DEVILLE, Agnel BONO, Marius TRIADON, Gilbert ENGLAN.

En Bas : Louis Pierre FABRE, Claude BOBBAFOUIS, Gismondo BONACA, Guy GIRARD, Emile SALADIN, Gérard FAUQUE, Francis CHAINE, Louis RAFFIB, Denis DAVID, René FERRIER.

Des problèmes d'imposition se posent dorénavant à tous les clubs taurins, il faudra impérativement se faire remettre une facture pour tous les achats, la TVA étant déductible lors du calcul de notre impôt.

De nombreux aménagements doivent être entrepris par les bénévoles du Club dans les

Arènes : construction d'une dalle à l'entrée des arènes en remplacement de l'avancée en bois, changement de la presque totalité des barrières et marchepieds, remplacement des poteaux bois PTT des barres serrées par des tubes, réfection des poteaux d'entrée supportant le portail.

Quatre courses seront organisées : le 14 juillet, trois pour la fête votive, une ferrade chez ESPELLEY. Le loto aura lieu comme depuis quelques années le 25 Décembre à 18 Hrs ; en outre une soirée avec lunch sera organisée en novembre pour fêter Régis CHAUVET, vainqueur du Trident d'Or.

M. GINOUX, manadier de Chateaurenard désire utiliser les arènes à des fins personnelles, le club réaffirme son opposition à une telle entreprise.

Des personnes étrangères au Club Taurin désirent organiser une course dans les arènes le 11 novembre, cette course devrait permettre aux frères SIMEON, nouvelles idoles des pistes du Languedoc de revenir en Provence ; les taureaux seront des manades CHAUVET et LAURENT.

Pour ne pas rééditer le fiasco de la course de l'année dernière qui avait été très mal organisée, nous décidons de prendre la course à notre compte et prélever un bénéfice symbolique de 1%. De très nombreuses réunions se sont déroulées, ce qui prouve le dynamisme du club. Le bilan financier est très avantageux et laisse entrevoir un avenir des plus souriants.

1975, Suite à une précédente saison très positive, le président FAUQUE propose de remettre au goût du jour la fête du club taurin, celle-ci se déroulerait les 7 et 8 juin avec un grand concours de manades, Chauvet, Mailhan et le lendemain une Aïoli monstre.

La ferrade annuelle se déroulera à la Manade RIBAUD à Beauchamp.

Un petit problème se pose cette année car suite à la défection d'un orchestre, la municipalité voudrait modifier la date de la fête votive mais les taureaux et raseteurs étant déjà retenus nous décidons de ne pas changer ce qui était prévu.

Vu l'orientation nouvelle prise par le trophée des AS visant à mettre hors circuit certaines pistes, les arènes délaissées décident de créer une nouvelle compétition qui portera le nom de Trophée de l'Aficion.

Le club taurin adhère à cette compétition.

De gros travaux sont maintenant inévitables dans nos arènes, les gradins côté EST menacent de s'écrouler, les piliers dont certains sont en bois (récupération des décombres de l'hôpital de Tarascon détruit pendant la dernière guerre) sont pourris et la dalle s'incline dangereusement, il faut donc tout restaurer avec des piliers en béton soutenu par des IPN. Cinq courses seront organisées avec confiance aux manades traditionnelles (R. Chauvet, F Mailhan, A Espelly, J Lafont + 1/4 de finale du trident d'or) quelques courses de taureaux emboulés, une ferrade chez G Ribaud, un loto le 25 décembre.

En cette fin d'année Gérard FAUQUE est élu vice-président du Trophée de L'Aficion, tandis que Francis CHAINE, bien que membre fondateur du Trophée des AS avec Marius GARDIOL et Paul LAURENT démissionne de cette institution.

Le Bilan financier laisse apparaître des résultats très confortables, l'optimisme est de rigueur car la fréquentation des manifestations organisées par notre société est en nette augmentation, une année à marquer d'une pierre blanche.

1976, La course camarguaise vient d'être reconnue comme sport, ce nouveau statut devrait amener une diminution notable du taux de la TVA, les raseteurs devenus « sportifs » auront une situation plus régulière.

Pour pouvoir organiser un nombre plus important de manifestations sans tomber dans une imposition trop lourde (Seules cinq courses sont exonérées de taxes par l'organisateur) le bureau étudie depuis quelques temps à créer un club de « jeunes » à l'intérieur du Club Taurin.

Le danger est de se retrouver avec deux clubs rivaux si des divergences apparaissent dans le futur.

Ce projet sera abandonné.

En ce mois de mars, une grave crise va secouer notre club ; pour des raisons personnelles notre président Gérard FAUQUE a par lettre donné sa démission, le trésorier René FERRIER a lui aussi demandé d'être relevé de ses fonctions.

Une grande partie du Club sera affectée par cette crise, les 2 années de présidence à la direction de notre société ayant été totalement positive tant localement qu'en relation avec le monde taurin.

Maintenant il importe que le Club taurin continue et un nouveau bureau est élu :

Président, Francis CHAINE.

Vice-Président Agnel BONO.

Trésorier Régis JAUFFRET, trésorier Adjoint, Alain DEVILLE.

Secrétaire Louis Pierre FABRE, Secrétaire Adjoint Guy GIRARD.

Des aficionados vont venir renforcer nos rangs en tant que stagiaires : Jean Louis RAFFIN, Christian GRET, Guy FILLIOL, Lilian TRIADON, Roger PAULEAU et Philippe GONFOND.

Le programme de cette temporada sera presque identique à la saison passée, cinq courses en pointes avec en plus la manade Georges RIBAUD qui viendra en concours de manades le 30 mai pour la fête du Club, ¼ de finale du T/O, et les trois manades habituées.

L'Aïoli sera maintenue ainsi que le loto de Noël. Une innovation, le club taurin désire, pour la fête votive, organiser dans les arènes un spectacle provençal. C'est la troupe du Mistral de Maillane qui viendra interpréter L'ARLATENCO.

Le 11 novembre tous les membres du Club Taurin sont invités à l'inauguration de la nouvelle Mairie Annexe.

Les pompiers de NOVES nous assurent bénévolement le service ambulancier ; pour les remercier 200 Frs seront versés dans la caisse des sapeurs-pompiers.

Les résultats financiers de cette saison sont sans équivoques et montrent la bonne santé de notre société.

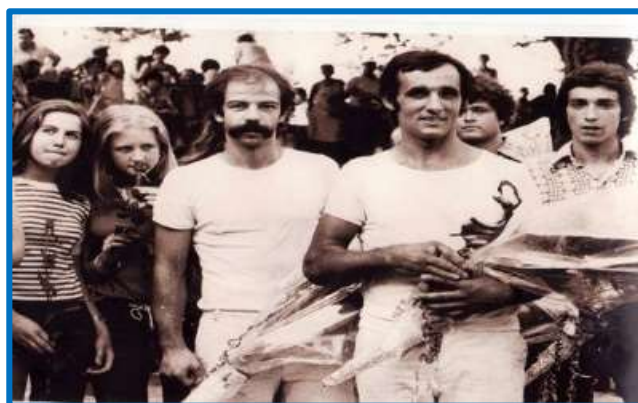
1977, Renforcé par de nombreux jeunes, le club taurin voudra passer un cap et devenir une place incontournable dans le monde taurin, l'organisation des manifestations devra donc être plus ambitieuse, mais pour cela la réfection des arènes sera obligatoire si nous voulons recevoir et satisfaire notre public. Tous les bancs devront être changés (briques et planches) et il faudra trouver une solution plus élégante pour la fixation des planches des barrières. Un artisan des Paluds (Gilbert ENGLAN), propose une solution pour maintenir les barrières sur les poteaux.

Les portes du toril devront toutes être remplacées.

Sept courses sont prévues cette année, avec 2 nouveautés : la finale du Trident d'or le 1er dimanche de Septembre et la création d'un Trophée local qui aura pour nom « Trophée de la St Roch ». Ce trophée sera doté de 4 prix : 2 pour les raseteurs et 2 pour les taureaux soit



Assemblée générale en 1976



*1er Finale Trophée St ROCH
1. J P Dureau - 2. P. Castro*

meilleur taureau de la saison et meilleur taureau de la finale.

Pour financer la dotation, nous ferons appel à la générosité des commerçants et solliciterons une subvention à la mairie.

M Gérard MILESI, propriétaire des arènes émet le vœu que le club taurin installe l'éclairage dans les arènes, le club taurin n'organisant plus de courses de vachettes en nocturne et l'entretien étant très onéreux, nous ne donnons pas suite à cette proposition.

En complément des courses, le club organise une ferrade chez Régis CHAUVET au Mas de Pernes, une soirée provençale avec la troupe du Mistral, le traditionnel loto de Noël et une sortie bistournage à la manade Fabre MAILHAN.

La saison est réussie avec du monde sur les étagères et un résultat financier équilibré malgré les dépenses pour l'amélioration des arènes et le changement de notre sonorisation.

Point noir, le décès de notre ancien Vice-président Joseph CALLET et la démission de Philippe GONFOND.

1978, Encore du travail à faire dans les Arènes, outre la réfection des portes et des burladeros, nous décidons de construire un vestiaire pour les raseteurs derrière la présidence.

Les manifestations habituelles seront mises sur pied, avec 6 courses en pointes et 6 de taureaux emboulés.

La 2eme finale du trophée St Roch se déroulera dorénavant le 1er dimanche de septembre, cette date n'ayant pas de concurrence dans notre secteur.

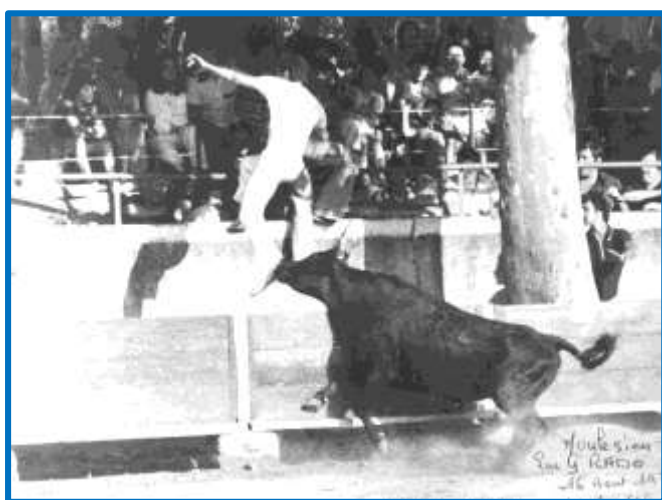
Au mois d'Août, la troupe « Un Rayon de Soleil » de Cabannes présentera un spectacle provençal.

La ferrade annuelle se déroulera chez Georges RIBAUD et, pour finir, le traditionnel loto de Noël.

Le matériel utilisé pour les Duplex des lotos par diverses sociétés est très souvent détérioré, chaque société prendra à sa charge le remboursement d'un amplificateur, et dorénavant M. Aime RAFFIN prendra en charge l'installation, le réglage et l'entretien moyennant défraiement.

Encore une année favorable financièrement, mais petit bémol, le manque d'enthousiasme des Palunais et de certains membres du bureau.

Gilbert RAMOS nous rejoint et Alain DEVILLE donne sa démission, un projet qui lui tient énormément à cœur l'empêchant d'être disponible pour le club taurin.



Moulésien R. Chauvet- Georges Rado



Marcellin Chauvet, J. P. Dureau

Conseil d'Administration en 1978



En Bas : Aimé RAFFIN, Roger PAULEAU, Gismonde BONACA, Marius TRIADON, Gilbert GRET, Régis JAUFFRET, Emile SALADIN, Aimé GRET, Louis Pierre FABRE.

En Haut : Guy GIRARD, Denis DAVID, Christian VERNET, Francis CHAINE, Agnel BONO, Jean Louis RAFFIN, Christian GRET, Gilbert RAMOS, Lilian TRIADON.

1979, Une nouvelle temporada s'ouvre, le programme va, cette année, être encore plus ambitieux, avec pas moins de huit courses en pointe, et la coupe des espoirs du Trident d'Or, la 3^{ème} finale du Trophée St Roch et surtout l'organisation du 34^{ème} congrès de la course camarguaise.



Préparation congrès du 4 /03/1979

Enormément de

travail nous attend pour cette journée qui devra rester inoubliable.

Un programme relatant l'histoire taurine de notre club sera édité. La réunion du congrès se déroulera dans la salle de cinéma du Caf é du Siècle ; le banquet qui devrait réunir 400 convives se tiendra dans un hangar chez BONO, et bien sûr, l'après-midi dans les Arènes, un super concours de 7 Manades avec en jeu la coupe fédérale Louis Lacroix. Musique, Gardians

et Arlésiennes seront de la partie.

Ce dimanche 4 Mars se devait d'être un congrès inoubliable et il le fut ; depuis quelques temps, il existe un désaccord important entre raseteurs et manadiers, ces derniers voulant limiter le nombre de tenues blanches lors des courses de taureaux jeunes, ce qui n'est pas du goût des raseteurs ; certains membres du syndicat des manadiers dont le président est Marcel MAILHAN décident de faire grève pour cette journée du 4 Mars.

Le congrès « di biou » sans « biou »

Une seule ombre au tableau de cette magnifique journée dominicale, mais il ne s'agissait pas d'un mouvement du soleil derrière un nuage : il a fait beau tout le jour, même si le matin, au réveil, chacun pouvait encore se demander comment « ça allait tourner ! ».

Cette ombre au programme de la journée, chacun la découvrit en lisant son journal, le matin : « La course annoncée après le congrès n'aurait pas lieu, par suite d'une décision des manadiers qui veulent protester contre le trop grand nombre de raseteurs dans l'arène, surtout lors des courses de taureaux jeunes.

Ainsi donc, le congrès des courses de taureaux se ferait sans taureaux. Ce qui fut fait...

Le matin, pourtant, les débats furent animés, entendus avec passion par une foule nombreuse que ne put contenir la salle du café du Siècle. Saladin installa des haut-parleurs à l'extérieur, et grâce à cela, on peut écouter, apprécier les réactions des manadiers, du représentant de la fédération, du club taurin : M. Francis Chainé, du village : M. Delègue ; des raseteurs : M. Sicard, les manadiers Malhan, Laurent, etc. étaient tous là, et Fanfonne-Guillaume ne quitta pas un seul instant son superbe chapeau noir.

Dehors, les attardés écoutaient et conversaient, commentant les réactions de chacun, mais tous étaient là pour une même passion : « libiou ».

Ces « biou » que pourtant, on ne devait pas voir l'après-midi, amis qui coururent à Saint-Gilles.

Après le congrès, les gens se rendirent en défilé jusqu'au mas de Bono, où un traiteur d'Almar-

gues avait dressé 400 couverts.

Encore une réussite à l'actif de notre club taurin, car rien ne manqua et chacun trouva rapidement sa place. Les membres du club et le président Chainé sont à féliciter pour la réussite de ce congrès.

Congrès 1979

Notre photo :
Lors du congrès, l'intervention de M. Mailhan l'après-midi, à table, dans la remise de M. Bono.

(Photo H.D.)

Une grève dans ce petit monde taurin ne s'était jamais produite et les Paluds allaient en subir les conséquences.

Malgré tout, l'apéritif eu lieu, le banquet fort de 400 convives se déroula normalement jusqu'à 15 hrs. Une rumeur venant de St GILLES (ou devait se dérouler une autre course) nous apprend que les deux manadiers pressentis ne faisaient pas grève et que la course allait se dérouler. Un grand nombre de membres du club taurin et de congressistes décidèrent donc de se rendre à St Gilles pour manifester leur indignation.

Cette décision ne fit pas l'unanimité au sein du bureau et provoquera par la suite de vives discussions.

Les membres du Club restés aux Paluds rassemblaient fanfare et groupes et, sans taureaux, terminaient l'après-midi avec les congressistes restants.

Le Club Taurin ayant eu un manque à gagner important du fait de l'annulation de la course, Le manadier Marcel MAILHAN offre pour le 25 Mars sa Super Royale avec RAMI et consort. Nouveau problème, alors que nous adhérons depuis fort longtemps au Trophée de L'Aficion et que nous organisons et cotisons cette année pour 7 courses, les dirigeants de ce trophée ont décidé d'organiser à MOURIES leur propre finale, et cela le même jour que nous.

Le décalage de leur finale nous portera inévitablement préjudice.

Cette année la nouvelle société « Confrérie De St ROCH » créée depuis quelques mois par Alain DEVILLE et composée en majorité de personnes issues du Club Taurin désire organiser leur journée en prélude à notre finale.

Pour les aider financièrement, nous décidons de leur laisser la tournée des commerçants, tournée qui nous permettait de financer les prix du Trophée St ROCH.

A nous maintenant de trouver d'autres revenus ; la confrérie offrira une coupe et un prix au meilleur animateur.



1er bureau confrérie St Roch



1er Charrette en 1979

Pour ses 20 ans à la tête du Club Taurin, un cadeau sera remis à Francis CHAINE lors de la remise des prix.



Course de la fête votive 1979



1ère Charette St Roch en 1979

Hervé et Martine RAFFIN deviennent propriétaires du Bar des Arènes. Enciero pour la fête, Ferrade à la manade PASTRE, bistournage chez Fabre MAILHAN, et pour finir, le loto de Noël complète une année fastueuse mais qui ne fut pas la plus tranquille.

1980, D'importants travaux doivent être exécutés dans les arènes, pour la sécurité des raseteurs et des taureaux, les travettes en bois, véritable piège pour nos cocardiers, seront remplacées par des tubes métalliques de 60 comme dans les arènes de Lunel. Plusieurs samedis seront nécessaires aux bénévoles du Club pour réaliser ces travaux. Neuf Courses en pointes, deux courses de promotion (courses de taureaux jeunes sans nom ou les raseteurs seront en nombre limité) prévues pour la fête votive et le samedi de notre finale, ferrade, loto et bistournage seront organisés cette année.

Francis CHAINE ayant été élu à la présidence du Comité du Trident d'Or, des commissions seront nommées pour redistribuer les responsabilités, le vice-président et quelques jeunes s'occuperont de monter les programmes des courses.

Seules les deux courses de la fête votive sont excédentaires. A nous de voir quels changements nous devons apporter pour faire revenir le public sur nos gradins.

1981, sera l'année du 50^{ème} anniversaire de la création du Club et à cette occasion, nous nous devons d'innover pour le fêter dignement.

Pour cela, huit courses sont programmées avec majoritairement les manades R CHAUVET et F MAILHAN. La manade J. LAFONT ne nous proposant pas un lot de taureaux intéressant restera dans ses prés au Cailar.

Pour la fête, deux grandes Royales, un concours de six manades le lundi, et rajeunissement de l'équipe de raseteurs sont prévus.

Innovation pour la ferrade qui se déroulera chez R CHAUVET mais aux Orgonens. Pour cela il sera aménagé un plan de Charrettes (avec des camions) et le bétail sera amené depuis le Mas de Cadenet.

Une plaque du cinquantenaire relatant la création du club sera dévoilée à l'entrée des Arènes.

Invitation au concours de manade de la fête de toutes les personnes du 3^{ème} âge et création d'un Diplôme d'Honneur du Club, fabriqué et décoré par le peintre Jean MARIGNAN qui sera offert aux personnes ayant œuvré au sein du Club.

Suite à la demande d'un grand nombre d'aficionas, nous décidons de créer des places numérotées.

Pour la finale de la St Roch nous honorerons Jean Paul DUREAU pour ses adieux à la piste des PALUDS.

De nouvelles contraintes pour notre club se profilent, les raseteurs demandant la présence d'un docteur pendant les courses (un service infirmier était suffisant), la TVA passant de 7 % à 17,6 %. Un calendrier des courses devrait voir le jour.

Les nouveaux venus dans notre société devront faire l'objet d'une période probatoire de 1 an avant d'être titulaires, cela suite à l'attitude désinvolte de certains. Patrick VERNET rejoint notre société

Le bilan de la temporada s'avère équilibré.

1982, Le Club taurin poursuit son chemin, sans excès mais avec sérénité, huit courses cornes nues, deux de promotion, ferrade à la manade G RIBAUD et loto plus quelques sorties festives.

La Maison PERNOD, partenaire de notre société depuis quelques années, nous invite à visiter son usine de Marseille, puis nous offrira la bouillabaisse dans un restaurant de CASSIS.

Une sortie en car est organisée au carnaval de Nice. Ouvert à tous, le car sera vite complet et pour finir un cochon sera dégusté au Petit BADON chez M.MAILHAN.

Pour aider le Football Club Palunais nous offrons un lot de maillots.

Malgré le succès de certaines courses, le résultat financier est déficitaire, dû principalement aux courses du Trident d'Or et d'avant saison.



Adieu de Jean Paul DUREAU

1983, sera l'année de mise aux normes des barrières, celle-ci disposant de marchepieds trop étroit (5 cm) et de planches vissées qui doivent être entièrement refaites. Tout sera enlevé et nous mettrons en place des IPN avec des gorges pour glisser les planches, fastueux travail pour les bénévoles mais les finances du club ne permettent pas de prendre un artisan.

Taille des platanes et réfection de la piste avec du sable s'imposent.

Les vestiaires construits depuis peu derrière la présidence seront équipés de deux douches.

La Sono étant vétuste (plus de 20 ans) sera remplacée.

Des autocollants (aux Paluds de Noves on aime les taureaux) seront imprimés.

Coté bious, neuf courses sont prévues au programme avec une nouvelle date le 8 Mai, cette journée étant devenue jour férié depuis 1982.

L'organisation de la coupe des Chroniqueurs Taurins avec un concours de sept manades est programmée pour la fête votive.

Le 1er Novembre sera le jubilé F. Chaine pour ses 25 ans au service du club avec un concours de trois Manades.

Les pâturages de la manade RAYNAUD ayant été anéantis par un petit raz de marée, nous décidons de faire un don pécuniaire.

Michel BELTRANDO, après avoir été président du comité des fêtes pendant 6 ans et nommé adjoint Spécial, supporter inconditionnel du Club Taurin et aficionas averti, sera nommé Président d'Honneur de notre société.

Le résultat financier est très déficitaire, dû surtout au fiasco du 8 Mai, du concours de 7 manades et aux travaux obligatoires réalisés dans les arènes.

1984, Les raseteurs souhaiteraient disposer d'une infirmerie dans les arènes. Les finances ne le permettant pas, nous attendrons des jours meilleurs.

Onze courses sont au programme, dont trois du Trident d'Or, avec peu de pistes candidates. Francis étant président de cette institution, nous sommes contraints de les organiser.

La ferrade aura de nouveau lieu aux «Orgonens».

La salle de l'amitié (réalisée par les bénévoles des sociétés et du village) étant maintenant achevée, la municipalité nous demande de participer à l'équipement ; une somme substantielle sera allouée.

Justin LAUGIER, Fernand GENIS, Paul FABRE, Louis RAFFIN, anciens membres du club taurin nous ont quittés.

Les comptes sont positifs, de quoi donner un peu de baume au cœur à notre trésorier.

1985, les années se suivent et se ressemblent. Dix courses sont programmées dont trois du Trident d'or. Pour la finale St Roch, un 7eme taureau de la Manade LA GALERE sera ajouté. Ferrades, sorties en Manades rythment la vie du club taurin.

Peu d'aficionas prennent la carte du club (20), de nombreux membres du bureau ne



Patrick Simeon Animateur
St Roch 1983



Jubilé F. Chaine



Présidence en 1984

participent plus aux manifestations, lassitude ou désintéressement à la vie associative locale, bien dommage pour notre société qui est une des seule au hameau à maintenir de nombreuses manifestations.

1986, douze courses sont au programme ; innovation avec l'organisation de la coupe des manadiers du Trident d'Or (7 manades) et un concours de 2 manades la veille de la finale de la St ROCH.

Suite à son succès grandissant, la ferrade aux « Orgonens » sera reconduite.

Des cartes programmes de la saison seront imprimées et distribuées à tous les aficionados.

Un lunch sera organisé en début de saison pour remercier tous ceux qui aident notre société.

1987, L'installation d'une infirmerie est désormais obligatoire, elle sera positionnée à l'endroit des anciennes loges du Casino.

Douze courses sont au programme, aïoli pour le 14 juillet, ferrade en Camargue avec pour le trajet la mise à disposition d'un car.

Loto de Noël et repas entre les membres du club.

Pour la fête votive, la première Abrivado sera organisée dans notre hameau, financée par le comité des fêtes et organisée par le club.

Maurice GIRAUD entre au Conseil d'administration du Club.

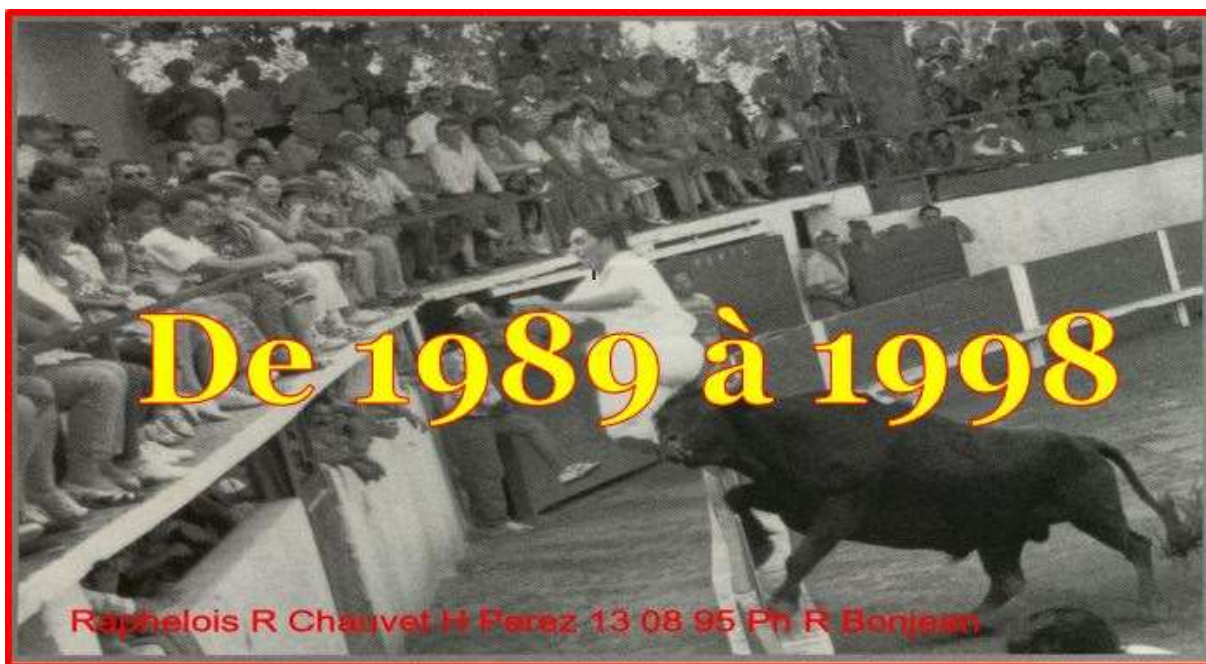
Malgré ou à cause du nombre important de courses, le résultat financier est décevant.

1988, onze courses sont au programme, avec pour la fête votive le Jubilé de notre ami Serge DENIS, ferrade chez Daniel DIDELOT à Bellegarde, qui n'a rassemblé qu'une très faible assistance et organisation d'une sortie en car à la fête du Mimosa à Menton.

Malgré cela, problème récurrent, les habitants de notre hameau se déplacent peu pour assister à nos manifestations, de même pour une majorité des membres du bureau.

Francis Chainé nous annonce que c'était sa dernière année de président à la tête du Trident d'OR et du club Taurin.





L'Après Chaîne Une ère Nouvelle

De 1989 à 1998

1989, Après avoir démissionné de la présidence du Trident D'Or, et après 27 ans passés à la direction du Club Taurin, la lassitude et le manque d'envie se faisant sentir, Francis CHAINE désirerait prendre du recul.

Personne ne voulant prendre les commandes, Agnel BONO vice-président assurera l'intérim pour une année d'essai.

De plus M. CHAINE, propriétaire des murs (Bar et Arènes) voulant se séparer de ce bien, ne voudrait pas être juge et partie dans cette future négociation ; il s'avère que pour son intérêt, il sera amené à prendre des décisions qui ne seront pas du goût de tous.

Douze courses, et une équipe de raseurs rajeunis sont au programme, peut-être la solution pour redynamiser nos arènes.

Le Bar des Arènes, désirant installer un dépôt de presse dans notre salle de réunion, nous demandons à la Mairie de pouvoir occuper le rez de chaussée de la maison

PELEGRIN située place de la révolution.

Les ferrades organisées dans les manades éloignées ne faisant plus recettes, nous décidons de les organiser à la manade GROS à St REMY.

Le changement complet de la sonorisation est entrepris.

Pour remercier le public très nombreux cette année nous décidons d'offrir gratuitement la

course de protection du mois d'octobre à tous les afficionados.

Bilan financier légèrement déficitaire et Guy GIRARD quittant le village c'est Jeannot TRESSENS qui le remplacera.

Après cette année de suppléance, Agnel BONO devient le 5^{ème} président du Club Taurin.



Francis Chaîne cède la présidence à Agnel Bono

Grand rassemblement de la salle de l'Amitié Paluds-de-Noves. Toute la bouvine était rassemblée dans la salle pour une raison exceptionnelle : Francis Chaîne, président de la Fédération, en présence de passionnés de la course au sein du club taurin paludais et de toute la bouvine en général et de la course en particulier, prenait sa retraite.

Il ne s'agit pas la vraie retraite, du moins pas celle du président du club local. Car on retrouvera Francis qui se dit, maintenant « en relation » au sein du club paludais.

On le retrouvera toujours autant de plaisir, puisque présents, à cette soirée, des vétérinaires, raseurs, docteurs, infirmiers, secouristes, bénévoles ou simplement membres des clubs voisins, de la bouvine en général, vétérinaires, aficionados, etc., ont été là pour dire, non pas « au revoir », mais surtout « merci » à Francis Chaîne.

Bernard Fesquet, le nouveau président, et Jérôme Vigne, l'ancien, président des courses camarguaises, étaient là eux aussi et c'est Bernard Fesquet qui est venu faire l'éloge de Francis, très applaudi. Puis l'ancien présenta le nouveau président, Agnel Bono, qui, aux Paluds, n'a pas besoin d'être présenté : Agnel Bono a travaillé dans l'ombre du président pendant des années et son travail même obscur, fut étonnamment efficace. « Je vous assure de poursuivre l'orientation donnée au club taurin paludais par Francis et j'en appelle, pour cela, les manades et les raseurs, mais vous aussi notre cher public que l'on aime tant ! »

Agnel Bono était vice-président depuis mars 1976 ! Il présenta le programme de la saison 1990 qui débutera pour Pâques, le 15 avril, par une course de protection du Trident d'Or, avec Espéy et Gillet. Cette soirée se termina par une remise de très beaux cadeaux à Mme M. Chaîne de la part du club taurin d'abord, puis de la part d'un raseur, de la municipalité et de tous les aficionados présents.

Plus de cent personnes participèrent au lunch qui suivit dans cette salle de l'Amitié retrouvée.

Nos photos :
- Bernard Fesquet président de la Fédération, à gauche Agnel Bono, à droite Francis Chaîne.
- Une vue des nombreux présents. (Photos H. Duran)

Présentation programme 1989

1990, La société « Les cavaliers du Marais » désirerait utiliser à nouveau les arènes pour organiser un spectacle à l'issue de leur foire aux chevaux ; prêt accordé sous réserve que cette année elles nous soient rendues propres, nettoyées et en bon état.

Le changement complet de la sonorisation est entrepris.

Un cheval Camargue sera offert à notre ancien président, les membres participeront selon leurs moyens, le reste sera à la charge du club.

Dix courses sont prévues cette année, la ferrade se fera à la manade Gros aux Lubieres, une Paëlla sera confectionnée.

Pour la course en semaine de la fête votive, il sera organisé le jubilé François Deslys et le même jour le 1^{er} Challenge Francis Chaine. A cette occasion nous organiserons un déjeuner dans les Arènes où seront invités tous les membres et quelques amis.

Le 14 Juillet traditionnel, Aïoli dans la cour du bar des Arènes.

Nous fêterons comme il se doit les 70 ans d'Emile Saladin : Francis Chaine offrira un costume de gardian à notre camarade.

Le diplôme d'honneur du Club Taurin sera remis à notre trésorier Régis JAUFFRET pour les 18 ans de bénévolat.

La saison est bénéficiaire grâce aux courses de la fête votive.

1991, Lucien BERNARD et Jean Marie DECOSTER rejoignent le conseil d'administration.

Gilbert GRET est élu secrétaire en remplacement de Louis Pierre

FABRE et Maurice GIRAUD remplace Régis JAUFFRET au poste de trésorier après 18 ans de bons et loyaux services.

Onze courses sont au programme avec en septembre la finale du Trident D'OR.

Ferrade chez Norbert CHAUVET ; suite au succès (plus de 200), nous organiserons à nouveau un repas pour cette journée.

Des panneaux publicitaires de nos spectacles seront disposés à l'entrée du Hameau, ils seront peints gracieusement par la sœur de notre président.

Le 14 Juillet nous fêterons le 60^{ème} anniversaire du club : aïoli et Gardianne à Midi, Steak salade pour le soir. Ce repas est abandonné depuis plusieurs années, nous aimerions le remettre au goût du jour.



70 ans d'Emile Saladin



Diplôme d'Honneur du Club Taurin 1990

Cette année, une nouvelle manade LAUTIER viendra courir dans notre plan. A l'occasion de la finale du trophée St Roch, nous honorerons la Manade Fabre MAILHAN pour 30 ans de présence dans nos arènes. Des T-Shirts seront imprimés avec un dessin humoristique réalisé par notre président. Changement de sponsor pour notre boisson favorite, la maison PERNOD 51 n'étant plus très généreuse, c'est BELLE LAURE qui dorénavant nous dotera. Martine et Hervé du Bar des Arènes nous offriront le déjeuner pour la fête votive. Afin de terminer l'année en beauté, nous irons déguster une bouillabaisse au cabanon chez Ginette et Aimé RAFFIN. Fin 91 arrive une très mauvaise nouvelle pour notre société. En conflit avec sa famille et le propriétaire du bar, Francis CHAINE nous annonce son désir de vendre les murs du Bar et des Arènes.

Si Mr et Mme RAFFIN et la MAIRIE ne se portent pas acquéreurs, les biens seront vendus. Seule consolation, notre Adjoint Michel BELTRANDO et notre Maire Georges JULLIEN nous assurent qu'ils feront tout pour acquérir le seul patrimoine de notre hameau. Négociation ou pression, Mr Chaine demande que la Mairie et Mr RAFFIN se portent au plus vite acquéreurs des biens, sinon les arènes seront détruites et des promoteurs pourraient construire des logements en lieu et place. Bien qu'ayant entretenu et partiellement financé les arènes, le Club Taurin subit et se trouve dans l'incertitude de disposer de son outil de travail.

1992, Tout au long de l'hiver, réunions, concertations, négociations se succèdent pour trouver une solution. En février, un accord est enfin trouvé entre les trois parties et permet au Club Taurin de pouvoir continuer à disposer des Arènes.

Malgré tout, un risque subsiste. S'il se produit un différend entre le club et la mairie ou si un nouveau Club Taurin venait à être créé, la mise à disposition des arènes pourrait nous être remise en cause.

Michel Beltrando, Adjoint spécial des PALUDS et ardent défenseur de notre Club Taurin aimerait que le C.T. des Paluds dispose de l'exclusivité d'organisation des spectacles taurins. Pour cela, deux solutions : soit un bail, soit une convention. Après renseignements chez une avocate (Mme Kotzarikian) une **convention de mise à disposition des arènes (Annexe 3)** sera signée le 6 Août devant notaire, celle-ci donnant à notre société l'exclusivité pour une période indéterminée de la gestion taurine des arènes.



Panneau publicitaire entrée des Paluds



Manade Fabre Mailhan, 30 ans d'amitié

Une course annulée



Dans les arènes Palunaises, le président Agnès Bono et quelques membres du club taurin s'interrogent: faut-il annuler ou non? (photo H.D).

Les gradins des arènes Palunaises étaient pleins quand on annonça que la course était annulée suite à la grève des raseteurs.

Dans les milieux bien informés, on sentait venir et vent à la suite de "Tafaire du Grau-du-Roi", déjà, le président Agnès Bono avait pris la décision de reporter la course à 17 heures, craignant que les hommes en blanc ne puissent être présents à l'heure prévue (16 heures).

La foule des grands ours

Les arènes étaient pleines: 1.100 billets vendus à l'heure de la course. On savait que cette royale de Chauvet serait certainement la plus belle course de ces trois journées. L'atmosphère était alléchante... et le public était là!

Certains n'avaient pas les connaissances de ce décalage d'horaire par le matin même dans nos colonnes et étaient même arrivés pour la course de 16 heures.

Remarquable patience de ces admirables aficionados qui, finalement, se trouvaient bien sur ces gradins: "Nous attendons

une heure de plus", disait Marie-Thé, l'une des plus fidèles des courses Palunaises.

Le président annonce la grève

Mais quand arriva l'heure prévue, le président Bono, appelé au téléphone, revint aussitôt: les raseteurs n'avaient pas encore quitté le Grau-du-Roi où ils étaient allés manifester. Ce qui renvoyait l'horaire de cette course au moins une heure et demi plus tard. Certains commencèrent à quitter l'enceinte, puis d'autres, et finalement, la course fut annulée définitivement.

Le retour des raseteurs engagés

Mais alors! avec vous, pourquoi ne pas avoir annulé dès le début, cette course vouée à une absence totale de raseteurs?

L'explication nous en a été fournie par le président lui-même: la veille, sachant ce qui allait se passer au Grau, il demanda aux hommes présents (Jorquera, Dunan, Dumas, Martinez...) s'ils seraient aux

Paluds pour la course. Réponse: "Nous irons au Grau manifester notre soutien et nous reviendrons pour la course. À 17 heures nous serons là". Et c'est ce qui décida le président à décaler l'horaire.

Mais une fois sur place, au Grau, sous l'influence d'un certain raseteur syndicaliste borné, ils ne purent quitter les lieux. Le premier arrivé aux Paluds fut Jorquera qui, à lui seul, ne pouvait couvrir la course, surtout à 16h30, avec le risque que le docteur soit parti, lui aussi. Quant aux jeunes Dumas et Dunan, ils se virent menacer, par ce même homme, de retourner à la "protection" s'ils allaient courir aux Paluds. Etrange liberté syndicale!

Donc, acte! Et course annulée, avec 1.100 places à rembourser. Merçi monsieur le maire du Grau! Si on commence à faire chacun son petit règlement, il n'y aura bientôt plus de courses libres, ni football, ni rugby, ni aucun sport!

Il y a des décisions qu'on n'a pas le droit de prendre, même avec un arrêté municipal! Surtout si elle touche le règlement d'une fédération.

Le programme du club taurin

Après réception, celle de l'après-midi, aux Paluds de Noves, où le club taurin des Paluds recevra de nombreux visiteurs, amis, aficionados, amateurs, raseteurs. Une soirée qui sera suivie par un apéritif amical suivi à tour de rôle par les présents. Quant à nous, nous serons de nos côtés. Foyers honorables, le président Bono peut le faire pour annoncer le programme de la tournée, fixé définitivement sur nos programmes d'ici à la rentrée. Il nous chassera d'un endroit certainement si rapide de l'organiser la nuit même.

Félicitations

Puis, il appela M. Régis Chauvet, pour le féliciter d'avoir été élu pour un second mandat à la présidence de la mairie de St. Marcel. M. Régis Chauvet, représentant nos intérêts de la commune de St. Marcel.

Il eut la parole en tant que Louis Badois, représentant nos intérêts de la commune de St. Marcel.

M. Badois, ayant accepté des Paluds, nous a fait leur annonce par la municipalité à savoir: ne nous en faites pas de soucis et qu'ils sont arrivés après de nombreuses démarches administratives.

La première course aux Paluds débutera le 14 août, jour de Pâques, par un concours de raseteurs: Badois, Dadois, Herbert, Chauvet.



Le maire Régis Chauvet, nous remercie nos visiteurs: Badois, en présence d'un nombreux public. (Photo H.D. Noves).



Assemblée générale 1992



Diplôme Fédéral FFCC à Emile Saladin

Grève des raseteurs 15/08/1992

Pour rajeunir et actualiser les statuts du Club, datant de 60 ans, nous décidons de mettre à jour plusieurs articles.

- 1- Le Club Taurin des Paluds de Noves se nommera dorénavant Club Taurin des PALUDS.
- 2- le montant de la cotisation annuelle sera fixé par le bureau.
- 3- L'année d'exercice commencera le 1 novembre.
- 4- L'assemblée générale se déroulera entre le 15 novembre et le 15 décembre.

Onze courses cette année sont au programme, dont la royale de Lafont aux AS. Suite à des problèmes relationnels avec notre ancien président, pas de courses du Trident d'OR.

A Nîmes, notre camarade Emile Saladin a reçu le diplôme fédéral des mains du président FESQUET.

Après le nouveau succès de L'aïoli du 14 juillet (250 repas servi), la journée sera reconduite. Samedi 15 Aout, le monde de la bouvine est en ébullition; dans la matinée nous apprenons que les raseteurs sont en grève. Néanmoins, notre équipe nous assure quelle sera présente à 16 hrs, nous décidons donc de maintenir la royale de R. Chauvet.

Arènes Archicomble et à 18 hrs, un seul raseteur est présent (Patrice RADO). Avec amertume, nous décidons d'annuler et de rembourser les spectateurs.

Bronca aux arènes !

Les razeteurs étaient là, le public aussi, mais le cœur n'y était pas.

A la suite des événements de la veille (on se souvient que la course fut annulée à 18 h 30 faute de combattants), la course de ce dimanche, face aux taureaux de Lafont, manqua visiblement de chaleur humaine et de participation de part et d'autres.

Peu de primes

Ainsi que l'annonça le président Agnel Bono lui-même: "Nous n'avons pas le cœur à mettre de l'argent sur la tête des taureaux aujourd'hui". Les primes, en effet, furent peu élevées. Les hommes n'étaient donc guère encouragés à travailler. Mais il fallait pourtant bien faire sentir que leur grève de la veille n'avait pas non plus arrangé les finances du club taurin. Renvoyer 1100 aficionados après les avoir remboursés ou leur avoir donné une contre-marque pour la course du lendemain, cela ne fit pas explosion de joie le trésorier.

La course, pourtant poursuivait son bonhomme de chemin jusqu'au dernier taureau, Véran.

Taureau véritablement faible qui se fit "dépoouiller" en moins de deux. Et quand vint l'heure de la première ficelle, ce fut la ruée. Le spectacle n'y fut pas gagnant. Les hommes ne laissèrent aucune chance à ce triste rocardier jusqu'à ce que Jorquera releva le pre-



Bronca aux Arènes 15 Aout 1992

Des spectateurs nombreux parmi lesquels, Carole Bressy, la reine d'Arles ici devant Duran qui saute devant Belguet.

mier bout de corde. Cette attitude ne fut pas pour plaire au président qui annonça que cet attribut ne serait pas payé.

Les raseleurs sortirent alors de l'enceinte pour ne plus revenir.

Et Véran rentra son deuxième morceau... alors qu'il n'y croyait plus lui-même.

Le président démissionne

Dans une course libre, le président est seul juge de ses décisions. Celle que venait de prendre Agnel Bono ne fut pas partagée par tous bien que certains applaudissent. Par contre, ce fut la "bronca" quand il annonça sa décision:

"Je démissionne!" et se levant, il quitta son micro et s'en alla.

Les commentaires d'après la course

La malaise instauré à la suite de cette décision du président fit beaucoup parler, après la course. Il y avait les partisans de l'un comme des autres mais il



C'est la fin: le président Bono s'est levé, tourne le dos aux arènes, et s'en va. (photo H Duret Noves)

serait regrettable que les courses, aux Paluds, finissent par un pareil gâchis alors qu'elles étaient vouées au succès toujours croissant.

Certes, la décision du président nous a paru un peu hâtive et nous espérons qu'il reviendra sur celle-ci. Mais les hommes en blanc ont parfois, eux aussi, des réactions qui ne

favorisent pas le spectacle. Et les dirigeants d'une course libre doivent veiller à ce que celui-ci ne devienne pas un véritable cirque de foire.

Il y aura encore des courses aux Paluds et des 1400 personnes présentes, comme ce fut le cas ce dimanche, nous en reverrons encore, heureusement.

C'est là notre plus grand souhait!

Patrick PONS (La Terre Sainte)

Paluds de Noves : la "terre Sainte"

En bovins c'est bien connu, le Languedoc a sa Mecque taumachique qui a pour nom Saint-Laurent-d'Aigouze. On a, humoristiquement, l'habitude de dire "vous y mettez quatre vaches, ils font le plein". Chez nous en Provence, le digne pendant s'appelle les Paluds-de-Noves. Dimanche dernier, il y avait 8 taureaux jeunes de la manade du Joncas, une équipe de raseleurs emmenée par Durand, Patrick Siméon, Sanchez, les Garrido, etc. et pratiquement 600 aficionados sur les gradins. Pourquoi donc un tel succès pour une course de taureaux... qui plus est, emboulés? Mystère et boule de gomme.

Tout juste pourrait-on évoquer le manque de biou en cette fin de période hivernale. Mais, comme d'autres courses de ce genre se déroulent ailleurs devant

une petite chambrée, on ne peut que constater, sans plus chercher d'explications, le cas à part que constitue les Paluds-de-Noves. On s'y retrouve en "terre Sainte" comme les pèlerins vont à Lourdes.

Le cadre, le charme pittoresque des arènes, un public fidèle et de connaisseurs, toujours prêts à s'enflammer, font que la fréquentation des Paluds, et ce à n'importe quelle saison de l'année, ne prend pas une ride. Et encore on ne vous parle pas de la soirée de présentation où la salle de l'Amitié s'avère trop petite. En fait, c'est un miracle permanent. Quand on vous disait qu'il ne valait mieux pas se poser de questions et respirer pleinement ce savoureux parfum paludais...

PATRICK

Résultat, un très gros préjudice financier pour notre club et une cassure irréversible avec notre équipe de raseteurs.

Saison très agitée, avec malgré tout, des résultats financiers encourageants.

En mai 1992, lors d'un match de coupe de France BASTIA- OM les tribunes du stade Furiani s'effondrent faisant de très nombreuses victimes ; A priori cela ne devrait pas avoir d'influence sur l'organisation de nos spectacles, mais la crainte du contrôle sécurité de nos arènes pourrait être remise au goût du jour.

1993, Onze courses sont programmées et toutes les organisations annexes sont reconduites avec en plus la prise en charge de la foire aux chevaux fin février, journée qui sera annulée suite à la neige.

Petit problème, suite à un manque de concertation avec nos voisins de NOVES, deux courses ce dérouleront le 15 mai dans notre village, un concours de manades à Noves et la royale de G. RIBAUD aux Paluds avec malgré la concurrence 546 entrées.

Pour la 1^{ère} fois, la *Pena* « La Gardounenco » se propose de venir animer notre soirée de présentation.

Des T-Shirt pour la vente aux aficionados et des chemises pour les membres seront achetés et imprimés.

En prélude à la fête votive, un apéritif sera offert à la jeunesse Palunaise devant notre salle de réunion et nous n'oublierons pas les anciens en leur offrant l'entrée gratuite pour la course en semaine.

En août, suite à la catastrophe de Furiani, les craintes sur la vétusté et la dangerosité des arènes et un possible contrôle s'avèrent fondés. Au plus vite les arènes devront être mises aux normes.

Après concertation avec M. BELTRANDO, notre Adjoint spécial, la décision est prise. Club Taurin et Mairie, selon leurs moyens, vont s'atteler

pour mener à bien ce défi et pérenniser pour de prochaines années nos arènes.

Le Club Taurin fournira la main d'œuvre bénévole, la Mairie participera financièrement au paiement de l'architecte, organisme de Contrôle, défraiement des maçons et Matériaux.

Malgré la proposition de participation financière par le Club Taurin, la municipalité refuse, préférant que nous gardions nos ressources pour les futures organisations.

Début septembre, après visite de l'organisme de contrôle « Veritas », nous avons évalué l'ampleur des travaux à effectuer.

1. Gradins Est à démolir entièrement et à reconstruire.

2. Mettre aux normes et élargir tous les escaliers.

3. Construire une sortie de secours supplémentaire sous les gradins EST.

4. Mettre des rampes de sécurité sur les 2 gradins latéraux et remonter le mur du toril.

L'échéancier donné par le bureau de contrôle se terminera au début de la saison 1995 ; nous avons donc deux années pour parvenir à notre projet.

Un confortable bénéfice pour cette temporada, de très bons spectacles, de quoi voir l'avenir avec sérénité.

PALUD-DE-NOVES
DES TAUREAUX ET DES HOMMES

C'est la première fois (et cela risque de ne pas être la dernière !) que se produit ce double : Une course à Noves et une course aux Paluds, le même jour. Quand on sait que les Paluds c'est Noves, qu'il y a deux clubs taurins différents, et qu'ils se font concurrence ! Le fait est que ce dimanche, les deux courses ont obtenu leurs spectateurs habituels : aux Paluds surtout, avec 546 spectateurs emplissant les gradins, bien à l'ombre, tandis

qu'à Noves, 144 spectateurs au soleil ont courageusement résisté jusqu'au dernier taureau. Mais que faudra-t-il faire pour qu'une pareille gagure ne se reproduise plus ? Les taureaux de Ribaud, aux Paluds, ont été magnifiques et les taureaux de Guillaume et Mailhan à Noves ont été bons également. Mais c'est en privant les aficionados de voir les deux courses, à des jours différents, qu'on ne se fait pas que des amis.

Course le même jour (15/05) à Noves et aux Paluds

Début Novembre, les travaux commencent. La démolition des gradins est faite par une entreprise spécialisée, les fondations sont creusées manuellement par les membres du club aidées par des élus et quelques sympathisants.

1994, Tous les samedis et dimanches matin, une vingtaine de personnes œuvrent sur le chantier.

Les coffrages et travaux spécialisés seront effectués en semaine par 2 maçons issus du club et rémunérés par la Mairie.

PALUD-DE-NOVES

Une belle équipe aux arènes

Depuis qu'elles sont devenues municipales, les arènes des Paluds connaissent bien des changements. Contrairement à l'idée reçue, on ne cherche pas tellement à agrandir, mais plutôt à les mettre en conformité avec les règles de sécurité.

Le président Agnel Bono et son équipe de bénévoles, qui y travaillent cha-

que samedi, ont reçu la visite de "véritas", qui leur a donné toutes les directives et "modus vivendi" pour que les arènes soient conformes.

Depuis, on érige des barrières de sécurité du côté est, on a surélevé les gradins au nord, on a ouvert une sortie de secours vers le chemin des mules, derrière les arènes, sortie

qui permettra d'ailleurs une évacuation plus rapide dès la fin de la course, etc...

On y travaille dur chaque samedi et l'équipe qui accompagne le président, des jeunes et des moins jeunes, mérite un grand coup de chapeau.

On est comme ça, aux Paluds!

De vrais mousquetaires...



L'équipe des bénévoles Palunais, ce samedi, sur le chantier. (photo H.D.)

Travaux Arènes en 1993/1994

Des arènes améliorées en 1994

Le club taurin Palunais a tenu son assemblée générale annuelle, dans la salle de l'amitié, en présence de nombreux aficionados.

Souvenir

En ouvrant la séance, le président Agnel Bono demanda une minute de silence à la mémoire de ceux qui ont disparu en 1993, notamment du razeteur Stéphane Galigani. Puis il remercia les présents, les sponsors du club et les amis fidèles.

Bilan d'une année de courses

Après lecture du

compte-rendu de l'exercice 93 par Gilbert Gret, qui retraça les activités du club avec beaucoup de détails, le président Bono donna la parole à Maurice Giraud qui lu le compte financier.

Des finances rassurantes et très satisfaisantes, grâce à la fréquentation des arènes locales au cours de cette année. Plus de 7.000 spectateurs ont foulé les gradins Palunais. Le bénéfice de la saison tourne autour de 25.000 francs, ce dont ne saurait s'ennorgueillir bien d'autres clubs voisins (hélas pour eux!).

Il y a eu 36.000 francs de primes offertes par les aficionados sur les onze courses de la saison.



La bureau avec MM. Beltrando Michel, Maurice Giraud, Agnel Bono et Gilbert Gret. (photo H.D.)

Razeteurs

Côté plaignants, le président sait que certaines courses ont souffert du manque d'hommes. La blessure de Stéphane Galigani en début de saison aura provoqué une absence remarquable. Mais les Salucci, Auxéby, Dumas, Ranc ont été fidèles et leur présence appréciée.

Les arènes en travaux

aujourd'hui municipales, ont commencé. La partie Est des gradins rasée sera remplacée par des gradins nouveaux permettant d'accueillir 350 places. Ceux-ci, pour la fête du 15 août, pourront être soumis à location.

Les travaux seront effectués par les bénévoles du club, mais les fournitures seront prises en charge par la mairie.

Le président et M. Beltrando annoncent le montant des dépenses engagées, et la conformité côté sud-ouest assurée par un surélévement du mur.

De même, la montée d'escalier aux gradins sera

Des travaux qui doivent être terminés le 15 Mars.

Le programme des courses

Le président annonce l'ébauche du programme des courses dans les arènes Palunaises : 3 avril, course du Trident d'or; 1er mai, course; 29 mai, Course des Mailhan; 12 juin.

Les Chauvet; le 5 ou le 19 juin, ferrade à la manade des Alpilles; 14 juillet, Trident d'or, 2e série; 31 juillet, les Ribaud; 13 août, Lafont; 14 août, Chauvet; 15 août, Ribaud-Mailhan; 16 août, six manades; 5 septembre, finale du Trophée

Assemblée générale Novembre 1993

Douze courses avenir sont au programme plus deux protections et une course de solidarité organisée avec les Club de Remoulins et Vendargues au profit de la famille du raseteur Olivier Auzeby décédé. Ferrade toujours chez Norbert Chauvet, et maintient de toutes les organisations parallèles. Suite à divers problèmes, nous décidons d'inviter une nouvelle équipe de raseteurs ; ces derniers, peu connus en Provence enflamment l'Hérault et devraient nous démarquer des arènes voisines, l'avenir nous dira si nous avons pris la bonne décision.

Les premières courses se dérouleront sans les gradins coté EST ; ils seront ouverts au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Fin Juillet ; le gradin principal est terminé avec 350 nouvelles places spacieuses et une très bonne visibilité, ce qui va nous permettre de rentabiliser nos spectacles.

La municipalité, par vote, nous exempte du paiement de la taxe sur les spectacles, ce que nous demandions depuis plusieurs années.

Un repas au restaurant « le Verquieres », payé par le club taurin sera offert à toutes les personnes participant à la rénovation des arènes.

Nous offrons un jeu de maillot floqué " Club Taurin des Paluds" au Foot Ball Club Palunais. Léger déficit dû surtout à la gêne occasionnée par les gradins fermés en début de temporada et par la participation financière à certains travaux.

PALUD-DE-NOVES
CLUB TAURIN PALUNAIS

L'ombre d'un grand manadier

Pendant cette assemblée générale, le souvenir du manadier local Régis Chauvet a été maintes fois évoqué



Un seul être vous manque

Le club taurin des Paluds de Noves a tenu son assemblée générale annuelle, salle de l'amitié, en présence de nombreux affiliés du village, mais également des amis des localités voisines.

Un seul grand absent cette année - le manadier local Régis Chauvet. Le regretté manadier, décédé le 31 octobre dernier était donc représenté par son ami de longue date Lucien Félix.

Le président Agnel Bono sera d'ailleurs très clair à son sujet : "La renommée de nos arènes Palunaises nous la devons en grande partie à notre ami Régis Chauvet".

La minute de silence qui suivit, sur sa demande, fut recueillie, très recueillie.

151 cartes

Le club taurin des Paluds peut s'enorgueillir d'être un club très prisé dans la région. On n'obtient pas une renommée comme la

sième s'il n'y a pas la volonté de bien faire et l'efficacité de ses dirigeants.

Les présidents qui se sont succédés aux Paluds ont prouvé qu'ils avaient foi en l'avenir, en leur travail, en leur passion.

Le résultat se fait sentir chaque année : 151 cartes distribuées prouvent l'amour de la bouvine mais aussi de ce grand club taurin.

Bilan : finances satisfaisantes

Les comptes-rendus lus par Gilbert Grot ou remontrés par le président Agnel Bono sont encourageants.

On perd des "soirs" d'un côté (activités extra-bouvine) mais on en gagne de l'autre (courses).

Les entrées étant peut-être plus nombreuses cette année, à cause des aménagements des gradins ?

Félicitations

Le président, à ce sujet, tient à féliciter les participants à ces travaux. Pendant 25 années, ils furent entre 12 et 20 volontaires à

travailler et dès samedi prochain, les travaux reprendront.

Qu'on se le dise !

Bureau

Pes de changements dans le bureau du club qui permettra au président Bono de recommencer, cette année, à diriger les courses, les annonces au micro

comme il le fait si bien depuis plusieurs années.

Lui aussi, remercie toute notre gratitude et nos félicitations.

Programme temporada 95

Le président fit une ébauche du programme de la temporada. Il habitait de l'air mai 1995. Mais il sera quand il sera.

Par contre, il y a aussi Marti Abbal, Dumais 1994, d'autres s'ajoutent aux

Le bureau du club taurin, avec Michel Bertrand, adjoint spécial des Paluds, Agnel Bono, Gilbert Grot. Une vue des nombreux présents à cette assemblée.

Assemblée Générale Novembre 1994



Maillot offert au FCP par le Club Taurin

Régis CHAUVET, notre manadier local est décédé, immense perte pour la bouvine et pour notre Club Taurin.

Patrick VERNET démissionnaire est remplacé par Marc MERCHAT.

1995, L'échéancier donné par le bureau de contrôle VERITAS se termine au début de la saison 95 ; il faut impérativement que tout soit terminé. Très motivés, quelques membres retraités ou sans travail vont tous les jours travailler à la réfection des escaliers, portails, et rampes de sécurité.

Fin Mars, après une dernière visite, le bureau VERITAS donne **le certificat de conformité (Annexe 4)**.

Pour fêter cela, la municipalité, avec à sa tête Michel Beltrando, offre à tous les bénévoles la bouillabaisse (Cuisinée par Ginette et Aimé RAFFIN) dans la salle de l'amitié.

Douze courses en pointes sont programmées.

Avant de disparaître, Régis CHAUVET nous avait fait part de son souhait de voir aux PALUDS sa royale rasetée par la vedette du moment Frédéric DURAND : Cette course se déroulera le dimanche 1^{er} Octobre.

Pour donner de la nouveauté cette année, nous ferons appel à la manade Jacques BON.

Nous organiserons aussi la finale de l'école de raseteurs de NIMES, chère à Daniel SIMEON, cette école se produisant fréquemment dans nos arènes depuis deux ans.

FREDERIC DURAND POUR UN HOMMAGE A REGIS CHAUVET

Cette course réservée uniquement aux taureaux de Régis Chauvet, ce dimanche à partir de 15 h 00, avait été programmée par le manadier lui-même, avant sa mort.

"Je veux que mes taureaux soient combattus par Durand", avait-il dit au président Agnel Bono, du club taurin Palunais, et dans les arènes des Paluds, avec les as du croquet du moment".

C'est pourquoi, hors-trophée, bien entendu, cette course s'annonce certainement comme étant exceptionnelle.

Des taureaux...

La manade Régis Chauvet est actuellement l'une des plus en vue. Les cocardiers qui seront présents ont été sélectionnés dans toute la manade : Prince, Capitaine (celui qui va boire à la buvette pendant la course), Aymarguais, Gambetta, Gare à toi (vainqueur de l'ours d'or à Noves) et Sommiérois. On ne peut pas faire mieux !

... et des hommes

A l'heure de la "capelado", le salut des raseteurs, Frédéric Durand foulera le sable des arènes du village pour la première fois. C'était le souhait de Régis et il sera là. A ses côtés, il y aura Daniel Martinez, Hervé Pérez, Nicolas Guétal, Patrick Siméon, Jérôme Dumas et Christophe Galibert. Rien que du beau monde !

C'est donc une course qui, si le temps est de la partie, pourrait être "la" course de l'année.

Hommage Régis Chauvet, Octobre 1995

Le triomphe de la jeunesse

La finale de l'école des raseteurs de Nîmes s'est déroulée cette année dans les arènes des Paluds. Malgré le temps maussade, (mais la pluie n'a vraiment commencé à tomber qu'après la course !), les gradins étaient bien garnis. Le public présent a passé une excellente après-midi.

Bien que les taureaux soient emboulés, les actions de ces cocardiers ne laissèrent aucun doute quant à leur dangereuse destination.

Les jeunes raseteurs de l'école de Nîmes firent un travail remarquable, à vous couper le souffle.

Le meilleur cocardier fut désigné par à l'unanimité du jury. "Néron" de Ré-

gine Chauvet fut de loin le meilleur taureau.

Après la course, une amicale réception avait lieu à la salle de l'amitié et le président Agnel Bono fut heureux d'y accueillir manadiers et raseteurs autour d'un lunch fort copieux.

Les manadiers présents étaient : Henri Laurent, Jean Laffont, Frédéric Lautier, Christian Espelly, Régine Chauvet, Pierre Cuillé, Magaly Saumade et Daniel Lopez.

Quant aux raseteurs : Laurent Manéro, Robin Durand, Olivier Morant, Julien Malige, Bertrand Gal, Thibaud Dupont, Joanin Martinez et Frédéric Jockin.



Les manadiers et raseteurs rassemblés à la salle de l'amitié autour du président Bono. (photo H.D)

Finale Ecole de Raseteur de Nîmes Novembre 1995

Ferrade chez Norbert CHAUVET et traditionnelle aïoli du 14 juillet.

A midi pour la finale du trophée St Roch, Hervé RAFFIN nous propose d'organiser un repas en nous laissant l'intégralité du bénéfice ; seul le service sera à notre charge, 400 repas servis ce qui a financé entièrement la Pena.

8114 spectateurs se sont présentés au guichet, soit 737 de moyenne par course, seul bémol certaines courses n'ont pas été d'un grand niveau.

Bon résultat financier cette année encore, un solde positif en caisse de 42200 frs, malgré les 14500 frs dépensés en frais d'entretien.

Les élections municipales approchant, nous décidons qu'après chaque changement électoral, le titre de président d'honneur ne sera plus automatiquement décerné.

Denis DAVID démissionne, deux jeunes passionnés nous rejoignent : Sébastien GONFOND et Bruno RAFFIN.

1996, Après 3 années où les membres ont été très sollicités, nous décidons de lever un peu le pied.

Dix courses programmées cette année.

Pour créer une émulation entre manadiers, les manades CUILLE, H. LAURENT et Le JONCAS, disposant de très bons taureaux, seront présentes cette année dans notre plan.

Pour se prémunir des orages de l'été, nous décidons d'investir dans l'achat d'une bâche pour couvrir entièrement la piste, coût de l'opération : 4500 Frs.

Pas de courses du Trident D'or cette année. Pour des raisons très obscures, la 1/2 finale que nous avions demandé d'organiser au mois d'août nous a été refusée.

Pour la 1ère fois, la finale du trophée St ROCH sera composée de 7 Manades.

Le club taurin retroussé les manches

L'annonce d'une course de taureaux, en plein mois d'août, peut très bien être contrariée par un orage d'été. La course doit alors être annulée, au dernier moment, laissant parfois des centaines d'aficionados déçus.

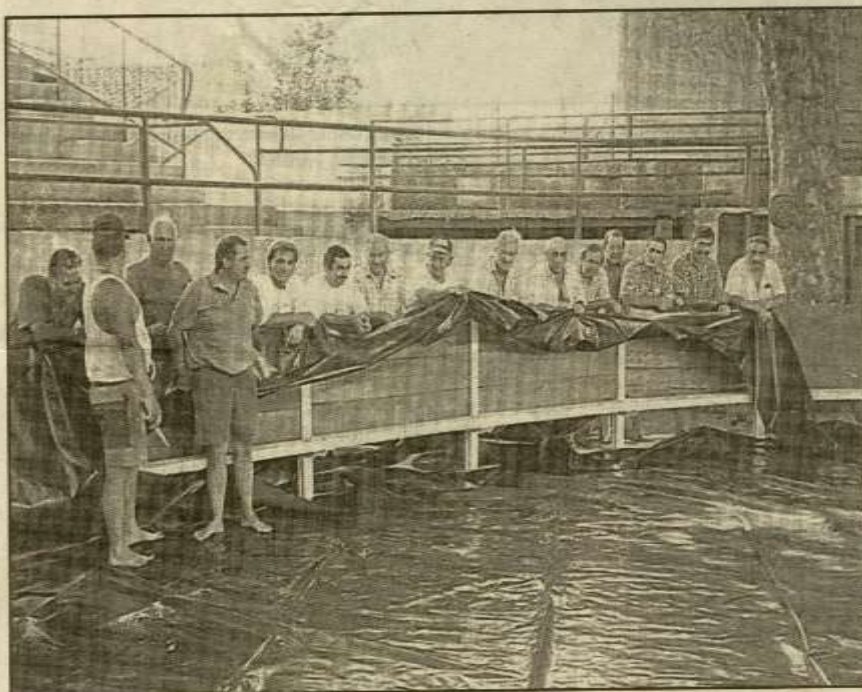
Alors, cette année, pour tenter d'éviter ce désagrément, le club taurin a décidé de couvrir la piste d'une bâche, en cas d'orage.

La chose ne paraît pas trop aisée, mais les membres du club sont déterminés. Ils y parviendront.

Cette semaine, une séance de découpage de la bâche (en plastique) a eu lieu, et après un petit déjeuner copieux (on n'hésite pas à joindre l'agréable à l'utile!) les amis du président Bono se sont appliqués à découper (suivant le pointillé) cette bâche provisoire.

Si donc, d'aventure, le ciel se mettait en travers d'une course, celle-ci pourrait quand même avoir lieu.

L'avenir nous le dira!



L'équipe du club taurin avec le président Agnel Bono en plein travail pour la découpe de la bâche. (photo H.D.)

Acquisition Bâches pour couverture de la piste 1996

1997. Onze courses programmées cette année, avec la super royale de R. Chauvet aux AS. Une course de vaches cocardières avec Frédéric DURAND sera organisée pour la fête votive, échec avec seulement 300 spectateurs.

Faute de moyens, la Croix rouge de Marseille ne pourra plus couvrir bénévolement nos manifestations, nous serons dans l'obligation de faire appel à un service ambulancier professionnel ; Les ambulances des Alpilles à St Remy de Provence.

Pour le 14 Juillet une journée à l'ancienne, avec déjeuner à la manade Colombet, Abrivado longue, Aïoli, et traditionnelle course de taureaux.

Le comité des fêtes des Paluds ayant des difficultés financières, et ne pouvant plus engager la Pena « La Gardounenco » pour le 15 Aout, nous renonçons à nos primes de la fête votive.

En cours d'année, Maurice GIRAUD, pour raison personnelle démissionne de la fonction de trésorier, Régis JAUFFRET tiendra le poste vacant jusqu'au terme de la Saison.

Un tableau sera offert au raseteur Daniel MARTINEZ, pour sa dernière course dans nos Arènes.

PALUDS DE NOVES

Des arènes bondées pour la Saint-Roch

Le taureau Sommiérois, de Chauvet, a été classé meilleur du trophée de la Saint-Roch. Briquet, de Cuillé, gagne, quant à lui, le prix de la fête

On s'y attendait un peu, mais la surprise est toujours là : les arènes des Paluds étaient pleines. Les plus courageux (ou les retardataires) n'eurent plus qu'une solution : la contre-piste. Mais que d'éclats au cours de cette dernière course palunaise. Les coups de barrière, les envolées, les tee-shirts arrachés, les taureaux ont tous été bons, sans aucun nuage.

Une course parfaite

Les cocardières ont tous étonnés agréablement et les hommes en blanc étaient déchainés. Entre Guichard et Roux, le pari était engagé puisqu'ils avaient 40 points chacun au début de la course. Mais le "petit" Frédéric fut grand dans son rôle de meilleur homme du jour et l'emporta avec plus de 60 points. Il a mérité sa victoire.

Le président Agnel Bono annonça les numéros gagnants de la tombola (n°3035 et n°3572) avant d'annoncer Frédéric Guichard, gagnant du trophée. Il fut très ap-



Le public et la présidence massés dans l'arène et sur les gradins pendant cette remise de prix. (Photo H.D.)

plaudi tout comme Roux et Martinez, second et troisième. A son tour le manadier Cuillé reçut les éloges, les fleurs et une coupe pour son taureau **Briquet** meilleur

du jour. Régine Chauvet reçut une coupe pour **Sommiérois** meilleur taureau de la saison.

Après la Coupo Santo interprétée par la Gardounenque, arlé-

siennes, gardians, enfants costumés quittèrent l'arène formant une longue file interminable derrière les participants à cette remise.

21 ème Finale Trophée St Roch, 7/09/1997

Une nouvelle fois l'Ecole de Raseteurs de NIMES nous sollicite pour organiser sa finale, elle se déroulera le 11 Novembre.



1998. Dix courses en pointes pour cette saison, avec une course aux AS (CUILLE, RIBAUD) le 9 Aout.

Roger PAULEAU est élu Trésorier.

Fin Février, foire aux chevaux avec une course de taureaux emboulés l'après-midi.

Cette année, obligation de créer quelques places pour Handicapés, nous les placerons sous les gradins devant l'infirmerie.

Ce mois d'Août sera tragique pour notre hameau, au cours d'un accident de la circulation, 3 enfants perdent la vie, il va de soi que la fête votive des Paluds qui débute seulement quelques jours après les obsèques pose réflexion sur sa tenue.

Après une réunion entre la Mairie, le comité des fêtes et les sociétés organisatrices de manifestations, il est décidé de l'annulation des Bals, Pena, Abrivado, et toutes animations festives. Seuls seront conservés les concours de boules, la course de vélo et les courses camarguaises, organisation pouvant être difficilement annulée du fait d'engagement et de calendriers régionaux.

Les jours suivant certains dirigeants de sociétés locales ne respecterons pas les accords passés, ce qui laissa le club taurin comme seul organisateur.

De nombreuses critiques très virulentes allaient suivre, certaines personnes ne comprennent pas que nous ayons maintenus nos spectacles.

Au terme de cette saison le Président Agnel BONO demanda d'être remplacé.

Comme souvent la mauvaise foi de certain, la lassitude, la fatigue et l'incompréhension ont eu raison de la passion.

Saison qui se termine par un important déficit (30 000 frs).

Année déficitaire pour le club taurin

Le club taurin palunais a tenu son assemblée générale, salle de l'état-civil. Les entrées ont été assez régulières, sauf pendant la fête votive du 15 août qui fut endeuillée par le terrible accident qui coûta la vie à trois jeunes palunais aux environs d'Eygalières. Le président expliqua que le club taurin ne pouvait pas annuler les courses. Le déficit fut donc assez conséquent. Pourtant, le jour de la finale du début septembre, on a enregistré 1 112 entrées payantes, ce qui est considérable pour un petit club taurin comme celui des Paluds.



Les nombreux aficionados présents, salle de l'état-civil. (photo H.D.)

Le président Bono a également ébauché les courses à venir pour la saison 1999 : 1^{er} mai, Cuillé et Didelot. 9 mai, Ribaud. 30 mai, Jacques Bon. 20 juin, Chauvet et Lautier. 14 juillet, Mailhan. 25 juillet, Gillet, Joncas, Ribaud. 8 août,

Chauvet, Cuillé, Cavalini, Lautier. 15 août, Mailhan et Lafont. 16 août, Challenge Francis Chainé. 17 août, les espoirs de Chauvet. 4 septembre, les espoirs de Mailhan. 5

Septembre, finale du trophée de la Saint-Roch.

Une réunion aura lieu ce jeudi soir, suite à l'annonce du président de sa volonté de céder sa place.

Assemblée générale 1998



Les Années Tumultueuses

De 1997 à 2007

1999. Fin 98, comme il l'avait annoncé, A. BONO donne sa démission, personne ne veut s'investir dans cette responsabilité oh combien haletante mais aussi très ingrate.

Après le refus de certains qui était pressenti, Sébastien GONFOND, âgé de seulement 24 ans relève courageusement le défi.

Lors de la présentation du programme, début mars, un cadeau sera fait à notre ancien président.

Onze courses sont prévues, le Trophée de la St Roch se courra sur toute la saison.

Nouveautés, dorénavant il faudra remplir des fiches de gains et les faire signer par les raseteurs.

Nous organiserons à nouveau la finale de l'école de Raseteurs de NIMES.

Notre Club est en deuil. Michel BELTRANDO, Adjoint spécial mais aussi notre président d'honneur est décédé, énorme perte pour notre hameau, mais aussi pour notre club, il avait soutenu et participé à l'acquisition et à la rénovation de nos arènes dans les années 90.

Seconde année avec un important déficit, les frais de gestion devront être revus.

Yannick RICO et Gilbert PAULEAU rejoignent le conseil d'administration.



Le programme du Club taurin du président Sébastien Gonfond

était, ce samedi, le grand rendez-vous de la bouvino, dans la salle de l'amitié des Paluds.

Salle qui porte bien son nom puisque les nombreux amis du club taurin local n'ont pas manqué le rendez-vous donné par Sébastien Gonfond, jeune président de 25 ans qui succède à Agnel Bono, lequel aura accompli dix années à la présidence.

Mais on entendra encore quelques temps, la voix d'Agnel au micro des arènes jusqu'à ce que le président Gonfond lui succède définitivement. Le jeune président après ses remerciements d'usage annonce la saison taurine palunaise, héritage d'une saison passée fort active.

Si en 1998, il y a eu dix courses, il en prévoit douze pour la saison qui s'annonce.

Douze courses en cinq mois

La temporada Palunaise débutera le 1er mai avec les manades Cuillé et Didelot.

Dimanche 9 mai, les Ri-aud.

Dimanche 30 mai, les taureaux de Jacques Bon, le Carguais moustachu à l'inséparable chapeau noir.

Dimanche 20 juin, Chauvet et Lautier seront en concours.

Mercredi 14 juillet, les taureaux de Fabre-Mailhan.

Dimanche 25 juillet, concours de manades avec Cuillé, Joncas et Ribaud.

Dimanche 8 août, pour la première fois aux Paluds, la manade Cavallini sera présente avec Chauvet, Cuillé et Lautier.

Dimanche 15 août: fête vovée des Paluds: Les Mailhan et Lafont.

Lundi 16 août: concours de manades: Chauvet, Cavallini, Joncas, Gillet, Lautier, Mailhan.

Mardi 17 août: Une course de protection des taureaux de Régis Chauvet.

Dimanche 5 septembre: la finale du trophée de la Saint Roch, Chauvet, Lautier, Mailhan, Ribaud, Joncas, Lafont, Cuillé.

Dimanche 31 octobre, un concours de manades viendra clôturer cette longue saison de bouvine Palunaise.

Les hommes en blanc invités durant cette saison taurine sont: Laurent Favier, Joël Rabier, Romain Mascarin, Frédéric Guichard, Jérôme Douzon, Robin Durand, Frédéric Garrido, Patrick Siméon.

Le club taurin palunais a connu les grandes dates de la temporada 1999. (Photo H.D.)

Le nouveau président Sébastien Gonfond. (Photo H.D.)

Présentation programme 1999

Michel Beltrando nous a quittés

L'adjoint spécial des Paluds-de-Noves et conseiller municipal pendant 18 ans s'est éteint jeudi soir

De 1977 à 1995, Michel Beltrando a été conseiller municipal.

Ce Paludais d'origine italienne, habitait au Marais pendant sa jeunesse et il entra à la FNCF pour y faire carrière.

Que ce soit à son travail ou aux Paluds, Michel avait à cœur de défendre les intérêts de chacun, s'engageant même dans le syndicalisme pleinement.

20 mars 1977

Lors des élections de 1977, il s'engage à fond dans les affaires communales et le maire le Novés, M. Ginoux, lui alloue le poste d'adjoint spécial des Paluds en mars 1983, lors de son second mandat.

Dès le début de son premier mandat, il est chargé de plusieurs commissions (écoles, œuvres sociales, information, sports, fêtes, associations culturelles) dont il s'acquitte avec ses honneurs.

Son tempérament jovial et très amical, avec ceux qui l'entourent, fera de lui un ami sincère et toujours souriant.

Quand il prend le poste d'adjoint, aux Paluds, il le gardera pendant douze ans et réalisera les grandes choses, grâce à son opportunité et son insistance.

Le stade des Journées, construit en décembre 1989



Lors de l'inauguration du stade où Michel Beltrando prononça son allocution devant Michel Hidalgo : un beau jour de gloire pour lui. (Photo H.D.)

par Michel Hidalgo, en sera l'exemple dont il fut si fier.

En mars 1989, l'adjoint spécial des Paluds est responsable de nombreuses commissions. On le retrouve partout où on a besoin de lui. Il sera également délégué du syndicat intercommunal Durance-Alpilles.

Un ami, un vrai

Mais avant toute chose, Michel était un ami pour tous.

"Comment peut-on ne pas être ami avec un type comme ça ?" avait fait remarquer un ami aficionado en entrant dans les arènes paludaises dans il a contribué longtemps à la rénovation.

Michel annonça qu'il quittait le conseil municipal en 1995 et cela surprit un peu. Mais lui savait que la maladie dont il souffrait, ne lui laisserait que peu de répit.

Il en parlait comme d'un événement qui approchait à grands pas.

Ce pas a été franchi, jeudi soir, quand Michel a rendu son dernier soupir accordant au mal son ultime victoire.

A son épouse Nicole, à ses filles et tous les siens, la rédaction de "La Provence" adresse ses plus sincères condoléances.

► Michel Beltrando sera inhumé jeudi à 15 h 45, à Orange. Ses obsèques ont donné à 18 heures devant la mairie amonés des Paluds pour le dépôt de l'urne.

Obsèques de Michel Beltrando 1999

2000. Neuf courses au programme, le Club Taurin Lou Rami de Plan d'Orgon ayant ses arènes en travaux nous sollicite pour organiser leur course du 30 Avril dans notre plan ; accord donné. Le Bar des Arènes ne voulant plus organiser fin février la foire aux chevaux, nous décidons d'être l'organisateur. Pour rendre hommage à notre ancien Président d'honneur M. BELTRANDO, il sera créé un Souvenir qui se déroulera sur une journée, un prix au meilleur taureau et un autre à l'animateur. En prélude, le matin, nous irons nous recueillir sur sa tombe, la date choisie sera le dernier dimanche de juillet.

Le club taurin a présenté le programme de la saison 2000

Une saison qui, encore une fois, s'annonce brillante et bien remplie avec dix courses au programme et de bons razeteurs



Le président Sébastien Gouffond annonce le programme du club taurin paludais devant des aficionados venus en nombre. (Photo H.D.)

Le club taurin des Paluds de Noves avait invité tout ce qui touche au monde de la horrairie : aficionados, razeteurs, managers, révéreux, etc. La présence également de la Guardia nous ajoutait la note musicale et folklorique supplémentaire et indispensable.

Le président Sébastien Gouffond annonça alors le programme de la temporada 2000 en soulignant que les arènes paludaises obtiennent autant de succès qu'en 1999, abstraction faite de la blessure de Didier Abellan, dans la prise patronale.

Programme de la saison 2000

► Le 30 avril, à cause de travaux dans les arènes de Plan d'Orgon, la course sera organisée dans les arènes paludaises par le CTPR Lou Rami.

► Le 1^{er} mai : **Royal de Chauvet** avec Romarin, Sanson, Bambino, Dormeur, Molère, Camarita.

► Le 28 mai : **Jacques Bon** avec Trippier, Amérix, Sanson, Paludon, Ramoncho, Darius.

► Le 18 juin : **Castellé** avec Buisson et Anissa, Jomeas avec Pèpou et Lotus et Ribaud avec Pruney et Javen.

► Le 14 juillet : **Fabre-Mailhan** avec Perceval, Poker, François, Bambou, Orgonais, Vira ven, Calenda.

► Le 30 juillet : **Ribaud** avec Ravi, Lantier avec Furet, Di-dolot avec Célyso, Mailhan avec Fiazou, Cavallini avec Twiss et Jomeas avec Domingo.

► Le 11 août : **Chauvet** avec Sanson et Mouréser, Lantier avec Clavis et Moreau.



Guillermo avec Sosie et Sultin.

► Le 14 août : course de présentation avec Chauvet et Cavallini.

► Le 15 août : **Lafont** avec Périclés et Intrepido, Cavallini avec Saint Andréata, Castellé avec Izare et Daclou et Mailhan avec Caselle.

► Le 1 septembre : finale du trophée de Saint-Roch. Seront présentés Jomeas avec Dalton, Ribaud avec Galusber, Castellé avec Vestricon, Chauvet avec Camarita, Mailhan avec Cistron, Lantier avec Jomeas et Guillermo avec Fatigue.

Présentation programme Mars 2000

Nous fêterons comme il se doit les 80 ans de notre cher Emile SALADIN, après la course nous nous retrouverons tous autour d'un bon repas. Notre président a essayé de renouer avec le Trident D'Or. Devant leur mépris, il n'y aura plus de course de cette association. A la demande de l'association des manadiers, nous sommes dans l'obligation de refaire le toril. Pour éviter le contact entre les taureaux des différentes manades, Sept cases indépendantes seront créées ; pour cela le toril devra être entièrement rasé et reconstruit différemment. La Ferrade sera remise au goût du jour et se déroulera à la Manade COLOMBET aux Orgonens. Toujours l'Aïoli le 14 juillet cuisinée par Martine et Hervé RAFFIN.

Pour notre finale, le Bar des Arènes nous offrira la Pena « La Gardounenco ». Joli bénéfice pour cette saison, ce qui démontre une saine gestion et des spectacles de qualité.

2001. Huit courses plus une protection. Cette année nous fêterons les 70 ans de la création du club et les 40 ans de présence de la manade Fabre MAILHAN dans nos arènes. A cette occasion, la course sera aux AS avec Nicolas NOGUERA et Frédéric DURAND.

Les travaux du toril avancent et devraient être terminés dans les temps. Devant les difficultés à gérer les demandes d'adhésion à notre conseil d'administration, nous décidons de doter le club d'un **règlement intérieur (Annexe 6)** celui-ci devra être validé à l'Assemblée générale de fin d'année.

Emile Saladin, portier des arènes, est mis à l'honneur

Emile Saladin est une figure emblématique du club taurin palunais. Il a connu une succession de présidents, dans son club. Il a connu des milliers de taureaux auxquels il a ouvert la porte du toril. Il a connu des centaines de raseteurs et des millions de spectateurs. Et ces gens-là le connaissent, peut-être pas toujours sous le même angle, mais Emile n'a pas d'ennemis : sa gouaille, son franc-parler, sa bonhomie ont fait de lui l'ami de tous.

Il a, plus d'une fois, pris des risques dans l'arène et plus d'un taureau est venu lui "parler" de très près. Mais son travail de portier, Emile ne le laisse à personne.

Bien qu'il ait formé un jeune (Jean-Louis Raffin)



Emile a reçu son plus beau trophée : la devise sang et or du Club taurin. (Photo H.D.)

pour ce travail, il est toujours là. Et il a fêté très récemment ses 80 printemps.

Et oui ! Qui l'aurait dit ? C'est pourquoi, ce mardi 15 août, à la fin de la course, accompagné de son frère "le portier d'en face", Emile a reçu en cadeau d'anniversaire, de la

part du club taurin palunais et sous les applaudissements nourris du public : la "devise" du club taurin sang et or. Visiblement très ému, Emile Saladin, notre portier-diplômé, a répondu à tous. Joyeux anniversaire, Emile !

80 ans d'Emile SALADIN Aout 2000



F. Mailhan, Affiche 40 ans

La manade Fabre-Mailhan : une longue histoire avec les Paluds de Noves

Depuis 1961, les taureaux de la manade Fabre-Mailhan n'ont jamais manqué une saison aux Paluds. Saint-Baudile fut le 409e taureau de cette longue série

Certains peuvent se demander pourquoi, à l'issue de la finale de la Saint-Roch, aux arènes des Paluds, le président du club taurin M. Agnel Bono a tenu à marquer son attachement à la manade Fabre-Mailhan.

Aussi avons-nous tenté d'en savoir plus sur les relations qui existent entre ce manadier et notre club taurin.

Rencontre avec le président Francis Chaine.

* En 1960, un ami de Francis Chaine M. Louis Gros, de Saint-Christol, dans l'Hérault, présente au président des Paluds un homme qui veut créer sa propre manade en Camargue et qui vient de former son premier cheptel depuis un an (1960).

Cet homme, c'est Marcel Mailhan qui s'est associé, pour cette tentative, avec un arma-

teur du port de Marseille, M. Fabre.

Une amitié naît rapidement entre ces deux hommes de bouvine et dès 1961, le 8 mai, la manade Fabre et Mailhan fait son apparition dans les arènes des Paluds.

Peut-être est-ce la réussite de cette première course qui va propulser les taureaux de Fabre et Mailhan dans la renommée. Toujours est-il que depuis 1961, la manade est toujours présente aux Paluds, avec un minimum de sept taureaux par an.

Saint-Baudile, le 409

Le taureau baptisé "Saint-Baudile" a été couronné de succès lors de la finale du trophée de la Saint-Roch. Ce Saint-Baudile là était le 409ème taureau de Fabre-Mailhan entrant dans les arènes Palu- naises.



2001, Fabre Mailhan, 40 ans de présence

Hélène Fabre et Pascal Mailhan avec Francis Chaine, à l'honneur dans nos arènes (photo H.D.)

Un tel chiffre méritait, nous croyons, une récompense.

Si nous comparons avec les autres manades surtout - Depuis 1960 :

- Chauvet: 300 Taureaux.
- Ribaud: 210 Taureaux.
- Lafont: 280 taureaux.

Et puisque nous sommes dans les statistiques, sachez qu'il y a eu, dans les arènes des Paluds, depuis la création du club taurin (37 ans déjà) 1845 taureaux cornes nues,

pour 271 courses dont 151 furent des courses complètes d'un même manadier.

Hélène Fabre et Pascal Mailhan

Le club taurin des Paluds, en cette fin de saison (bien qu'il reste la course des Chauvet le 1er octobre), a tenu à marquer d'une pierre blanche cet événement en récompen-

sant, par de chaleureux remerciements, applaudissements et récompenses diverses, les familles Fabre et Mailhan.

Mme Hélène Fabre, accompagnée de Francis Chaine et Pascal, le fils de Marcel Mailhan furent, en effet, très applaudis et reçurent des hommages très mérités.

Notre journal s'associe à cet hommage.

PALUDS-DE-NOVES

Le club taurin instaure un règlement interne

Le nouveau texte prévoit l'extention à trois membres supplémentaires du Club taurin palunais ce qui montre l'intérêt des habitants pour les biou

L'assemblée générale du club taurin des Paluds a eu lieu, dans la salle de l'amitié en présence de André Delègue, adjoint spécial des Paluds, et nombreux aficionados, raseurs, tourneurs et membres du club.

Le président Sébastien Gonfond ouvre la séance par la lecture des comptes (par le trésorier). Les comptes sont positifs et, même s'il n'y a pas une marge bénéficiaire importante, l'essentiel est de n'être pas déficitaire. Puis le président annonce qu'à partir de cette année, le bureau du club taurin a instauré un règlement interne au club. Avant d'en donner le contenu, il redonne lecture des statuts de la société.

Puis il lit le nouveau règlement où nous avons retenu que le club sera élargi jusqu'à 21 membres (au lieu de 18).

On va, cette année, accepter trois nouveaux membres. Et comme quatre personnes se sont présentées pour entrer au Club taurin palunais, trois seront élus (les trois premiers inscrits) et le quatrième sera stagiaire.

Les nouveaux : Alain Fabre, Philippe Nicolas, Jean Lainé. Stagiaire : André Bernard.

À propos de l'euro, le prix de la carte sera fixé à 8 € et le prix des entrées aux arènes à 7 €.



Les aficionados étaient venus nombreux suivre les travaux de cette assemblée (Photo H.D.)

Un programme ébauché

En 2002, le Club taurin palunais organisera son lot (25 décembre), la foire aux chevaux (24 février), la soirée calendrier en mars.

Le programme de la saison a été ébauché :

- Mardi 1^{er} mai : Fabre-Mailhan ; dimanche 19 mai : la ferrade chez Colombet ; dimanche 26 mai : concours de trois manades ; dimanche 16 juin : Royale de Cutille ; dimanche 18 juillet : Souvenir Michel-Beltrando ; dimanche 11 août : Royale de Chauvet ;



Au centre, le président Sébastien Gonfond entouré de son secrétaire et trésorier et André Delègue. (Photo H.D.)

- lundi 12 août : course de protection ; mercredi 14 août : protection ; jeudi 15 août : Concours de manades ; diman-

- che 1^{er} septembre : 26^e finale du trophée de la Saint-Roch ; dimanche 3 novembre : Une course à désigner.

Assemblée Générale Novembre 2001

L'URSSAF, qui était un très gros problème pour nous organisateurs mais aussi pour les raseteurs est réglé, il suffira seulement de tenir un cahier à souche à jour. Une sortie en car est prévue chez nos amis de St Christol. Ferrade chez Colombet reconduite, avec repas organisé par le club, de même le 14 juillet Aioli et course de taureaux emboulés le matin.

André BERAUD est élu au conseil d'administration. Après 3 années passées à la tête du Club Taurin, avec beaucoup d'amertume, notre président donne sa démission. Sans y être préparé, il a eu la lourde tâche de diriger le Club taurin et cela avec 3 générations de membres. Les querelles internes et beaucoup d'incompréhension ont eu raison de son abnégation. Sous sa présidence, de très grands cocardiers ont foulé la piste des Paluds ; avec beaucoup de compétence il aura permis avec succès au club de tenir son rang. Sous le souhait de certains membres, il accepte tout de même de rester au conseil d'administration.



25eme finale St Roch



Le Conseil d'Administration en 2001.

1. Rang : J. LAINE, Y. RICO, G. PAULEAU, R. PAULEAU, C. VERNET

2. Rang : J M. DECODTER, J L RAFFIN, A. BONO, S. GONFOND, F. CHAINE, R. JAUFFRET, A. RAFFIN.

3. Rang : B. RAFFIN, M. MERCHAT, A. FABRE, G. GRET, L. BERNARD, G. FILLIOL, N. PHILLIPE

2002. Décembre 2001, Jean Louis RAFFIN qui était Vice-président depuis plusieurs années est élu président du Club Taurin des PALUDS.

Huit courses plus deux protections sont au programme cette année, les autres manifestations (Foire aux chevaux, Ferrade, Aioli, loto) seront reconduites. Pour la ferrade, les épouses des membres confectionneront les hors d'œuvres du repas.

Sortie en car à St Christol pour la fête du Club Taurin « Lou FERRI ».

Les gradins coté casino sont en piteux état, nous restaurerons la dalle et nous mettrons des bancs neufs.

Martine et Hervé RAFFIN du Bar des arènes ont cédé leur commerce, Claudie CHOISEL, la nouvelle gérante promet de soutenir le club comme le faisait les anciens propriétaires depuis 23 ans.

Résultat financier très honorable, de très bonnes courses avec des entrées respectables.

Vincent USCLAT et Bernard THIERS nous rejoignent comme stagiaires au conseil d'administration.



Jean Louis RAFFIN
Elu 2002 à 2004

PALUDS-DE-NOVES

Les rendez-vous locaux de la temporada

Le nouveau président Jean-Louis Raffin a présenté la saison 2002 devant des centaines d'aficiouna, réunis dans la salle palunaise

La réception habituelle organisée par le club taurin des Paluds aura permis à tous les présents de connaître le nouveau président, Jean-Louis Raffin, qui s'est d'abord présenté et de découvrir également le programme concocté par le club taurin local.

A cette réception, avait été invitée, comme chaque année, la Peña la Gardounesque qui anima (même bruyamment) cette petite manifestation.

Le nouveau président annonça le programme de la saison taurine palunaise, déjà bien chargée.

- Dimanche 14 avril : les espoirs du Jocas.
- Mercredi 1^{er} mai : les espoirs de Fabre-Mailhan.
- Dimanche 26 mai : les espoirs de Riboud.
- Dimanche 16 juin : les espoirs de Cailhè.
- Dimanche 14 juillet : taureaux emboulés manade Lautier.
- Dimanche 28 juillet : souvenir Michel Beltrando, concours de six manades.
- Dimanche 11 août : Royale de Chauvet.
- Lundi 12 août : course de protection Cavallini et Lautier.
- Mercredi 14 août : Course

de protection Cailhè et Mailhan.

- Jeudi 15 août : les manades Lautier, Mailhan, Guillaume, Cavallini.
- Samedi 31 août : manade Fabre-Mailhan.
- Dimanche 1^{er} septembre : Finale du trophée Saint-Roch avec la participation des manades Cailhè, Chauvet, Riboud, Jocas, Mailhan Lautier.

Présentation programme 2002

Les aficiouna présents écoutent le président. (Photo H.D.)

Le président Jean-Louis Raffin devant la célèbre Peña La Gardounesque. (Photo H.D.)

Offices de Pâques

■ PALUDS DE NOVES

La finale du trophée de la St-Roch interrompue par la pluie

► Cette pluie tant attendue est arrivée avec une bonne heure d'avance, finalement. La course de ce dimanche aux Paluds, comptant pour la finale du trophée de la St-Roch n'est pas arrivée à son terme. Certains courageux sont restés pourtant sur place, sous les parapluies, espérant que l'orage finirait. Mais ça n'a pas été le cas et les installations électriques de la sonorisation commençait à avoir de graves ennuis. Le speaker Agnel Beno avait même commencé d'annoncer les primes de vive voix. Mais, bien qu'on ait supprimé l'entracte, le quatrième taureau a été sorti et la course s'est

poursuivie. Le ciel semblait vouloir se venger de ne pas entendre ses avertissements : l'averse cette fois, est devenue de plus en plus rude. Et la course a dû être interrompue. Donc pas de remise de prix, pas de récompenses alors que le jeune Brohan était fort bien placé pour la mériter. Le trophée de la St-Roch sera-t-il reporté à une date ultérieure ? La direction du club taurin des Paluds doit le décider cette semaine. Que de regrets ce dimanche car les arènes étaient cette fois, pleines à craquer. On a enregistré plus de 1100 entrées. Un record !



Les parapluies sont sortis, la course va s'interrompre. Photo H.D.

27^{ème} finale trophée St Roch 7/09/2003

2003. Neuf courses et deux protections sont prévues, trois nouvelles manades feront leur apparition dans notre plan (GRANIER, LAPEYRE, NAVARRO) et une équipe de raseteurs largement modifiée.

Achat et flocage de chemises chez STAMP 2000 à Tarascon pour les membres du Club.

Vincent USCLAT, développeur informatique de métier se propose de créer un site internet pour le Club Taurin.

La ferrade se déroulera le dimanche de Pentecôte toujours chez COLOMBET, notre manadier local.

Pour le souvenir Michel BELTRANDO, nous allons essayer de proposer une remise des prix plus consistante avec plus d'arlésiennes et de gardians.

Petit déficit et certaines courses en demi-teintes, pour la 1^{ère} fois la finale St ROCH sera arrêtée aux 4^{èmes} taureaux pour cause d'orage.

2004. Quelques tensions au conseil d'administration et une fronde préméditée mettent certains membres en difficulté.

Jean Louis est réélu Président, mais carence de vice-président.

Dix courses avenir au programme, quelques courses de taureaux emboulés et pour finir la saison, la responsabilité d'organisation de la finale des ligues de la FFCC.

Foire aux Chevaux fin Février, Ferrade en juin, pour le souvenir M. BELTRANDO. Abrivado à 11 Hrs et animation de la journée par la Pena « La Vidourlenço » payée par Claudie du Bar des Arènes, 14 juillet Aïoli confectionné par un traiteur.

Nous fêtons cette année les 80 ans de notre ancien président Francis CHAINE, déjeuner cadeaux, bouquet et discours seront de mises.

Pour la finale, nous honorerons Jean Luc JORQUERRA qui met un terme à sa carrière.

Début Octobre, finale des courses de ligue, avec le matin Abrivado, apéritif et banquet à la salle de l'amitié.

Finale des protections 2004

L'après-midi la course d'un très bon niveau a rempli les arènes, de quoi réjouir tous les membres et supporters du club.
Important bénéfice pour cette temporada. David RAFFIN est admis comme stagiaire au sein de notre société.



2005. Fin 2004, après l'assemblée générale, certains n'approuvent pas le mode de fonctionnement et la programmation taurine de notre société, d'importantes divergences émergent dans le conseil. Au cours de l'élection du bureau qui suit l'assemblée, ils décident de se présenter contre le président sortant.

Agnel BONO est élu président du Club Taurin.

Sébastien GONFOND, président adjoint en charge de la programmation taurine.

Bruno RAFFIN en charge des festivités diverses.

Gilbert GRET, Secrétaire, Christian VERNET Secrétaire Adjoint.

Roger PAULEAU, Trésorier. Jacques LAINE, Trésorier Adjoint.

Commissaires : Jean Paul LAGUERRE, Marc MERCHAT, Régis JAUFFRET.

Membres : Francis CHAINE, Jean Marie DECOSTER, Aimé RAFFIN, Jean Louis RAFFIN, Yannick RICCO, Emile SALADIN, Alain FABRE, Gilbert PAULEAU, André BERAUD, Vincent USCLAT.

■ PALUDS-DE-NOVES ■

Le club taurin en pleine temporada

Au club taurin des Paluds, les présidents se succèdent et certains reprennent même les guides du pouvoir.

On avait perdu, pendant un certain temps, l'habitude d'entendre la voix caractéristique d'Agnel Bono. Mais aujourd'hui, le voici à nouveau à la tête du club. Il s'est adjoint les compétences de l'autre ancien président Sébastien Gonfond.

C'est en présence de la Peña Gardouneque, qui s'est bruyamment et convivialement fait entendre ce soir-là dans la salle de l'amitié que le président Agnel a annoncé le programme de la temporada, après avoir remercié les présents et félicité un novais : Jérôme Biscarrat qui cette année, fera ses débuts dans les arènes Paluaises comme nouveau raseteur.

Tout un programme

Le programme de la temporada Paluaise débute dimanche 10 avril, par les espoirs de Joncas. **Dimanche 1^{er} mai** : les espoirs de Mailhan. **Dimanche 22 mai** : Concours de mamades : Jacques Bon et Bernard Lagarde. **Dimanche 12 juin** : les espoirs de Cuillé. **Jeudi 14 juillet** : les espoirs de Lautier. **Samedi 30 juillet** : Protection de Jacques Bon et Lautier. **Dimanche 31 juillet** : concours de mamades 6^e souvenir Michel Beltrando avec Ribaud, Didelot, Navarro, Mailhan, Chauvet, Lautier, Joncas. **Vendredi 12 août** : Protection de Cuillé et Nicolin. **Dimanche 14 août** : course de Chauvet. **Lundi 15 août** : Ribaud-Mailhan-Lautier. **Mardi 16 août** : Guillaume, Joncas, Cavallini. **Dimanche 4 septembre** : 2^e finale du Trophée de la Saint-Roch : Lautier, Cavallini, Chauvet, Ribaud, Mailhan, Guillaume, Cuillé et une dernière course le 30 octobre.

Parmi les raseteurs invités, il y aura Guichard, Patrice, Moine, Bini, Martin-Cochet, Benafitou, Biscarrat, Martinez, Mondy.

• Contact : ☎04 90 98 05 51



Le président Agnel Bono a présenté le programme de la saison taurine.

Photo H.D.

Présentation programme 2005

La fédération nous demande de disposer d'une infirmerie règlementaire d'une surface minimum de 20 m². Après accord de la fédération, la réalisation est repoussée en 2006. Onze courses avenir plus deux courses de protection, foire aux Chevaux remplacée par un vide grenier, brocante, Ferrade abandonnée, Aioli le 14 juillet, loto et remise à jour de la fête du Club Taurin le samedi, veille du souvenir M. BELTRANDO avec Bodega, repas (Taureau aux pastis) Enciero de nuit.

Suite au dépôt de Bilan, la salle du Casino du Bar des Arènes est fermée. Afin de disposer des guichets nous demandons l'autorisation d'occupation au liquidateur judiciaire.

Prévu l'année précédente mais non réalisé, un cadeau de naissance est offert à Inès RICCO, Emma LAINE, Thomas RAFFIN et une attention pour les nouveaux mariés, Julie et Vincent USCLAT.

Frédéric GUICHARD, le raseteur de St REMY et présent depuis de nombreuses années dans nos Arènes tire sa révérence, nous le fêtons comme il se doit.

Grand succès pour cette temporada, 3963 € de bénéfice et pour la 1ère fois, 1300 spectateurs payant pour la finale du trophée St ROCH.

29^e FINALE DE LA SAINT-ROCH

— **Palmarès.** 1^{er} Martin Cocher (76 points) ; 2^e N. Bénafitou (39), 3^e Moine (36), 4^e Bini (26).
 — **Meilleur animateur :** Biscarrat. **Meilleur taureau de la finale :** Sauron (F-Mailhan). **Meilleur taureau de la saison :** Gevaudan (Joncas, course du 31 juillet), 1^{er} Coup de cœur du CT : course complète de la Manade Cuillé du 12 juin. 2^e coup de cœur à Frédéric Guichard, triple vainqueur du trophée en 95, 96 et 97.



L'Enclume de la manade Guillaume, ici sur Guichard, pour sa dernière course. Photo V.F.

29^{ème} Finale Trophée St ROCH.

Viva les Paluds !

— Concurrence ou pas, la finale du Trophée de la Saint-Roch aux Paluds-de-Noves fait toujours le plein. Hier, cette longue tradition n'a point failli à sa réputation et même davantage car il n'y avait plus aucune place de libre. Il faut dire qu'aux Paluds, pour les fidèles Aficiouna, c'est leur terre sainte, les arènes leur sanctuaire, taureaux et raseteurs leurs saints. En ce jour de grande messe taurine, un pèlerinage incontournable de leur passion et de dévotion à la cause taurine. On n'y brûle pas de cierges, non, mais on y trinque comme partout ailleurs sur la planète bovine à la réussite de la course.

Alors, au fur et à mesure que l'heure H approche, les commentaires tournent sans discontinuer dans le mythique petit plan provençal bouillonnant d'impatience. Pour ce faire, "la gardou-nenque" met le feu en soulevant la vague populaire déferlant dans les gradins surchauffés prêts à s'enflammer.

Enfin, à 16 heures pétantes, la procession commence et le curé de service, pardon le speaker Agnel Bono, annonce cathédralement le rituel de conséquence : "Messieurs les-raseteurs, en

place pour la capelado". Les trompettes sonnent, le premier taureau sort et 2 h 30 plus tard le dernier réintègre le toril avec l'air du toréador car on n'a pas assisté à une course pour touristes.

En effet, les puristes ont apprécié les diverses et sérieuses qualités des taureaux, grâce au superbe travail des raseteurs (ainsi que l'excellente entente des tourneurs) avec des moments d'émotion très forts. Notamment en deuxième partie, où la pression monte en puissance et en intensité. D'abord avec Severo puis Sauron, Biscarrat lève la cocarde sur la sonnerie dans une ambiance survoltée. Ainsi qu'à L'Enclume, le barricadier de service, quand le futur retraité Frédéric Guichard enlève la première ficelle : le public est aux anges.

Restait plus que la distribution des prix (*lire le compte rendu*) avec musique, gardians, Arlésiennes, bref de l'authentique tradition comme on sait magnifiquement la défendre et la mettre en valeur.

La messe palunaise était dite, amen, carmen, et coupo santo évidemment l'hymne de la bouvine. **PATRICK**

La bonne santé du club taurin palunais

Le club taurin se prépare déjà à la nouvelle saison, au printemps prochain. Un projet de réaménagement des arènes est prévu... mais pas avant 2007

L'assemblée générale du club taurin a rassemblé une assistance venue en nombre. Et pour cause : de nombreux anciens sont inquiets de la santé de "leur" club et se font un devoir d'assister à chacune des réunions organisées. Heureusement, tous sont repartis satisfaits car leur club se porte bien. Non seulement au niveau des finances que du côté du bureau et de l'équipe dirigeante. Agnel Bono qui avait repris les rênes a su conduire l'atelage du club taurin avec sagesse et renouveau.

Une infirmerie et de nouveaux gradins

De plus, la saison a été prolifique : le public est toujours là et même si, lors de la finale de la Saint-Roch, le dimanche 4 septembre, il a fallu fermer les portes des arènes et priver de finale une bonne vingtaine de spectateurs, cela prouve que les arènes palunaises sont toujours aussi appréciées. "Je tiens à féliciter et remercier tous les membres du club qui me soutiennent et m'aident tout au long de l'année, a tenu à souligner le prési-



Dans l'assistance venue en nombre, de nombreux anciens membres dirigeants du club avaient pris place. Photos H.D.

dent Bono. Sans eux le club taurin n'existerait pas". Comme si ce sont les autres qui faisaient tout alors qu'il est, lui-même, la cheville ouvrière du club. Le conseil d'administration se compose de 21 membres qui ont tous été réélus. L'adjoind spécial des Paluds a précisé qu'un projet d'aménagement du "casino" (la salle de la buvette à côté du bar des arènes) est prévu avec l'installation d'une infirmerie et la mise en place de nouveaux gradins. "Mais peut-être pas avant 2007", a-t-il indiqué.



Agnel Bono conduit le club avec sagesse et renouveau.

LE PROGRAMME

— Sébastien Confond a donné l'ébauche du programme taurin de l'année prochaine. En ouverture, dimanche 9 avril, la manade du Joncas. Lundi 1^{er} mai, Fabre-Mailhan. Dimanche 21 mai, Jacques Bon. Dimanche 11 juin, Cuillé. Vendredi 14 juillet, Lautier. Dimanche 30 juillet, concours de 7 manades, souvenir Michel-Bérard. Dimanche 13 août, 3 manades : Lautier, Ricard, Mailhan. Lundi 14 août, 3 manades : Lautier, Lagarde, Ribaud. Mardi 15 août, Royette de Chauvet. Dimanche 3 septembre, 7 manades et finale de la St-Roch avec 6 ou 7 courses de protection qui permettront aux manades oubliées d'être présentées aux Paluds.

Le vice-président a annoncé la présence permanente des raseteurs suivants : Jérôme Biscarrat, Bini, Bénafitou, Moine, Guillon, Martin Cocherot et Thierry Félix.

Assemblée générale 2005

2006, Onze courses et quatre protections pour les courses en pointes.

S'ajouteront quelques courses de taureaux emboulés. Renouvellement fin juillet de la fête du Club qui fut une réussite, aïoli pour le 14 juillet et repas des membres et invités à la manade Daniel DIDELOT.

Le problème de l'infirmier n'étant pas réglé, la Mairie louera un Mobil Home équipé qui sera placé à l'entrée des Arènes ; des discussions sont en cours pour l'acquisition d'une partie du Casino.

Début Juillet le Bar des Arènes est fermé, il nous revient donc d'organiser la buvette, un camion frigo sera loué et installé après autorisation du liquidateur et de la Mairie dans la cour du Bar.

Pas d'Abrivado cette année, revêtement d'enrobé trop tendre.

Pour marquer le 75eme anniversaire du Club Taurin des Paluds et le 30eme du Trophée de la St ROCH, des festivités sont prévues.

Exposition Photo de Jean MANSUY et peinture de Frédéric USCLAT, course de Taureaux emboulés, repas moules frites, et 30eme finale du Trophée.

A l'issue de cette course, nos honorerons certains membres méritants ; Régis JAUFFRET, Aimé RAFFIN et Jean Marie DECOSTER recevront des mains de M. ITIER président fédéral le Diplôme d'Honneur de la FFCC, quant à Francis CHAINE et Emile SALADIN, ils étrenneront leurs distinctions de Président d'honneur.



*Remise diplôme d'Honneur de la FFCC
R. JAUFFRET - A. RAFFIN - J. M. DECOSTER*



Une du Coccardier septembre 2006

Pour clore ces festivités, avec de nombreux invités (Elus, président des Club voisins, sponsors) nous terminerons la soirée au restaurant « Le Mistralou »

Pour cette course, Thierry GARRIDO foulera une dernière fois la piste des PALUDS.

Année des plus satisfaisante avec 775 spectateurs de moyenne et un bénéfice conséquent.

Suite à la fermeture de notre siège social située Bar des Arènes, nous sommes dans l'obligation de modifier **les Statuts (Annexe 7)** dorénavant le siège social du Club sera à la MAIRIE ANNEXE des PALUDS.

Suite à l'engouement que suscite notre société, la Fédération, dans ses soirées de remise des prestiges nous honore du « Prestige du meilleur organisateur 2006 ».

Lucien BERNARD et Vincent USCLAT démissionnaire seront remplacé par Alain MERCHAT et Bernard TIERS.



Prestige 2006 de la FFCC

Au patrimoine taurin

Heureux qui, comme les arènes des Paluds-de-Noves et par là-même le club taurin, ne connaissent pas la crise. Hier, il valait mieux ne pas arriver en retard afin de trouver une place pour garer sa voiture. Puis, sur les gradins, où les aficionados s'entassaient comme des anchois. Venir aux Paluds se mérite puisque, dès l'ouverture des portes, c'est-à-dire 3 heures avant l'horaire, une déferlante populaire noya le petit plan. Non initiés s'abstenir, sinon, il ne restait plus qu'à faire demi-tour, la mort dans l'âme : un quart d'heure avant le début, on ferma les portes. Donc, c'est dans une ambiance surchauffée que la Peña La Gardounenque fit monter les degrés lors de la capelado. Où l'on sentait l'estrambord d'un public prêt (exécutant des oia à répétition) à laisser exploser sa ferveur caniculaire au moindre coup d'éclat des taureaux et des raseteurs. Surtout quand il y a des actions. Alors là, ça bouillonne ! Les trois premiers taureaux comblèrent leurs vœux. Bizarrement, on aime moins le cocardier, celui qui se fait respecter tel Peuse, qui rentra pourtant sa première ficelle. Avec Bellan, le bioù local le cœur bat la chamade. Ça repart de plus belle avec Guingue, remarquable, jusqu'à ce que le manadier demande d'arrêter à la première ficelle (non enlevée à ce moment-là) et de couper carrément sa fin de course. Dommage et quelle erreur ! Avant que Bartabas fasse son cirque dans une arène accompagnant en cadence les coups de barrière et les envolées à répétition du petit taureau de Lautier. Permettant de ce fait, principalement à Thierry Garrido, de faire, en fanfare, ses adieux aux Paluds. Du spectacle et surtout rien que de la passion, dans un esprit où la communion entre taureaux, raseteurs et public est inégalable. Il en va ainsi depuis 1920, une ancienneté qui inscrit les Paluds au patrimoine taurin.



Les larmes de Thierry Garrido pour sa dernière course dans les arènes paluaises. Un grand moment de bouvine.

Adieu de Thierry GARRIDO 09/2006

Nous rejoignent en tant que stagiaires Jean Marc HERVE, Benjamin CLUCHIER et Florian GINOUX.

Grande course aux Paluds



La 30^e édition de la finale de la Saint-Roch dans les arènes des Paluds-de-Noves restera mémorable. D'abord pour la qualité de la course, avec un Bartabas, de la manade Lautier, supersonique, et, pour finir les adieux émouvants du raseteur Thierry Garrido à cette piste.

Photo Valérie FARINE

— Page 7

1er page de la Provence

■ PALUDS-DE-NOVES ■

Le club taurin Palunais a 75 ans

"Bientôt, le club taurin des Paluds recevra le prestige de la F.F.C.C. (Fédération Française de la Course Camarguaise) pour ses 75 années d'existence." a annoncé le président Agnel Bono, lors de cette assemblée générale qui s'est tenue dans la salle de l'amitié des Paluds.

Après avoir entendu le compte-rendu de l'année écoulée par le secrétaire Gilbert Gret et les compte-rendus des finances par Roger Pauleau, le président Bono a écouté les questions diverses posées par l'assistance nombreuse.

Le programme est bouclé

Puis, il a annoncé l'entrée de nouveaux membres dans le bureau et la réélection du tiers renouvelable. Les deux entrants sont Bernard Tiers et Alain Merchat, puis trois stagiaires ont été acceptés. Agne Bono a donné ensuite un aperçu de la future saison taurine des arènes Palunaises. Le 3 mars, après la cour-



André Delègue, Pauleau, Bono et Gret ont animé les débats lors de cette assemblée.

Photo H.D.

se de taureaux emboulés, il y aura le même soir, la présentation du programme. Mais déjà on sait que celui-ci débutera le 17 mars par une protection suivie de : 1^{er} avril la manade-Ricard, le 1^{er} mai la manade Cuillé, 6 mai Jacques Bon, 27 mai, Chauvet et Lautier, 10 juin Mailhan, 14 juillet Lautier, 29

juillet le souvenir Beltrando, 12 août Mailhan, 13 août Didelot, 15 août, Chauvet, 2 septembre finale St-Roch. Et parmi les hommes en blanc qui seront engagés, on aura Biscarrat, Benfitou, Thierry, Roux, Guillen, Martinez, Bini, Garrido. À la question posée depuis plusieurs années déjà, au sujet du

casino et de son utilisation, le représentant de la mairie André Delègue a précisé "le casino, (71 m² au sol) qui doit être transformé pour de nouveaux gradins côté sud des arènes, le dossier est bien avancé et les travaux pourraient commencer instantanément; les demandes de fonds sont en cours".

LES ENTRÉES

Le président Bono a précisé que les entrées ont été encore en augmentation cette année 2006 : moyenne des entrées 550 en 2004, 640 en 2005 et 755 en 2006. Le jour de la finale de la Saint-Roch, on a dû arrêter les entrées (ce qui a fait évidemment des mécontents) après avoir enregistré 1 300 entrées.

Le club taurin est une vieille dame de 75 ans qui pourtant se porte comme un jeune chêne.

Assemblée Générale Nov. 2006

2007. Onze courses Avenir, quatre protections et une détection. Programme ambitieux concocté par Sébastien GONFOND.

Sortie des membres et invités à la manade CUILLE, nous continuons les festivités fin juillet pour la fête du Club Taurin, avec Enciero, Abrivado, repas festif et Bodega, animée par la Pena « La Vidourlenco ». Des chemises rouges floquées seront offertes à tous les membres du conseil.

Aïoli pour le 14 juillet et traditionnel loto de Noël.

Une personne de Verquieres voudrait disposer des Arènes pour organiser un spectacle de Danse mais le site n'étant pas agréé pour un spectacle nocturne, nous refusons.

Début Juillet, René CATALDO et sa famille deviennent les nouveaux propriétaires du Bar des Arènes. Nous arrêtons la buvette et celui-ci s'engage à offrir le repas d'avant course aux gardians et à participer au paiement de la Pena pour la course de fin Juillet et de la finale.

Résultat négatif cette année de 2480€, dut essentiellement au fiasco des festivités de la fête du Club Taurin fin juillet. Peut-être faut-il abandonner cette date. Malgré tout, bénéfice sur les spectacles taurins, ce qui nous conforte sur l'organisation de nos courses qui attirent un nombre important d'Aficionas.

Les 3 stagiaires, Jean Marc HERVE, Jérémy REVIS et Florian GINOUX, sont élus au conseil d'administration, René REVIS entre comme stagiaire, Nicolas PHILIPPE démissionne et deux membres sont exclus pour non présences récurrentes à nos manifestations.

En cette fin de temporada, le président Agnel BONO décide de passer la main, étant certain de transmettre dans de bonnes conditions les rênes du club à des responsables d'avenir. Le club dispose maintenant d'un peu plus de 41 000 € de réserve, et compte en son sein des personnes plus jeunes ayant fait leurs preuves et disposant de grandes compétences. Elles sont toutes dévouées à notre société taurine et à notre hameau, voilà de quoi être serein sur l'avenir du Club Taurin des PALUDS.

Le Triomphe! Le triomphe...



*Il faut que ça brille
Il faut que ça crie et que le public soit en transe pour que ça
rassemble à Paluds de Noves.
Et quand ce n'est pas comme ça, parce que ça ne peut pas
être tout le temps comme ça, on râle, on cherche un coupable.
La faute incombe toujours aux raseteurs. Facile.
Et souvent, mais pas aussi souvent qu'on veut le dire au le
trou - quelque fois bon - les raseteurs sont, par manque de
responsabilisation, auteurs d'un spectacle bâclé. Aujourd'hui,
à Paluds, justement, ce n'est pas le cas. Premièrement
parce que les jeunes Guyon, Biscarrat ou Nabil Bénéfitou sont
les locaux (ou presque) qui, pour avoir payé plusieurs fois
de leur personne, ont démontré qu'ils avaient à cœur, autant
qu'à les membres du club taurin, à ce que les courses brillent.
Deuxièmement les taureaux de cette finale n'étaient pas à la
hauteur des attentes.
Ceci est une certitude. Peu importe comment s'opère le choix,
il reste une vérité: Paluds de Noves est une piste particu-
lière qui souffre d'être assimilée à d'autres invariablement
spectaculaires. Montfrin par exemple. Surtout pas ne se fier
aux fantasmagoriques prestations qu'y réalisent nombre de taureaux
fumes. CHOUCHOU en est l'exemple. À Paluds les taureaux
trouvent leur valeur. La piste, petite, brillante, a aussi un coin,
devant le toril qui appelle à la retenue. S'ils ne descendent pas
dans ce refuge, comme CHOUCHOU ou MILOU, les taureaux
cubissent le flat (contraignant de rasets) à la reprise.
On avait fait appel à de gros bras pour épauler les jeunes,
mais les taureaux n'en avaient pas besoin. D'ailleurs Adil
Bénéfitou, Nicolas Noguera ou Rodolphe Roux n'ont certainement
pas volé, pas chargé la course. Heureusement,
Guyon, Nabil Bénéfitou ou Biscarrat se suffisent à eux-mêmes.
Et qu'y peuvent-ils si JURASSIEN se contenna devant le toril et
se vint que sur la reprise. Si CHOUCHOU et MILOU se sont
trébuchés. Si ESPÉLOUË et ENZO ne sont pas PASTEUR,
PISSO!!!
Encore une fois le meilleur taureau du jour fut Agnel Bono
qui, par des primes irréfutables pour un tel niveau, fit décoller les
spectateurs de leur assise. MILOU retourna en triomphe, parce
que ce public méprisait du besoin d'applaudir, parce que sa
balle à quatre-cent et quelques euros est répartie, comme lui,
sur tout, un peu "escagacée".
Il faut marquer le coup. C'est quand même la finale des Paluds.
Pas banal. Ça n'a pas marché, ça n'a pas marché! Si
les taureaux avaient eu plus de pression, comment seraient-ils
retournés à leur case? Je pense au contraire qu'ils ont souffert
n'avaient pas le niveau requis pour ce public (comme tous
les publics) avides de sensation, ces raseteurs rouges de la
course de ne pas pouvoir triompher. Car ne négligeons pas cela:
ils étaient tous venus là pour triompher!!!*

✍ Daniel Simeon

Edito D. Siméon Finale St Roch 2007

TROPHÉE DE L'AVENIR / Dimanche aux Paluds-de-Noves

La bénédiction finale de la Saint-Roch

De la Provence au Languedoc, qu'est-ce qui attire les afeciouna aux arènes des Paluds-de-Noves, avec plus de spectateurs (1 400) que d'habitants (800) ? Qui peut se prévaloir d'un tel cas de figure ? Personne. Alors, le petit plan provençal est-il béni des dieux taurins ? Allez savoir.

En tout cas on y ressent une âme et un amour fusionnel. Dans cette petite bourgade où, question bouvine, tout est affaire d'État, c'est ce fabuleux public qui donne raison à ce succès indémodable. "Cela nous fait vraiment chaud au cœur d'avoir des afeciouna autant fidèles année après année, c'est rare et très touchant", reconnaît Sébastien Gonfond, le vice-président du club, qui, avec le président Agnel Bonno, forment le duo programmeur.

Car si les arènes et leur piste sont un petit bijou, il faut savoir le faire briller par le contenu. Pour ce faire, Sébastien et Agnel jouent les chercheurs d'or. Ils vont de partout, observent, prennent des notes et des contacts. Puis l'attrait et la renommée des Paluds font le reste.

Ainsi, dimanche, pour la finale de la Saint-Roch, en première partie, Ven Larg, Criquet et Espeloufi composeront le trio de mise en bou-

Edito P. Pons St Roch 2007



► Guyon aime la piste des Paluds-de-Noves. Cette année encore, le raseteur est en tête avant la finale de la Saint-Roch. / ARCHIVE V. FARINE

che. Ensuite, on aura droit à Jurassien, Milou "le fantasque" -- pour la première fois ici --, Enzo, un taureau en devenir, puis Chouchou pour son baptême palunen, qui ne demandera qu'à devenir celui des Paluds.

Les raseteurs, eux, viendront avec un état d'esprit un peu différent d'ailleurs, pour raseter avec le cœur. Il faut dire que si le public s'enflamme à la moindre étincelle, à l'inverse, au moindre dérapage, il ne manque pas de rappeler à l'ordre. Et il n'existe aucun échappatoire. C'est ça

les Paluds, avec ses excès, sa passion, sa ferveur et son envoûtement permanent. Comme nulle part ailleurs. ■ P.P.

PRATIQUE

A 11 heures, défilé de la Carreto ramado avec plus de 60 chevaux, calèches, etc. Puis repas (15 €) au Bar des Arènes: réservation ☎ 06 20 37 14 54.

Classement avant la finale :
Guyon 93 pts, N. Benafitou 61.

Après la course et la remise des prix en piste, un apéritif suivra à la salle de l'Amitié.



Capelado St Roch 2007

© photo André P les Paluds 3 septembre 2006



La Jeunesse au Pouvoir

De 2008 à nos jours

2008, Fin novembre, le président Agnel BONO se retire et Sébastien GONFOND qui s'occupe avec compétence des programmations taurines est élu président. Jean Marie DECOSTER, un bénévole omniprésent nous quitte prématurément.

Décès de notre ami Emile SALADIN, celui qui, avec Francis CHAINE, avait fait renaître le Club en 1959. Connu dans tout le monde taurin, il était devenu l'ambassadeur de notre société, un

hommage (Annexe) sera rendu dans les Arènes le 21 Mars. Douze courses et deux protections sont prévues auxquelles s'ajouteront neuf courses de taureaux emboulés gratuites, rasetées en alternance par les écoles de Vendargues et Massillargues.

Aïoli du 14 Juillet, Abrivado offerte par le Bar des Arènes pour le souvenir Michel BELTRANDO.

Repas des membres et invités à la manade Fabre MAILHAN, et traditionnelle foire à la brocante.

René REVIS entre au conseil d'administration comme stagiaire.

René AJOUC, ancien adjoint spécial et président d'honneur de notre société décède.

Pour la finale, nous honorerons deux raseteurs qui ont brillamment animé nos courses de nombreuses années : Stéphane SANCHEZ et Christian GARRIDO.

A l'occasion de la finale, la Pena sera offerte par le Bar des Arènes.

La sonorisation des lotos ne pouvant plus être assurée par M. RAFFIN, nous participons à l'achat du matériel avec les autres sociétés du hameau.

La mairie ayant acquis une partie du « Casino », le projet de création d'une infirmerie, des guichets et des toilettes devrait bientôt se concrétiser.

Assemblée générale de L'ACDA (Association camarguaise de défense des aficionados).

Saison taurine très satisfaisante avec un résultat très encourageant (plus de 4000€), mais les frais annexes trop élevés font ressortir un bilan négatif.



*Jean Marie DECOSTER & Emile SALADIN
deux camarades décédés en 2008*



Affiche Finale St ROCH 2008



Assemblée Générale Novembre 2008

2009, Douze courses en pointes, les manades PLO et FELIX s'ajouteront aux manades habituelles. De plus, deux protections comme l'année précédente, des emboulés, foire à la brocante fin février, présentation du programme sans la Pena, ferrade chez Colombet annulée et repas à la Manade La GALERE, aïoli du 14 juillet organisée par le Bar des Arènes. Abrivado et concours d'attrapaire pour le souvenir Michel BELTRANDO, sollicitation des deux bars pour une éventuelle participation au paiement de la Pena. Les frais annexes d'organisation (Docteur, Ambulances, Taxes) ne faisant qu'augmenter et comme nous n'avons plus aucune participation du bar des Arènes, nous décidons par vote d'ouvrir la buvette.

La Mairie et le Bar des Arènes s'opposant à cette décision, nous entrons dans un conflit des plus virulents. Après plusieurs réunions, Mairie, Bar, Club taurin, un accord est trouvé avec le Bar des Arènes. Par lettre, le Bar s'engage à participer financièrement aux frais de nos manifestations. En outre, autorisation nous est donnée de vendre des boissons à l'entracte de nos courses, cela bien sûr avec des chariots. Ce problème récurrent dégradera les relations entre les membres du bureau et laissera des traces qui mettront longtemps à s'estomper.



A. Bono, Dernière course d'animateur

Fin octobre, une course de la manade F. MAILHAN. A cette occasion, Agnel BONO, après 24 ans de présence, (1ère course en 1986) animera pour la dernière fois une course dans les arènes des Paluds. Les anciens de l'école de raseteurs de Nîmes raseteront trois taureaux emboulés.

Les problèmes de l'été ayant laissé des traces, Jacques LAINE et Yannick RICCO démissionnent.

Comptes financiers en net regain et équilibrés, grâce à de sérieuses économies sur les frais divers.



Erika Ricard C Garcia



Erika Ricard N Benafitou

2010, Douze courses programmées, deux ligues, et deux nouvelles manades, St PIERRE et RICHEBOIS ; sortie annuelle à la manade RICARD ; vide grenier fin février ; loto.

Bien triste printemps, le 17 Mars, après une très longue maladie, notre trésorier Roger PAULEAU nous quitte. Après un hommage dans les arènes, inhumation au cimetière des PALUDS ; tous les membres l'ont accompagné à sa dernière demeure.

En attendant la fin de la saison, Bruno RAFFIN se chargera de gérer les comptes, il sera secondé par Jean Marc HERVE.

Alain FABRE, Jean Paul LAGUERRE, Marc MERCHAT se retirent du bureau, Yannick CASSASOLA et Philippe GONFOND se proposent pour nous rejoindre.

Bien que les spectacles taurins soient toujours bénéficiaires, nous n'avons plus de retombées financières annexes.

Maintenant les Pena, repas aux gardians, organisations diverses sont entièrement acquittés par le club, ce qui au final donne un résultat négatif important.



Roger PAULEAU
*Trésorier de
1998 à 2010*

2011, Neuf courses avenir et une de ligue PACA seront au programme.

Création du souvenir Roger PAULEAU au meilleur animateur organisé en parallèle avec le souvenir Michel BELTRANDO fin juillet. Traditionnel Loto de Noël et foire à la brocante (Vide grenier) déplacés en avril, sans oublier de fêter fin juillet les 80 ans du Club (repas dans la cour des écoles).

Mi-février, Francis CHAINE nous quitte, il était le dernier de ces aficionados qui avait redonné vie en 1959 à notre Club Taurin.

Très présent dans les instances taurines régionales, il était très connu et estimé. Une disparition qui laisse un grand vide et qui tourne une page de la vie de notre société. Les obsèques se dérouleront à Verquieres et un hommage sera rendu dans les arènes des PALUDS.

L'HOMMAGE À PALUDS DE NOVES

Un dernier Carmen pour Francis Chaine

L'histoire de la bouvine et de la course camarguaise s'écrit grâce à des figures à fortes personnalités. De ces personnages, droits dans leurs idées, leur conviction, leur passion, et ce dans l'intérêt général.

Des manadières, des manadiers, des raseteurs, des gardians, et des organisateurs, l'encyclopédie de la tauromachie a toujours su reconnaître ses illustres défenseurs. Francis Chaine, l'emblématique président du club taurin des Paluds-de-Noves fut l'un de ceux-là, et la famille bouvine lui devait bien cet ultime hommage mardi lors de ses obsèques.

Un hommage qui ne pouvait ne pas avoir lieu autre que dans les arènes palunaises, où



C'est dans les arènes "palunaise", qu'un hommage a été rendu à Francis Chaine: "adessias l'ome".

Francis en tant qu'homme de micro, a laissé à jamais son empreinte et son ombre. "Tu es le dernier de cette dynastie qui a su construire et faire perdurer le club, tu fus la voix et le guide

des Paluds..." a dit dans un émouvant discours l'ancien président Agnel Bono. En présence des manadiers Jacques Mailhan, Hélène Fabre, Albert Chapelle, Colombet, le gardian René Serme de lamanade Chauvet, le président de la FFCC Henri Itier, les anciens raseteurs François Deslys, René Couderc, Jean-Paul Dureau, Henry Ferrand, ainsi que de très nombreux membres des clubs taurins de Provence et du Languedoc.

Un dernier tour de piste, Carmen et adessias Francis. À ses enfants et à toutes les personnes touchées par ce deuil, la chronique taurine et la rédaction de *La Provence* présentent ses sincères condoléances.

P.P.

Obsèques Francis CHAINE Février 2011

Cette année, les gardians déjeuneront alternativement au bar des Arènes et au café du Siècle. Pour le dernier jour de la fête votive, la société « Les 3 Bancs » organisera un taureau piscine.

En 35 ans, c'est la 1ère fois que la finale du trophée St ROCH est reportée ; elle se déroulera le samedi 22 octobre.

A cette occasion 1ère journée Emile SALADIN, ses amis de St CHRISTOL se déplaceront en nombre, capelado avec la participation de la confrérie de St Roch et leurs chevaux de trait suivi d'un apéritif après la course où nous remettrons à notre secrétaire Gilbert GRET le Diplôme d'Honneur du Club.

Pour clore cette magnifique journée, pâtes bolognaises offertes par René du Bar des Arènes. André REVIS et Jean Michel BONNET sont admis au sein de notre association.

Des comptes positifs et des courses d'un très haut niveau, voilà de quoi réjouir tous les fans du Club.

SAMEDI À PALUDS-DE-NOVES

C'était le jour de la saint-Saladin



Les deux hommes de la journée:
Romain Bruschet et Benjamin Villard.

35^{ème} Finale Trophée St Roch

PALUDS DE NOVES

Touristes et locaux se déplacent en masse aux arènes pour la fête du village



D'acrobaties en exploits, les jeunes Palunais n'ont pas hésité à prendre de risque pour le plus grand plaisir des spectateurs. / PHOTO H. D.

Les arènes des Paluds, ouvertes au public librement, ont été le théâtre d'une grande animation ce dernier jour de la fête votive. Le public était venu nombreux parmi lequel on remarquait quelques touristes (belges, anglais ou autres) de passage. Ces mêmes touristes ont posé de nombreuses questions sur les jeux qui se déroulaient en piste.

La première animation fut celle présentée par Benoit Soumille, le fils du "ranch des marais" qui, depuis qu'il vit au milieu des chevaux, en a fait son passe-temps favori. Perché sur ses trois beaux chevaux (Gaston, Cannelle et Tornado, Benoit a fait plusieurs tours de piste au grand galop. Puis, on a vu la jeune et coura-



geuse Prune se positionner au centre de la piste et Benoit, sur deux chevaux, a enjambé la jeune fille. Les applaudisse-

ments - mérités - ont fusé.

Toro-piscine

Les chevaux ont laissé la place aux jeunes Palunais, très éméouillés, qui ont tenté de faire entrer la vachette dans la piscine. Pour commencer, huit courageux se placèrent devant le tori (notre photo) souhaitant que la vachette les saute. Pari réussi, elle a bien sauté.

Puis la "corrida" a commencé et les barulades aussi. Pour gagner quelques piécettes d'euros, certains ont du compter les bleus et autres meurtrissures le lendemain.

On a même applaudi deux jeunes filles qui se présentèrent devant la vachette, Pauline et Endy pour jouer les "forcades".

Henri DURET

Taureau Piscine fête Votive 2011

2012, Dix courses avenir, vide grenier en mai, et plusieurs courses de taureaux emboulés. Cette année, le Bar des Arènes offrira les repas des gardians. Sollicité depuis de nombreuses années, un espace pour handicapés est maintenant réalisé, 6 à 8 places sont disponibles avec une excellente visibilité. Equipement de la buvette avec l'acquisition de 2 armoires frigorifiques. Une très bonne saison taurine, énormément de spectateurs aux courses qui ont toutes été de grande qualité, avec en point d'orgue la finale du Trophée St Roch qui restera dans les annales et cerise sur le gâteau, un très bon résultat financier.

AVENIR / HIER À PALUDS-DE-NOVES

Du grand spectacle !

■ **Entrée :** Archicomble Présidence : S. Gouffond Organisateur ; T des Paluds. Raseteurs droliers : Guyon, Sabatier. Raseteurs gauchers : N. Benafitou, Favier sort au 6ème), Lafare, Martin, Rassiir (sort au 3ème). Tournours Cuallado, Lizon, P.Rado, Zerti

Cette 36e finale du Trophée de la St Roch est magnifique et très pronante. Les arènes archicomblaises assistent à du grand spectacle. Les blancs prennent les risques, Rassiir et surtout Favier en font les frais. Les nombreuses qualités des cocardiers ont mises en valeur par des raseteurs téméraires, appliqués et avoués encouragés par une présidence généreuse. Les hommes sont à féliciter; mention particulière à Guyon, Martin, Favier, sans oublier Sabatier, Estreloun, Campoucheu, Offley et Couet marquent les esprits.

PANICAU (LaGalère). Tous ses assauts sont récompensés par une jolie poursuite jusqu'au aux bois où il passe les cornes après Martin et Rassiir. Son moral reste intact, il n'abdique jamais. 7 mn généreuses salutes sur le disque.

GIMERE (Nicollin). Récalcitrant, il refuse beaucoup et fait l'effort que s'il sent l'homme à la portée. Il se montre alors dangereux avec ses cornes pointées en avant. Trop solide et sans convaincre, il rentre ses ficelles.

COUET (Chauvet). Dès le début, il coince le pied de Rassiir,



Estreloun de Caillan et Jérôme Martin.

obligé de se retirer. Rien ne lui échappe, il déboule après les raseteurs et se montre agressif à la planche surtout à gauche. Il tape à 7 reprises et se dresse magistralement sur Martin qu'il soulève sans mal. Méritant et barricadier, il se défend avec brio et rentre une ficelle avec les honneurs.

OFFLEY (Ricard). Son placement sérieux inspire la crainte et tient les hommes en respect. Attaqué, il fait front avec courage et repousse décidé les assauts. Il excelle dans les séries et signe 7 coups de barrières derrière un Guyon déchaîné et un sur Sabatier. Brillant et fort méritant, il rentre ses ficelles en musique.

CAMPOUCHEU (Bon). Rien ne lui échappe. Il repousse avec

autorité les attaques bien décidé à diriger les débats. Toutes les actions se terminent aux planches, un véritable festival. Il tape après Guyon (2), Martin (2), Favier, se soulève sur Sabatier, Guyon et Lafare. Il agresse et déséquilibre au saut Favier et Martin. Sérieux et spectaculaire, il brille et rentre ses ficelles avec les honneurs.

ESTRELOUN (Caillan). Il démarre presque en douceur mais très vite il passe la vitesse supérieure. Vif, il met du rythme à sa course. Lui aussi est bien décidé à ne pas subir. Au fil des minutes, il progresse et devient de plus en plus agressif. Il percute les planches après Martin (3), Guyon (3) et Lafare. A la 10ème, il décolle après Favier et lui inflige



Une mention particulière pour Rémi Guyon.

se une pointe sous le bras. Très brillant et barricadier, il rentre une ficelle avec les honneurs.

ADES (Fabre-Mailhan; hp). Loin de démentir, il est moins percutant que ses prédécesseurs. Il accepte tout sans rechigner, tapé et sauté 3 fois après Sabatier. Volontaire, il rentre une ficelle en musique.

CHRISTOPHE

Trophée de l'avenir : Martin 13, Favier 4, Rassiir 4. Trophée des raseteurs : Guyon 15, N. Benafitou 8, Lafare 2 Christophe. Primaires du trophée de la Saint Roch : Meilleur raseteur 1er : Guyon (11 pts), 2ème : Rassiir (49 pts). Meilleur animateur : Martin. Meilleur taureau de la finale : Estreloun (Caillan). Meilleur taureau de la saison : Cohiba (Fabre-Mailhan). Coup de cœur : Manado La Galère.

L'OEIL SUR LA COURSE

Un plein de bonheur

Si hier la finale du Trophée de la Saint-Roch est la cerise sur le gâteau du Club Taurin des Paluds-de-Noves en amont, il faut le préparer. Et en partenariat avec la Fédération de la Confrérie de la Saint-Roch, il mijote bien avant le jour J. En effet, de très longue tradition, trois semaines avant, les membres vont de village en village des alentours et le vendredi terminent par les Paluds, où chacun des habitants donne ce qu'il veut, le tout afin d'offrir le samedi l'apéritif et le dimanche matin le déjeuner. "Il y a autant de monde qu'aux arènes", nous explique le président du club taurin des Paluds, Sébastien Gon-

fond, hier dans des arènes pleines à craquer où dès 15 heures "plus de places" était affiché. Alors, quand la Peña de Saint-Etienne-du-Grès se lâche, le petit chaudron palunen bat la cadence. Et ce même public s'enflamme avec (la méthode) Couet pour un quart d'heure de haute intensité. A l'exemple de cette magnifique action et un non moindre raset de Martin. Superbe. La suite ? Un régal. Que de la qualité noire et blanche. Avec tout d'abord Offley, Guyon, remarquable et infatigable en fait une affaire personnelle plus une présidence au top faisant monter la ficelle à 400 euros. Derrière, Campoucheu est un im-

pressionnant et méchant artilleur ou (entre autres), Martin et Favier atterrissent à la Spiderman dans une ambiance de folie. Arrive Estreloun autant redoutable cocardier que finisseur, accroche sur une monstrueuse action Favier qui doit rejoindre l'infirmerie (pointe au sein gauche) puis catapulte Lafare et encore Martin. Restait Ades, dans la continuité, téléguidé par Sabatier de se mettre au diapason au fil des minutes. A la remise des prix, personne ne quittant sa place et ovationnant chaque lauréat, c'était un signe. Que du bonheur cette 36e finale.

Patrick Pons

36ème Finale St Roch 2/09/2012

2013, Huit courses programmées et cette année, après 53 ans sans interruption (Manade ARC en CIEL, puis CHAUVET-CHAPELLE) la Manade R. CHAUVET ne sera pas présente dans nos Arènes, suite à un différent entre Maryse et la direction du club, celle-ci ne désire plus louer de taureaux aux Club Taurin des PALUDS. La course du Souvenir M. BELTRANDO et R. PAULEAU sera déplacée pour la fête votive, cela pour bénéficier de la Pena offerte par le Comité des Fêtes, et rendre cette journée plus festive. La salle de l'amitié n'étant pas libre, la présentation du programme se déroulera chez René du Bar des Arènes.

Le vide grenier étant un succès financier non négligeable, nous décidons d'en organiser un autre en septembre.

Directive absurde de la FFCC, les planches des barrières devront être boulonnées.

Le 1er mai, sans concertation, la municipalité a décidé de baptiser les Arènes « Arènes Francis CHAINE ». Devant le fait accompli, accord est donné et nous participerons à cette manifestation par un discours de notre président.

Après le décès de M. CHAINE en 2011, le Club Taurin aurait souhaité récupérer les archives conservées par notre ancien président, certaines comme les films des ferrades et congrès taurin des années 1960 à 1970 avaient été financées par le Club.

La famille refuse de nous les céder, dommage car ces documents auraient pu être autrement exploités.

Au printemps nous sommes sollicités, par une scénariste, réalisatrice qui désire tourner un film où l'action se passe à EYGALIERES et dans les Arènes des PALUDS.

Rose BOSCH, très connue dans le monde du cinéma pour avoir réalisé entre autre « La Rafle », connaît



Baptême des Arènes Francis CHAINE



Affiche (Avis de Mistral)

nos arènes et nos traditions pour y avoir assisté et surtout, possède de la famille dans notre Hameau. A ce film « Avis de Mistral » participeront les vedettes Jean RENO, Anna GALIENA, Tom LEEB, Hugues AUFRAY et Charlotte de TURCKHEIM. Le tournage aura lieu en juin, pendant le déroulement de la Royale de CUILLE, et nous occasionnera de sérieuses perturbations d'organisation ; une excellente publicité pour nos arènes et notre hameau.

AVENIR / DIMANCHE AUX PALUDS-DE-NOVES

"Avis de Mistral" dans les arènes

■ Entrée : 2/3. Organisateur : CT des Paluds. Président : Gonfond. Raseteurs droitiers : Ciacchini, Guyon, Pradier. Raseteurs gauchers : Bouhargane, Boyer, Marquis. R. Mébarek, Zekraoui. Tourneurs : Fadil, Rado, Lizon, Patou.

Le septième art s'invite aux arènes des Paluds de Noves pour le tournage du film *Avis de Mistral*. Acteurs, figurants, réalisateur et doublures sont présents afin de mettre en valeur une Provence version moderne et l'amour des traditions. Bien naturellement l'image de notre course camarguaise est de ce fait on ne peut plus éclabousser aux yeux du grand public et nous en avons bien besoin. Avis de Mistral également lorsque les tenues blanches s'empresstent sur ces jeunes cocardiers des frères Cullé encore tendres ou très peu sont ceux qui ont été capables de tenir en respect et de dominer.

VISON : Extrêmement mobile, il promène les hommes. A droite il longe la planche sans prêter attention mais à gauche la situation s'intensifie. Rapidité de mise en place dans le raset pour enfermer et conclure par quatre fois aux planches dont une action où il touche très haut Zekraoui. (4 Carmen + retour).

POULIQUET : Se livre généreusement avec moral. Brille dans les séries ou il s'engage dans la bataille pour de nombreuses arrivées cornes aux planches. Il poursuit cette activité aux ficelles en conservant une sous les honneurs. (5 Carmen + retour).

PASSEREAU : Sans vice, il se donne dans les échanges droite-gauche. Les hommes rasent intensément et il ne résistera que 6 minutes.

GIVALON : Sa combativité lui fait arpenter la piste laissant l'opportunité des rasets archaïques. Une fois placé aux planches il fait le pas vers le centre du raset créant la difficulté. Cependant son manque de souplesse en sortie du cite nuit à sa finition. (3 Carmen + retour).

BAGNA : Des sauts seuls et il lâche souvent le raset. Malgré deux grosses actions sur les gauchers sa prestation est extrêmement décevante. (1 Carmen).

COQUET : Intéressant avec de l'envie et de la hargne dans le raset. Toujours dans le terrain des planches, les engagements arrêtés de Guyon et Marquis sont importants et récompensés d'une vitesse d'action. (4 Carmen + retour).

EPERVIER (HP) : À 6 ans, il démontre des qualités. Marquis et Bouhargane se donne pour des actions aux planches sur son côté gauchers de prédilection. (5 Carmen + retour).

ESTEVAN

Trophée de l'Avenir : Ciacchini (6), Bouhargane (11), Pradier (9), Marquis (5), Boyer (2), Zekraoui (2). Trophée des Raseteurs : Guyon (12), Mébarek (5).



La combativité de Givalon lui a fait arpenter la piste laissant l'opportunité à des rasets archaïques. Ici avec le raseteur Guyon.

/ PHOTO HERVÉ BIRSON

Une des plus belles saisons depuis la création du Club, des résultats financiers conséquents, de quoi voir venir l'avenir avec sérénité. Nabil GOUGOU rejoint le club.



2014, Dix courses à l'affiche avec la Manade BLATIERE BESSAC et l'organisation de la finale des Ligues PACA en Octobre ; vide greniers, repas, loto seront au programme. Après neuf ans aux commandes de notre société, Sébastien désirerait être remplacé. Après plusieurs réunions, personne n'accepte d'occuper cette fonction très ingrate. Devant la tristesse et le désarroi de certains membres, il décide malgré tout de continuer à diriger notre Club.

Atteint par la limite d'âge, notre secrétaire Gilbert GRET abandonne à regret les portes des barrières.

Devant la demande de nombreux aficionados, nous mettons en place des abonnements annuels.

Le président du club taurin repart pour une saison



Présentation programme 2014



Bénévoles à l'entretien des Arènes

Pluie pour la Finale de ligue, nous la déplaçons le 8 novembre avec apéritifs et exposition Photos de Jean MANSUY. A cette occasion, la Mairie nous octroie une subvention pour payer la Pena.

Gaëtan JAUFFRET, Daniel GREGOIRE rejoignent le conseil d'administration et trois stagiaires nous assisteront ; David BRETON, Jean Christophe GAILLARDET et Bernard THIERS.

Encore une saison bénéficiaire et de nombreux projets pour les années futures.



Assemblée générale 2014

2015, Huit courses au programme, ferrade à la Manade COLOMBET organisée conjointement avec le comité des fêtes. Vide greniers en mai.

Après de nouvelles discussions avec le propriétaire du Bar des Arènes, nous ne vendrons plus de boisson avant la course. Afin de l'aider, un membre du Club lui donnera un coup de main à son comptoir pendant l'entracte ; en contrepartie il continuera à restaurer les gardians et participera au paiement de la Pena pour la finale.

Le 19 Avril, une délégation se rendra à St Rémy de Provence pour se joindre à une manifestation de défense de nos traditions.

Samedi 25 Juillet, tous les membres sont de sortie, notre président se marie et nous partageons tous cet instant de bonheur.

Steve GOURGEON et Yannick CASSASOLA quittent le Club, Yannick RICCO, Jean Pierre MEUNIER, Mickael VIALADES nous rejoignent, il en est de même pour Marine VIDAU, 1ère féminine à intégrer notre société.

Résultat une nouvelle fois positif. A 85 ans le club se trouve dans une santé resplendissante, due surtout à la volonté et l'abnégation désintéressée de ses dirigeants.



Manifestation de défense des Traditions



Haut gauche à droite : Nicolas BOURDET, René REVIS, Jean Marc HERVE, Daniel GREGOIRE, David BRETON, Yannick RICCO, Alain MERCHAT, Bernard TIERS, André REVIS, Philippe GONFOND.

Bas gauche à droite : Jean Michel BONNET, Mika VIALADES, Gilbert GRET, Joan ACOSTA, Marine VIDAU, Virginie & Sébastien GONFOND, Aimé RAFFIN, Gaétan JAUFFRET, Régis JAUFFRET, Agnel BONO, Bruno RAFFIN, Florian GINOUX.

Le club taurin fait les bons choix

La salle de l'Etat-Civil était trop petite pour contenir tous les membres et sympathisants du Club Taurin des Paluds-de-Novés. En effet, Sébastien Gonfond avait décidé qu'il était temps de faire le bilan de l'année écoulée au travers d'une assemblée générale. Après la présentation, toujours pittoresque, du compte rendu moral par le secrétaire Gilbert Gret, on pouvait retenir entre autres que "le club a organisé 11 courses au cours de cette saison et en a vu une annulée à cause de la météo le 1er mai. L'affluence a toujours été au rendez-vous dans les arènes Francis Chainé."

Le public a répondu présent

Aucun détail n'a été passé sous silence dans ce compte rendu, et c'est ce qui en fait le délice ! Il a été adopté à l'unanimité. Ce fut ensuite le tour de Jean-Marc Hervé de présenter, de manière plus austère, le bilan financier. Toujours très précis dans ses comptes, le sérieux de la présentation n'a pas exclu un bilan positif plus que satisfaisant que l'assemblée s'est empressée de



Gilbert Gret, Sébastien Gonfond, Jean-Marc Hervé et Pierre Ferrié.

7/PHOTO C.D.

valider.

Reprenant la parole, Sébastien a pu déclarer: "Je suis un président heureux et fier. Le club taurin se porte très bien tant au niveau taurin que financier. Nous avons fait le choix d'investir (ndlr: financièrement) un peu plus sur les tauraux. C'était risqué à priori, mais cela paye, le public est là présent en nombre. L'annulation de la course du 1er mai aurait pu nous mettre en déséquilibre, mais non ! Les

arènes sont toujours bien remplies. La finale du 39ème Trophée de la St Roch a été un triomphe, même avec le léger mistral qui nous a rappelé que l'automne se rapprochait. Boris Sanchis et Triton de Plo ont su relever le plateau à un très bon niveau. Au passage je salue la présence des représentants de la manade Plo à notre AG. Remercions au passage, René du bar des Arènes qui a offert la prestation de la Peña du Grés pour cette finale ! Je suis également fier

de vous annoncer que cette année encore, 5 jeunes rentrent au Club. Et nouveauté, Marine Vidau devient la première fille membre du club depuis sa fondation il y a 85 ans ! Bienvenue aux nouveaux, bienvenue à Marine dans ce monde un peu macho..."

Il revenait à Pierre Ferrié, adjoint délégué aux Paluds de Novés, de conclure cette assemblée: "Je ne vais pas m'éterniser dans mes propos. Comme d'habitude les bilans présentés sont très satisfaisants. Le travail accompli par les équipes de bénévoles, rappelons-le, permet de spectacles de qualité qui drainent au village des spectateurs qui avant ou après la course vont consommer dans les débits de boissons et qui parfois prennent même leur repas. C'est bon pour le village. Bravo !"

Les prochains rendez-vous à inscrire dans vos carnets : le 25 décembre à 18 h pour le loto du Club et le 27 février pour la présentation de la saison 2016. Un verre de l'amitié, qui porte vraiment bien son nom, a réuni tous les présents pour clôturer cette assemblée générale.

C.D.

Assemblée Générale Novembre 2015

Annexe 1 : Les statuts de 1931	71
Annexe 2 : Membres du Club Taurin en 1959.	73
Annexe 3 : Convention de mis à disposition.....	74
Annexe 4 : Rapport de sécurité.....	80
Annexe 5 : Règlement intérieur du Club Taurin.....	83
Annexe 6 : Statuts modifiés du 22/11/2006.....	86
Annexe 7 : Hommage à Emile SALADIN.	88
Annexe 8 : Hommage à Francis CHAINE.	89



CLUB TAURIN des PALUDS de NOVES

S T A T U T S

Article 1. - Il est formé entre les aficionados des PALUDS de NOVES et des communes limitrophes qui adhéreront aux présents statuts, une Société sous la dénomination de :
 CLUB TAURIN des PALUDS de NOVES.

* Article 2. - Cette société est essentiellement taurine, artistique et sportive. Elle a pour but d'une part, de faciliter les excursions à ses membres, en leur procurant toutes les réductions possibles auprès des entreprises de transport, les impréas d'arènes et autres spectacles artistiques; d'autre part, la Sauvegarde des courses de taureaux quelles qu'elles soient, en veillant à leur organisation et en les réglementant.

* Article 3. - Le Siège Social est fixé au café des arènes des PALUDS de NOVES.

Article 4. - La société se compose des membres actifs, des membres honoraires et des membres d'honneur.

Article 5. - Les membres actifs doivent se conformer strictement aux présents statuts et aux règlements intérieurs qui pourraient être prescrits par l'assemblée générale. Ils doivent assister régulièrement aux assemblées générales et prendre une part active et effective à la vie de la société. Seuls ils ont droit de vote aux assemblées.

Article 6. - Sont membres honoraires tous les aficionados désirant faire prospérer la société mais qui ne peuvent pas prendre une part active à la vie du club.

Certains avantages définis par le règlement intérieur pourront leur être accordés.

Article 7. - Le titre de membre d'honneur pourra être conféré à toute personne qui aura rendu de réels services pécuniaires et moraux à la société.

* Article 8. - Une cotisation annuelle, destinée à faire face aux dépenses de la société sera exigée de chaque membre actif ou honoraire. Cette cotisation est fixée à :

vingt francs (20fr) pour les membres actifs
 au minimum vingt cinq francs (25fr) pour les honoraires.

Article 9. - Le paiement en doit être fait par année et d'avance, avant le 1er AVRIL. Tout défaut à cette règle sera un motif de radiation.

Article 10. - Un droit d'entrée de cinquante francs sera exigé de toute personne entrant dans le club comme membre actif.

Article 11. - L'administration de la société réside dans l'assemblée générale de ses membres actifs, déléguant ses pouvoirs à une commission nommée au scrutin nominal et secret à la majorité des membres présents.

Article 12. - La commission est composée de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, et quatre commissaires, soit huit membres. Toutes ces fonctions sont gratuites.

Article 13. - Les pouvoirs de la commission sont fixés à trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans. L'année d'exercice commencera le 1er janvier.

Article 14 .- Le Président de la société, en a la direction, il préside les réunions et assemblées, dirige les débats et fait procéder aux votes.

Article 15 .- Le Vice-président supplée et seconde le Président.

Article 16 .- Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances. Il est chargé de la correspondance et de tous les actes administratifs de la société.

Article 17 .- Le trésorier est dépositaire des fonds de la société. Il opère toutes les entrées, cotisations, dons et autres recettes. Il acquitte les dépenses sur visa du président. Il tient un registre de ses comptes dûment vérifié et approuvé par le président.

Article 18 .- A la première assemblée générale, la commission rend compte de sa gestion.

Article 19 .- La commission est seule juge de l'opportunité de convoquer les assemblées générales, en dehors de l'assemblée obligatoire qui doit se tenir dans le courant du mois de janvier de chaque année.

Article 20 .- Nul ne peut être membre du club s'il ne jouit de ses droits civils.

Article 21 .- Nul ne peut faire partie de la commission s'il n'est majeur.

Article 22 .- Toutes les discussions de nature à troubler la bonne harmonie et à nuire aux sentiments de cordialité qui doivent exister entre les membres de la société et particulièrement les discussions politiques et religieuses sont rigoureusement interdites.

Article 23 .- Tout membre ayant provoqué du scandale dans une réunion, bal, fête ou manifestation quelconque organisée ou non par le club sera exclu de la société.

Article 24 .- Les jeux de hasard sont formellement interdits.

Article 25 .- La commission jugera sans appel des infractions aux articles 22, 23, 24, et prononcera les exclusions.

Article 26 .- La durée de la société est illimitée. En cas de dissolution, l'assemblée générale décidera au vote secret de la destination du fonds social.

Article 27 .- En cas de modifications aux statuts, la société devra se conformer aux prescriptions de l'article 291 du code pénal et nouvelles lois sur les sociétés.

LES PALUDS DE NOVES, le 1er Janvier 1931

Le Secrétaire,

PELLEGRIN Irénée.

Le Président,

RICARD Marius.

Annexe 2 : Membres du Club Taurin en 1959.

Club Taurin des Paluds		
liste des membres 1959		
AJOUC Paul	FABRE Paul	PAULEAU Lézin
AJOUC René	FAUQUE Auguste	PAULEAU Régis
ALAZAI Lélín	FAUQUE Gérard	PECOUT Albert
BACCI Joseph	FAURE Auguste	PELLEGRIN Julien
BARIDON Robert	FERRIER René	PELLEGRIN Louis
BELTRANDO J P	FILLIOL Guy	PELLEGRIN Séraph
BENSON Emile	FOUQUE Louis	Petit BELGE
BEZERT Robert	GAILLARDET Etien	RAFFIN Aimé
BIOSCA Marius	GAILLARDET J P	RAFFIN Louis
BOURCE René	GENIS Fernand	REVIS Jean
BRUNEAU Antoine	GONFOND Marcel	REYNAUD Eugène
CALLET Joseph	GRET Aimé	REYNAUD Marcel
CHAINED Andréé	GRET René	REYNAUD Yvon
CHAINED François	GRET Yves	RICARD François
CHAINED Pierre	JAUFFRET Régis	RICARD Marius
CHAINED Justinien	JANOTTA Pascal	RICARD Gaston
CHAPELET Paul	JAUFFRET Siméon	ROSTAGNO Pierre
CHAUVET Denis	JOURDAN Guy	SALADIN Edmond
CHAUVET Jean	JOUVE Charles	SALADIN Emile
CHAUVET Léopold	LAFORET Joseph	SALADIN Henri
CLEMENT Gabriel	LAGET René	SEVIERI André
CONSOLIN Jean	LAUGIER Justin	SICARD Ferdinand
CROUZET André	LOMBARD Gabriel	SORIA Jean
DALIEZ Laurent	MATHIEU Jacki	TARASCON Georges
DELCORSO Jean	MESTRE Batistin	TATON Victorin
DUCRES Jean	MEYNAUD Julien	TRIADON Marius
FABRE André	PAULEAU Emile	USCLAT Marcel

Hélène MATHIEU-BOYER
NOTAIRE
B. P. 13
13550 NOVES

HMB/GL

COPIE

MISE A DISPOSITION Des Arènes des Paluds de Noves

Commune de Noves / Club Taurin des Paluds.

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE
ET LE SIX AOUT
PARDEVANT Maître Hélène MATHIEU-BOYER, Titulaire du
Diplôme Supérieur du Notariat, Notaire à NOVES (Bouches du Rhône)
soussignée,

ONT COMPARU

LA COMMUNE DE NOVES

Représentée aux présentes par Monsieur Michel
BELTRANDO, Adjoint spécial des Paluds de Noves, domicilié et
demeurant à NOVES, Hameau des Paluds,

En vertu d'une délibération du Conseil Municipal de la
Commune de NOVES du 4 février 1992 dont un extrait demeurera ci-
annexé après mention.

Observation étant faite qu'une expédition de la délibération
sus-énoncée du 4 février 1992 a été déposée le 17 février 1992 à la Sous-
Préfecture d'ARLES SUR RHONE et est actuellement exécutoire de plein
droit depuis le 3 Mars 1992, en application des dispositions de l'article 46
du Code de l'Administration communale, modifié par la loi n°70-1297 du
31 décembre 1970.

D'UNE PART

ET:

LE CLUB TAURIN DES PALUDS, Association dont le siège est à 13550 PALUDS DE NOVES, Café des Arènes, régie par la loi de 1901, déclarée à la Sous-Préfecture d'Arles en date du 21 février 1931, sous le N° 336, (Journal Officiel du 5 Mars 1931), et dont les statuts ont été mis à jour par délibération des membres du bureau en date du 20 Février 1992.

Le compte rendu de ladite délibération a été déposé en Sous-Préfecture d'Arles le 15 Juin 1992, suivant récépissé en date du 16 Juin 1992.

Représenté par son Président, Monsieur BONO Agnel, nommé à ces fonctions par délibération des membres du bureau en date du 23 Mars 1992, dont copie certifiée conforme est demeurée annexée aux présentes après mention .

D'AUTRE PART

Lesquels ont d'abord exposé ce qui suit :

E X P O S E

Suivant acte reçu aux présentes minutes, le 2 Juin 1992, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de TARASCON, le 11 Juin 1992, V° 92P, N° 2758,

La Commune de NOVES a acquis un ensemble immobilier sis sur ladite commune, section des Paluds, cadastré section E, sous les N°s:

- 1542, pour 77 ca
 - 1684, pour 15 a 54 ca.
- Soit une contenance totale de: 16 a 31 ca

Cet ensemble immobilier comprend essentiellement des Arènes et leurs dépendances .

Afin d'en faciliter l'usage, il a été convenu par délibération du Conseil Municipal de ladite commune en date du 4 février 1992, de signer une convention de mise à dispositions de ces arènes au profit du **Club Taurin des Paluds de Noves**.

Ceci exposé, il est passé à la convention de mise à disposition objet des présentes :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Entre:

LA COMMUNE DE NOVES,

ET:

LE CLUB TAURIN DES PALUDS,

Respectivement représentés comme il est dit plus haut en suite de leur comparution,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1:

La Commune de Noves, et le Club Taurin des Paluds établissent une convention préservant les intérêts du Club Taurin, vu qu'historiquement ce dernier a créé et financé en partie les arènes depuis 1931.

Article 2:

Seul le Club Taurin des Paluds a l'exclusivité des spectacles taurins, en contre partie celui-ci devra programmer et organiser au moins 6 courses par an, dont au minimum 2 pour la Fête Votive .

Article 3.

Si cette obligation d'organisation ne pouvait être tenue, la Municipalité se réserve le droit d'intervenir pour trouver une autre solution après entente préalable avec le Club Taurin.

Article 4:

L'organisation d'un spectacle ou d'une manifestation dans les arènes par une autre association devra faire l'objet :

- d'une demande par écrit effectuée 15 jours au moins avant la manifestation.
- de l'obtention de l'aval de la Municipalité et du Club Taurin des Paluds.
- Si refus il y a, celui-ci devra être justifié .

Article 5:

Tout utilisateur devra strictement respecter l'ensemble des arènes et ses accès et dépendances .

Après l'organisation de la manifestation, les lieux devront être rendus dans l'état initial.

Article 6:

Les platanes font partie intégrante des arènes. En conséquence aucun d'eux ne devra être supprimé .

Toutefois, si une nécessité d'abattage devait être envisagée, la décision serait prise en accord entre les deux parties .

L'élagage des Arbres sera également décidé entre les deux parties concernées et à la charge du propriétaire des Arènes .

Tous autres travaux ou modifications des lieux de quelque nature que ce soit devra obtenir l'autorisation des deux parties .

Article 7:

En contre partie de l'exclusivité d'organisation citée à l'article 2 et de la gratuité de la disposition des lieux, le Club Taurin des Paluds s'engage à entretenir la piste, les barrières, et contre-piste, qui devront toujours être maintenues en excellent état .

Article 8:

La Municipalité s'engage à maintenir les arènes en conformité.

A cet égard, elle prendra à sa charge financièrement toutes les fournitures pour les réparations, travaux, améliorations nécessaires à cette mise en conformité .

De son côté, le Club Taurin s'engage à fournir la main d'oeuvre bénévole nécessaire à la réalisation des travaux ou améliorations .

Ceci selon ses possibilités.

Article 9.

Tous forains, marchands ambulants, désirant, lors d'une manifestation organisée par le Club Taurin, s'installer dans les arènes ou sur le passage d'accès, devront obtenir l'autorisation de celui-ci .

Article 10.

L'association du Club Taurin des Paluds s'oblige à contracter auprès des compagnies de son choix toutes les assurances nécessaires afférentes à ses activités taurines.

La municipalité assure les ouvrages suivant les contrats habituels d'assurances des bâtiments communaux .

Article 11.

L'association du Club Taurin, des Paluds dispose des arènes sans autres restrictions que celles insérées dans la présente convention.

Article 12.

La révision de ces articles ne pourra être faite qu'après accord et avenant signé entre les deux parties.

Article 13:

La présente convention prend effet à dater de ce jour et est conclue pour une durée indéterminée.

Les parties reconnaissent avoir été informées des conséquences juridiques y attachées .

CARACTERE GRATUIT

La présente convention est consentie à titre gratuit, conformément aux dispositions de l'article 1876 du Code Civil.

FRAIS DIVERS

Tous les frais des présentes et de leurs suites et conséquences seront supportés par la Commune de Noves, ainsi que son représentant l'y oblige.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE N O V E S

NOMBRE DE MEMBRES		
Elus	Présents	En exercice
27	19	27



Séance du 4 FEVRIER 1992

L'an mil neuf cent QUATRE VINGT DOUZE et le 4 FEVRIER à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JULLIEN.

Présents : SAUNIER. RIOCUELO. CHAUVIN. BERTHE. PRINCE. RICARD. FABRE. PAULEAU. BELTRANDO. BOREL. DAVID. ROCHE. CHABANNES. TERNIER. BATAILLE. BRUGUIER. REYNAUD. PASCAL.

Absents - Excusés : GINOUX. GONDRAN. VEYRIER.

OBJET DE LA DELIBERATION : ARENES PALUDS DE NOVES - CONVENTION AVEC LE CLUB TAURIN.

Monsieur BELTRANDO, Adjoint spécial des Paluds de Noves, rappelle que dans sa séance du 4 février 1992, le Conseil a décidé l'acquisition des arènes des Paluds de Noves pour 300 000 F.

Afin de faciliter l'usage de ces arènes, il convient de signer une convention avec le club taurin des Paluds de Noves ;

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur BELTRANDO, Adjoint spécial des Paluds de Noves, à signer la convention avec le club taurin des paluds de Noves, en l'étude de Maître MATHIEU BOYER à NOVES, Notaire chargé de cette affaire, ainsi que tous autres documents.

Délibéré les jour, mois et an que dessus,
pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
P/Le Maire, empêché.
Le 1er Adjoint.
G. JULLIEN

Jullien



Annexé à la minute d'un acte reçu par M^o H. MATHIEU-BOYER, Notaire à NOVES, le 6 .03.1992. Signé : H. MATHIEU-BOYER.

CLUB TAURIN des PALUDS

Siège social: Café des ARENES

13550 PALUDS de NOVES

Fondé en 1931

Le 10 juin 1992

OBJET: Compte rendu de délibération du bureau en date du 23 Mars 1992 à 18h. concernant une convention passée entre le CLUB TAURIN et la MAIRIE DE NOVES, relative à la l'occupation des Arènes des Paluds, dont la mairie est propriétaire.

Les membres du bureau du CLUB TAURIN des PALUDS dont les noms suivent:

Monsieur BONO Agnel Président
Monsieur RAFFIN Jean Louis Vice-Président
Monsieur CHAINE Francis Vice-Président
Monsieur VERNET Christian Trésorier
Monsieur GIRAUD Maurice Trésorier adjoint
Monsieur GRET Gilbert Secrétaire
Monsieur BERNARD Secrétaire adjoint
Monsieur JAUFFRET Régis Membre
Monsieur PAULEAU Roger Membre
Monsieur BONNEFOUS Claude Membre
Monsieur FILIOL Guy Membre
Monsieur GRET Christian Membre
Monsieur GRET Aimé Membre
Monsieur RAFFIN Aimé Membre
Monsieur SALADIN Emile Membre
Monsieur TRESSENS Jean Membre
Monsieur VERNET Patrick Membre
Monsieur DECOSTER Jean-Marie Membre
Excusé:
Monsieur DAVID Denis Membre

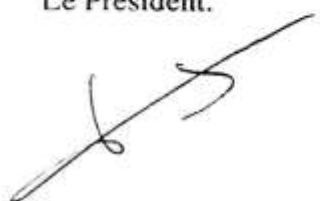
Réunis le 23 Mars 1992 à 18h

Ont à l'unanimité donné pouvoir à Monsieur Agnel BONO. Président du CLUB TAURIN des PALUDS, de signer la CONVENTION passée entre le CLUB TAURIN et la MAIRIE de NOVES propriétaire des arènes aux fins d'occupation de ces dernières.

Pour faire valoir à qui de droit.

Le Président.

Le secrétaire





**BUREAU
VERITAS**

RAPPORT FINAL DE SECURITE

LES PALUDS DE NOVES - ARENES

CCS N° AVG 793080

I. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ETABLISSEMENT

Les arènes sont constituées par des gradins en béton entourant une piste circulaire.

Des gradins en béton armé, associant des poutrelles précontraintes pour planchers ont été construits, et en l'état actuel, la construction réalisée est de très bonne qualité (concerne principalement la tribune Est)

Tous les ouvrages ont été repris ou renforcés et il a été tenu compte des remarques formulées dans notre rapport complémentaire de sécurité du 22.10.1993.

Sur la périphérie extérieure des gradins, un garde corps métallique réalisé suivant les normes en vigueur assure la sécurité des spectateurs vis à vis des chutes.

Entre l'arène proprement dite et la première ligne de siège, il n'a pas été posé de garde corps alors que la hauteur possible de chute excède 1 mètres à certains endroits. Cette disposition doit recevoir l'aval de la commission de sécurité qui peut tenir compte de la nécessité de ne pas gêner les spectateurs en interposant des ouvrages en serrurerie à hauteur des yeux.

.../...

II. DEGAGEMENTS

La déclaration du chef d'établissement précise que l'établissement peut accueillir **600 personnes**

Un calcul effectué en admettant 2 personnes assises par mètre linéaire de banquettes conduit à **536 personnes**.

Dans ces conditions, il faut 4 sorties et 6 unités de passage.

Il a été réalisé 2 sorties donnant sur la route et une sortie donnant sur un passage situé à l'arrière de l'établissement.

Côté rue : deux escaliers sont distants d'environ 4 mètres mais l'un d'eux sera prolongé par une grille afin que les deux sorties soient distantes de plus de 5 mètres.

REMARQUES :

L'évacuation en partie arrière se fait par deux escaliers formant vomitoires et distants de plusieurs dizaines de mètres. Ces escaliers mettent immédiatement le public à l'abri sous les gradins en béton armé et ils peuvent être considérés comme deux sorties distinctes, mais cette décision serait laissée à l'appréciation de la Commission de Sécurité (d'où la recommandation consistant à maintenir par une grille de protection les deux sorties constituées par les escaliers donnant sur la route principale).

En conclusion : les dégagements sont conformes

III. PROPOSITION DE CLASSEMENT

Le classement d'un E.R.P. est de la compétence de la Commission de Sécurité et la proposition ci-après est donnée à titre indicatif :

pour 600 personnes :

Etablissement de 3ème catégorie - Type PA

.../...

IV. ECLAIRAGE

En cas de manifestations nocturnes, il est nécessaire de prévoir un éclairage de sécurité de type C.

V. CONCLUSION

Nous n'avons aucune réserve à émettre au sujet de l'ouvrage tel qu'il a été rénové.

Fait à Avignon,
le 28 avril 1995.

Le Chargé d'Affaire
A. HENRIQUES.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp is partially obscured by the signature but appears to contain some text and a central emblem.

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB TAURIN des PALUDS

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 7 DES STATUTS :

ART. 1 - Le titre de président d'honneur est décerné par le conseil d'administration Réuni en séance plénière. Les 2/3 aux moins des membres doivent être présents pour la validité du vote, qui se déroulera à bulletin secret et à la majorité des votants. Ce titre peut être retiré pour motif grave, dans les mêmes conditions.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 8 DES STATUTS :

ART. 2 - Le montant de la cotisation annuelle sera fixé par le conseil d'administration, et validé par vote à l'assemblée générale ordinaire.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 9 DES STATUTS :

ART.3 - La date de l'assemblée générale, qui doit se tenir entre le 15 novembre et le 15 décembre est fixée par le conseil d'administration.

Les membres actifs du Club Taurin à jour de leurs cotisations doivent être avisés par convocations individuelles ou voix de presse 15 jours avant cette date.

ART.4 - Assemblée générale.

L'ordre du jour doit comporter obligatoirement les résolutions suivantes.

1. Compte rendu moral par le secrétaire.
2. Compte rendu financier par le trésorier.
3. Election du tiers renouvelable.
4. Si candidatures élection de nouveaux membres au conseil d'administration. Vœux des membres actifs (demande écrite 8 jours avant l'assemblée). Toutes ces résolutions devront être adoptées par l'assemblée générale à la majorité des voix exprimées.

ART.5 - Contrôle et vérification de la tenue de l'assemblée générale.

Avant que ne soit ouverte l'assemblée générale une commission de contrôle

(2 à 4 personnes) sera désignée pour en vérifier le déroulement. Si aucun membre actif n'est volontaire, le président du bureau pourra les choisir. (Ces personnes ne pourront ni faire partie ni être candidats au conseil d'administration)

La commission devra disposer des pièces suivantes.

- Registres des comptes rendus des réunions.
 - Registres des comptes financiers.
 - Etats des dépôts de la société.
 - Relevés d'inscriptions des membres actifs à jour de leur cotisation.
1. Leur mission consistera à examiner toutes ces pièces.
 2. En outre ils devront veiller au bon déroulement des élections.

ART.6 - Election de nouveaux membres au conseil d'administration.

Conditions d'éligibilité.

- Etre majeur.
- Jouir de ses droits civiques.
- Etre à jour de sa cotisation de membre actif.
- Faire parvenir par lettre recommandée sa candidature 10 jours avant l'assemblée générale au président (ou au vice-président du bureau).

S'il n'y a pas de place vacante au sein du conseil d'administration, les membres élus seront ceux qui auront la majorité des voix exprimées.

-En cas d'égalité de voix l'élu sera :

- 1-Le plus ancien comme membre actif
- 2- le plus âgé.

ART.7 - Solution d'intégration progressive.

S'il n'y avait pas de place vacante et si le ou les candidats ne voulaient pas déclencher des élections, ou inévitablement des membres seraient écartés, le conseil d'administration après avoir reçu leur lettre de motivations, étudierait leur demande. Si cette dernière s'avérait favorable elles leur permettraient d'intégrer le conseil d'administration en tant que stagiaires.

Hormis le droit de vote Ils auraient les mêmes fonctions que les autres membres. A mesure que des places se libéreraient au sein du conseil d'administration ils seraient présentés à l'assemblée générale pour une intégration définitive. Les présentations au vote à l'assemblée générale ce feront par vote du conseil d'administration à la majorité des voix exprimées, le conseil d'administration devra prendre en compte les présences aux réunions et manifestations des stagiaires candidats ainsi que de leurs capacités d'intégration.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 10 DES STATUTS :

ART.8 - Conseil d'administration.

Le conseil d'administration est constitué de 21 membres.

Il est désigné comme précisé à l'ART 6 du règlement intérieur. Le conseil d'administration devra se réunir au minimum 8 fois dans l'année.

ART.9 - Election du bureau

Le conseil d'administration est convoqué par le président en exercice 10 jours maximum après la tenue de l'assemblée générale.

Ce bureau devra être composé comme définie à l'ART 10 des statuts.

Pourra éventuellement s'ajouter à ces membres :

- 2 ème vice-président
- 1 trésorier adjoint
- 1 secrétaire adjoint

Ces membres adjoints sont désignés pour pallier l'absence des titulaires.

- 3 commissaires seront désignés ce qui composera un bureau de 10 membres.
- Le bureau sera rééligible toutes les années.
- 3 années d'ancienneté dans le conseil d'administration seront nécessaires pour être éligible dans le bureau du club taurin.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 14 DES STATUTS :

A chaque réunion, le secrétaire tiendra à la disposition du conseil d'administration, le procès-verbal de la précédente réunion. Stipulant les membres présents, absents et excusés.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ART 21 DES STATUTS :

ART.10 - Exclusion du conseil d'administration.

A la suite de plusieurs absences sans justification à des réunions ou manifestations (5 au minimum) un membre du conseil d'administration pourra être exclu.

Le conseil d'administration après lui avoir envoyé une dernière lettre recommandée et sans réponse dans les 8 jours pourra après vote à la majorité des bulletins exprimés prononcer sa radiation.

En outre un membre qui détournerait volontairement un quelconque bien de la société serait après vote du conseil d'administration exclu du CLUB TAURIN des PALUDS et s'engagerait à rembourser le préjudice.

ART.11 - La révision et modification du présent règlement intérieur ne pourront être faites qu'après accord par vote à bulletin secret du conseil d'administration au 2/3 des membres présents et après ratification à l'assemblée générale ordinaire.

STATUTS du CLUB TAURIN des PALUDS de NOVES

Article 1. Il est formé entre les aficionados des Paluds de Noves et les communes limitrophes qui adhéreront aux présents statuts, une société sous la dénomination de « CLUB TAURIN des PALUDS ».

Article 2. Cette société est essentiellement taurine, artistique et sportive. Elle a pour but la sauvegarde des courses de taureaux, leur organisation, leur réglementation, d'autre part, elle organise des spectacles artistiques, ainsi que des sorties et voyages.

Article 3. Le siège social est fixé à la mairie annexe des PALUDS de NOVES.

Article 4. La société se compose de membre actifs, de membres honoraires, et de membres d'honneur.

Article 5. Les membres actifs doivent se conformer strictement aux présents statuts et au règlement intérieur qui pourrait être prescrit par l'assemblée générale. Ils doivent assister régulièrement aux assemblées générale et prendre une part active à la vie de la société. Seuls ils ont droit de vote aux assemblées.

Article 6. Sont membres honoraires, tous les aficionados qui désirent faire prospérer la société mais qui ne peuvent pas prendre une part active à la vie du club.

Article 7. Le titre de membre d'honneur pourra être conféré à toute personne qui aura rendu des services reconnus moraux ou pécuniaires à la société.

Article 8. Une cotisation annuelle sera exigée de chaque membre actif ou honoraire. Le montant de cette cotisation est fixé annuellement lors de l'assemblée générale.

Article 9. L'administration de la société réside dans l'assemblée générale de ses membres actifs, déléguant ses pouvoirs à un conseil d'administration nommé au scrutin nominal et secret, à la majorité des membres présents.

Article 10. Le conseil d'administration se réunit ensuite et désigne un bureau composé au minimum : D'un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des commissaires. Toutes ces fonctions sont gratuites.

Article 11. Les pouvoirs du conseil d'administration sont fixés à trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans. L'année d'exercice commence le 1^o Novembre.

1/2

Article 12. Le président de la société, en a la direction, il préside les réunions et assemblées, dirige les débats et fait procéder aux votes.

Article 13. Le vice-président supplée et seconde le Président.

Article 14. Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances, il est chargé de la correspondance et de tous les actes administratifs de la société.

Article 15. Le trésorier est dépositaire des fonds de la société. Il opère toutes les entrées, cotisations, dons et recettes. Il acquitte les dépenses sur visa du président. Il tient un registre de ses comptes dûment vérifié et approuvé par le président.

Article 16. A la première assemblée générale le conseil d'administration rend compte de sa gestion.

Article 17. Le conseil d'administration est seul juge de l'opportunité de convoquer les assemblées générales, en dehors de l'assemblée obligatoire qui doit se tenir chaque année entre le 15 novembre et le 15 décembre.

Article 18. Nul ne peut être membre du club s'il ne jouit pas de ses droits civiques.

Article 19. Nul ne peut faire partie du conseil d'administration s'il n'est majeur.

Article 20. Toutes les discussions de nature politiques et religieuses sont interdites.

Article 21. Tout membre ayant provoqué du scandale dans une réunion, ou manifestation quelconque organisée ou non par le club, sera exclu de la société.

Article 22. C'est le conseil d'administration qui prononcera les exclusions.

Article 23. La durée de la société est illimitée. En cas de dissolution, l'assemblée générale décidera au vote secret de la destination du fonds social.

Article 24. En cas de modifications des statuts, la société devra se conformer aux prescriptions de l'article 291 du code pénal et des lois sur les sociétés.

Créé le 22 février 1931

Modifié le 4 juin 1992 Modifié

le 22 novembre 2006

Hommage à Mimile le 21/03/2008 Par Sébastien GONFOND

Aujourd'hui, nous sommes une nouvelle fois réunis pour rendre hommage à une figure du monde de la bouvine, une figure emblématique du CT des Paluds, à notre ami Mimile Saladin.

Nous avons pensé que ces arènes qu'il connaissait si bien et qu'il a vu évoluer était le seul endroit qu'il aurait aimé traverser avant de partir ; ces arènes qu'il nettoyait avec passion et méticulosité pour mieux vous accueillir étaient le lieu où il aimait faire le ménage.

Son burladero propre, ses portes bien graissées, sa piste bien arrosée, il pouvait attendre patiemment l'arrivée des bious.

Les Bious tiens parlons-en.

Qui ne connaissait pas Mimile, né en août 1920, membre fondateur du CT avec Francis en 1959, grand ami de M. Jean Lafont et supporter inconditionnel de la devise verte et rouge, si bien que l'on disait qu'il coulait du sang rouge et vert dans ses veines ; diplômé d'honneur en 1992 par M. Bernard Fesquet, alors président de la FFCC. Il fut un VRP des plus performants pour le CT de par ses déplacements du fin fond de l'Hérault, à son 2^{em} village de St. Christol « les seuls qui ont réussi à le marier » ; jusqu'au plus profond du Vaucluse, il était Mimile, l'homme qui a fait pleurer de rire tous les gens qui l'ont croisé, tous ceux qui ont partagé un déjeuner, une course de taureaux ou un simple apéritif, avec ses histoires ou bien ses chansons que lui seul pouvait chanter.

Mimile était une légende de son vivant. Etant très jeunes, nous venions le voir s'amuser avec les vaches lors de ferrade ou de course emboulés, nous venions voir Mimile faire son spectacle car il était un spectacle à lui tout seul, avant, pendant et surtout après les courses.

Avant, lors de l'apéritif puis du repas avec les gardians ou les histoires allaient bon train, pendant la course ou il distribuait plus de rubans à lui tout seul que l'ensemble des raseteurs les ayant levés.

A l'entracte, moment de choix pour se faire acclamer de son public pendant l'arrosage de la piste et des quelques petits descendus voir de plus près le phénomène, et surtout après les courses ou les quelques privilégiés du moment pouvaient encore s'éclater de rire au son de ses chansons bien empoignées.

On ne comptait plus ses roustes avec les vaches ni ses accrochages aux courses de taureaux, d'ailleurs il en a même gardé quelques cicatrices dont il était très fier.

Mimile avait construit sa vie autour des taureaux, il s'est même fait un nom dans ce milieu, d'ailleurs on pourrait dire que certaines villes peuvent se vanter d'avoir un riche patrimoine culturel ou architectural, aux Paluds nous avons SALADIN.

Mais Mimile n'était pas qu'un clown comme il aimait à nous le faire croire, il était aussi un homme de cœur ; sans rien lui demander vous le voyiez arriver chez vous avec une caisse de pommes, un sachet de salades ou quelques tomates, certes il ne les avait pas achetés mais ramassés au hasard de sa route, emballés et triés par ses soins puis offert avec beaucoup de gentillesse et sans aucune arrière-pensée.

Combien de manadiers ou gardians sont repartis avec une caisse de pommes ou combien d'arènes ont troqué leur billet d'entrée contre un plateau de fruits. Mimile disait souvent qu'il pouvait marcher la tête haute parce que personne ne lui devait rien et bien il se trompait, nous, bien au contraire, nous lui devons beaucoup. Adieu MIMILE.

Hommage à Francis CHAINE le 15 Février 2011 par Agnel BONO

Francis, en cette triste journée tu reviens dans ce lieu où tout a commencé ; né le 10 juin 1924, dès l'âge de 2 ans, tes parents, nouveaux propriétaires du bar vinrent s'installer en ce lieu.

Ton destin était tracé, les arènes sont à quelques mètres, tu tomberas dans le chaudron, et toute ta vie sera rattachée à ce lieu.

Tu passeras tranquillement ta jeunesse entre l'école, les copains et bien sûr les arènes qui n'étaient en ce temps-là qu'un modeste bouvaou.

Tout ce qui se passait en ce lieu ne pouvait t'échapper.

Mais il n'y avait pas que les bious, tu te marieras avec Andrée et 2 garçons Roland et Maurice viendront agrandir ta famille.

Avec Andrée, la femme de toute ta vie, tu seras agriculteur et cela jusqu'à ta retraite. Mais voilà, tout ne tourne pas rond dans le milieu de la bouvine, depuis plusieurs années le Club Taurin est en sommeil et les arènes ne servent à entreposer de la ferraille.

En Février 1959, avec quelques amis, Joseph CALAIS, Mimile SALADIN et bien d'autres, tu décides de faire renaître de ses cendres le Club Taurin et tu en deviendras le président, cela pendant 28 ans...

L'histoire taurine des PALUDS redémarre, et qu'elles histoires en quelques années ; le C t des PALUDS devient une place incontournable connue et reconnue jusqu'au fin fond de l'Hérault.

Des amitiés sincères se créent avec des manadiers, Jean Laffont, Marcel Mailhan, Fanfonne Guillaume, Régis Chauvet ainsi qu'avec les raseteurs, mais aussi de nombreux Club Taurin.

Homme de conviction et fervent défenseur de nos traditions, tu vas t'investir pour la maintenance de notre fé.

Membre de la commission du TROPHEE TAURIN avec M GARDIOL à ses premières heures

Membre de la Fédération des sociétés taurines de France avec Jérôme VIGNE.

Tu seras Président du TRIDENT D'OR pendant de longues années.

Homme de caractère, tes prises de positions défendues avec pugnacité seront souvent prises en compte.

Homme franc tu inspireras le respect.

D'ailleurs pour ton engagement, toutes les instances te remettront leurs reconnaissances les plus prestigieuses :

Diplôme d'honneur de la FFCC, diplôme des Chroniqueurs taurins, médaille d'honneur de la ville de Noves et bien sûr, Président d'honneur du CT des PALUDS. Mais pour nous, Francis, tu es celui qui a laissé ce club avec des fondations indestructibles, celui qui a laissé pour héritage le seul patrimoine de notre hameau, Celui qui nous a montré le chemin de la passion, du bénévolat, du désintéressement, du don de soi pour défendre cette noble cause qu'est la fé des bious.

Pendant longtemps tu as été la voix des PALUDS, pendant longtemps tu as été notre guide, tu as aimé les Paluds, tu as aimé ton club taurin avec passion. Nous avons eu le privilège de te connaître, le privilège d'œuvrer à tes côtés. De toi nous retiendrons ta gentillesse, ta convivialité, ta disponibilité et ton dévouement sans faille. Une page vient de se tourner, tu es le dernier de cette dynastie qui a su construire et pérenniser notre CLUB TAURIN.

Francis, aujourd'hui, le petit monde de la bouvine est triste et ton absence nous montrera que tu étais un personnage exceptionnel.

Tu vas retrouver Andrée, celle qui depuis sa disparition te manquait tant. Avec elle et tes anciens camarades, vous allez pouvoir vous remémorer toutes les pages bien remplies de votre existence.

Avec ta famille, avec tes enfants Roland et Maurice, avec tes petits enfants Christine et Christophe, avec tous les représentants du monde taurin et avec tous les afficionados et amis présents aujourd'hui.

Adieu et Merci pour tout Francis.

Tables des Matières Photos

14 Juillet 1928	5
Croquis des Arènes en 1926	5
Arènes en arrière-plan en 1907	5
Course du 17 Juin 1928	6
Marius RICARD 1931/1936	7
Les Arènes en 1930	7
Programme 12 & 13 juin 1932	7
Club des Philosophes organisateur en 1935/1940	7
Joseph REVIS Président de 1946 à 1949	8
Arènes abandonnées en 1945	8
Course libre en 1950	8
Arrachage des Platanes en 1955	9
Les Paluds en 1957	9
Gobelet J. Lafont A. Soler 16 08 59	11
Francis & Emile	11
Le Bureau en 1960 Chez Fabre Mailhan	12
Course libre aux Paluds en 1963	13
Course du Congrès, 27/03/1966	14
Finale Trophée des commerçants 1966	15
Les Arènes en 1967	15
Ferrade en 1970	16
Enciero en 1971	17
Taureaux de Thibault Jacky SIMEON	17
Jacky Siméon Novembre 1973	18
Gérard FAUQUE Président de 1974 à 1976	18
Conseil d'Administration en 1974	18
Assemblée générale en 1976	20
1er Finale Trophée St ROCH 1. J P Dureau - 2. P. Castro	20
Marcellin Chauvet, J. P. Dureau	21
Moulésien R. Chauvet- Georges Rado	21
Préparation congrès du 4 /03/1979	22
Conseil d'Administration en 1978	22
Congrès 1979	23
1er bureau confrérie St Roch	24

1er Charrette en 1979.....	24
Course de la fête votive 1979	24
1 ère Charette St Roch en 1979	24
Adieu de Jean Paul DUREAU.....	25
Jubilé F. Chainé	26
Présidence en 1984.....	26
Ferrade aux Orgonens.....	27
Présentation programme 1989	29
Diplôme d'Honneur du Club Taurin 1990	30
70 ans d'Emile Saladin	30
Panneau publicitaire entrée des Paluds.....	31
Manade Fabre Mailhan, 30 ans d'amitié.....	31
Grève des raseteurs 15/08/1992	32
Assemblée générale 1992.....	32
Diplôme Fédéral FFCC à Emile Saladin	32
Bronca aux Arènes 15 Aout 1992.....	33
Patrick PONS (La Terre Sainte)	33
Course le même jour (15/05) à Noves et aux Paluds	34
Assemblée générale Novembre 1993.....	35
Travaux Arènes en 1993/1994.....	35
Maillot offert au FCP par le Club Taurin	36
Assemblée Générale Novembre 1994.....	36
Finale Ecole de Raseteur de Nîmes Novembre 1995	37
Hommage Régis Chauvet, Octobre 1995	37
Acquisition Bâches pour couverture de la piste 1996	38
21 ème Finale Trophée St Roch, 7/09/1997	39
Finale école de Raseteurs de NIMES 1997.....	40
Assemblée générale 1998	41
Présentation programme 1999	43
Présentation programme Mars 2000	44
Obsèques de Michel Beltrando 1999	44
80 ans d'Emile SALADIN Aout 2000	45
F. Mailhan, Affiche 40 ans.....	45
Assemblée Générale Novembre 2001.....	46
2001, Fabre Mailhan, 40 ans de présence	46

25eme finale St Roch	47
Le Conseil d'Administration en 2001	47
Présentation programme 2002	48
Jean Louis RAFFIN, Elu 2002 à 2004	48
27 ème finale trophée St Roch 7/09/2003	49
Finale des protections 2004	49
Lauréat Finale des Protections 2004	50
Présentation programme 2005	51
Assemblée générale 2005	52
29 ème Finale Trophée St ROCH.	52
Une du Cocardier septembre 2006	53
Remise diplôme d'Honneur de la FFCC	53
Adieu de Thierry GARRIDO 09/2006	54
Prestige 2006 de la FFCC	54
Assemblée Générale Nov. 2006	55
1er page de la Provence	55
Edito D. Siméon Finale St Roch 2007	56
Capelado St Roch 2007	57
Edito P. Pons St Roch 2007	57
Affiche Finale St ROCH 2008	59
Jean Marie DECOSTER & Emile SALADIN, décédés en 2005	59
A. Bono, Dernière course d'animateur	60
Assemblée Générale Novembre 2008	60
Erika Ricard N Benafitou	61
Erika Ricard C Garcia	61
Roger PAULEAU, Trésorier de 1998 à 2010	61
Obsèques Francis CHAINE Février 2011	62
Taureau Piscine fête Votive 2011	63
35 ème Finale Trophée St Roch	63
36 ème Finale St Roch 2/09/2012	64
Affiche (Avis de Mistral) 2013	65
Baptême des Arènes Francis CHAINE	65
Guilhem Didelot R. Marquis 2013	66
La Présidence en 2013	66
Présentation programme 2014	67

Bénévoles à l'entretien des Arènes	67
Assemblée générale 2014	68
Manifestation de défense des Traditions	68
Assemblée Générale Novembre 2015.....	69